

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Slalom parallèle de La Vue-des-Alpes
Le Valaisan Donnet s'impose devant Steve Mahre
(Page 11)

La Suisse et l'ONU: des réticences au Conseil des Etats

Pertinente intervention de M. Carlos Grosjean

D'un correspondant à Berne:
Le Conseil des Etats est d'accord avec la Chambre du peuple au sujet de l'ONU: il faut y adhérer, mais elle craint, au contraire de l'autre Conseil, toute précipitation. Une hâte intempestive pourrait compromettre la cause au sein du peuple appelé, comme on sait, à se prononcer sur cette importante décision de politique internationale. Mais l'intervention la plus intéressante au cours des délibérations du Conseil des Etats, à propos du rapport du Conseil fédéral sur les relations entre la Suisse et l'Organisation des Nations unies a été sans aucun doute celle de M. Carlos Grosjean (rad/NE).

Et c'est d'ailleurs à répondre au député neuchâtelois que le conseiller fédéral Pierre Graber, dont c'était la dernière apparition à la petite Chambre, a consacré la totalité de sa déclaration, au terme de l'entrée en matière. M. Grosjean a eu, en effet, le mérite, non seulement de poser de manière précise le problème de la neutralité suisse dans le cadre de la Charte des Nations unies, mais aussi de définir concrètement le rôle que notre pays peut jouer au profit de la communauté internationale en restant en dehors de l'organisation de Manhattan.

OUVERTURE DES FEUX

Mais reprenons dans l'ordre des principales étapes du débat.
C'est M. Odilo Guntern (PDC-VS) qui a ouvert les feux, en sa qualité de

président de la commission des affaires étrangères. Celle-ci, a-t-il déclaré pour l'essentiel, reconnaît que, compte tenu de l'évolution enregistrée dans le monde au cours des dernières décennies, nous ne pouvons plus refuser d'entrer à l'ONU sans risquer de perdre, en tout cas à moyen terme, notre crédibilité politique. La commission propose donc de prendre acte du rapport du Conseil fédéral en l'approuvant, comme l'a fait le Conseil national. A la différence de celui-ci, cependant, elle refuse de parler des délais dans lesquels le gouvernement devrait présenter un message proposant l'adhésion, jugeant nécessaire de laisser le Conseil fédéral choisir librement le moment favorable.

E. J.

(Lire la suite en page 9)

Une des femmes de l'espace



Cette jeune femme, Anna Fisher, tendrement embrassée par son mari, sera une des six Américaines sélectionnées par la NASA pour prendre place à bord de la navette spatiale qui commencera officiellement ses vols en 1980. M. Fisher était lui aussi candidat mais seule sa femme a été choisie; 29 hommes ont été également retenus. (Téléphoto AP)

Le mystère de la prison de Stuttgart

STUTTGART (AP). — Le mystère entourant la mort en prison de membres de la « Fraction armée rouge » (RAF) allemande semble encore plus profond mardi, avant l'audition par les enquêteurs de deux juges sur la manière dont des armes ont pu être introduites dans la prison de Stammheim.

Irmgard Moeller, seule survivante, de ce que les autorités allemandes appellent un « pacte de suicide », a affirmé lundi que les mesures de sécurité à la prison de Stammheim, où sont morts Andréas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe, étaient

bien trop sévères pour permettre l'introduction d'armes. Baader et Raspe avaient été trouvés morts d'une balle dans la tête, et Ensslin pendue par un fil électrique, le 18 octobre dernier, après la prise d'assaut d'un Boeing de la Lufthansa détourné par des terroristes arabes, exigeant la libération de membres de la RAF.

Irmgard Moeller avait été trouvée blessée au ventre de coups de couteau. Elle a déclaré qu'elle s'était réveillée avec ces blessures et elle a démenti se les être infligées.

Trois gardiens de la prison ont

affirmé qu'il était impossible que les avocats des détenus, comme l'affirme le procureur fédéral Rebmann, aient pu faire entrer des pistolets dans la prison.

Les juges du tribunal qui avaient condamné Baader, Ensslin et Raspe, à la prison à vie pour un attentat qui avait causé la mort de quatre soldats américains, seront donc entendus par les enquêteurs. Ceux-ci leur demanderont comment les avocats des détenus auraient pu passer les contrôles de sécurité avec des armes pour parvenir au tribunal spécialement construit dans la prison.

Cinq Suisses jugés à Milan

MILAN (ATS). — Le tribunal de Milan juge cette semaine l'agent d'affaires de Lugano, Adriano Corti, arrêté le 28 septembre 1977 à l'île d'Elbe, accusé d'exportation illégale de devises.

Six personnes sont accusées du même délit: avoir transporté en Suisse 954 millions de lires italiennes, environ 2 millions de francs, fruit d'une escroquerie organisée aux dépens de la «SNAM», une société membre de l'ENEL (Ente nationale elettricità), par Maria Cornaggia Medici, qui s'était mise à l'abri à l'étranger et a été arrêtée à sa rentrée en Italie.

Deux personnes seulement sont présentes au procès de Milan: Corti et un agent de change italo-égyptien. Les quatre autres accusés, tous Suisses, sont jugés par contumace.

Corti, assisté par deux avocats, refuse de répondre aux questions. Il conteste la légalité de son arrestation par la police italienne et déclare que les faits pour lesquels il est accusé ne sont pas considérés comme délits en Suisse. Il réclame l'application de la convention de Strasbourg.



La terroriste Irmgard Moeller. (Téléphoto AP)



Première pour Andreas Wenzel

A Adelboden, le skieur de la principauté du Liechtenstein, Andreas Wenzel, a remporté son premier grand succès en coupe du monde, battant dans le slalom géant le Suédois Stenmark, à gauche (2^{me}) et l'italien Piero Gros (3^{me}). Ceux-ci ne l'en portent pas moins en triomphe. (Téléphoto AP) (Lire en page 11.)

Pour rembourser ses créanciers

NICE (AP). — Accusé d'avoir détourné 850 millions de ff par un ingénieur système de chèques croisés, au détriment du Crédit agricole et des PTT, et inculpé d'escroqueries, Serge Mendjisky peut en prison, à Grasse (Alpes-Maritimes), pour rembourser ses créanciers.

Une vente aux enchères de ses œuvres carcérales va avoir lieu à Paris. Dès son incarcération, le 27 octobre dernier, à Saint-Paul-de-Vence, il avait demandé la permission de transformer sa cellule en atelier, et qu'on lui fournisse des chevalets, des toiles et des pinceaux.

Le juge d'instruction a donné l'autorisation et, depuis un mois, le prisonnier peint sans relâche, de 4 h du matin à 10 h du soir.

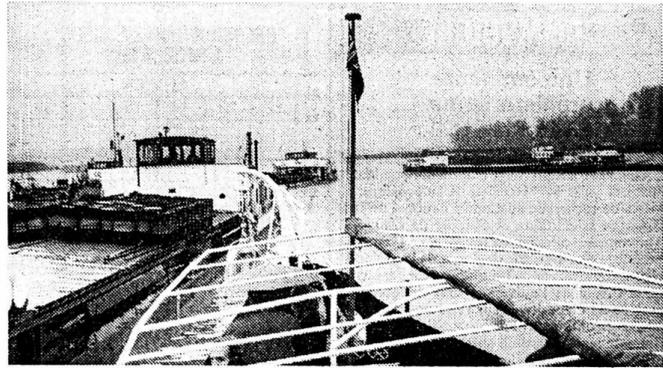
La construction du canal transhelvétique serait un atout majeur pour notre économie

Il y aura donc treize ans (pas moins!) que l'Association suisse du Rhône au Rhin et Transhelvétique a publié un solide avant-projet en faveur de la réalisation d'une liaison fluviale entre Bâle et Yverdon.

Ce travail, qui comprend divers documents consciencieusement élaborés dont une étude de devis et des plans détaillés, avait été largement publié et commenté à l'époque. Aujourd'hui, il dort dans les esprits et les tiroirs de l'administration fédérale et des Chambres, alors que toutes les conditions requises pour sa mise en œuvre sont réunies.

Les conditions économiques (nous sommes en crise), la rentabilité à long terme (la voie fluviale deviendra toujours plus compétitive face à la crise énergétique), la mode de l'écologie (la navigation est le moyen de transport le moins dommageable), bref, nous nous trouvons dans la situation idéale!

L'avant-projet porte sur un tronçon de 250 km, d'une largeur de 50 m. Il comprend un tunnel de 150 m près d'Arbourg, deux à trois écluses nouvelles à créer sur le Rhin et l'Aar, de nombreuses autres à aménager, des ponts à construire



Péniches sur le Rhin à Bâle.

ou à rectifier, des ports intermédiaires à installer.

Le devis portait sur une somme maximale de 570 millions, et minimale de 480 millions de francs, selon la variante choisie. Aux prix actuels de la construction, ces chiffres peuvent être portés à 1 milliard de francs, respectivement 800 millions de francs. Peu de chose face à la réalisation du réseau des routes nationales.

Deux éléments sont déterminants: les possibilités de réaliser un tel investissement financier; les retombées économiques d'une telle entreprise nationale.

Claude MANZONI

(Lire la suite en page 9)

Quand la mer fait une colère



La tempête continue sur le sud-est de la France qui n'a jamais connu pareilles intempéries. Les Britanniques peuvent donc souffler un brin. Ils en avaient bien besoin. Témoin cette photo prise à Welles où l'on voit un cargo qui a été drossé sur la terre ferme par la violence des flots. (Téléphoto AP)

PAGE 6:

Où vont les jeunes Chaux-de-Fonniers?

Enquête intéressante que celle qui vient d'être menée à La Chaux-de-Fonds: où vont les jeunes formés dans les écoles de la ville?

PAGE 8:

Jura et problème laitier

M. Brugger a donné ordre à ses services de reprendre le dossier «Jura» du contingentement laitier, dossier qui sera examiné sur place.

CHRONIQUES RÉGIONALES: pages 2, 3, 6, 7 et 8.

INFORMATIONS SUISSES: page 9.

TOUS LES SPORTS: pages 11 et 13.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV: page 17.

VAUD ET FRIBOURG - DERNIÈRE HEURE: page 19.

LE CINÉMA D'AMATEUR

page 10.

OFFRES D'EMPLOIS

pages 5, 14 et 15.

LES IDÉES ET LES FAITS Paris et Rome

Paris, Rome: deux capitales, un même problème. La gauche va-t-elle gagner? A Rome, le PC va-t-il bousculer les ultimes barrières? A Paris, les coalisés désunis du programme commun publieront-ils en mars un bulletin de victoire? Ce sont les grandes échéances de l'Occident.

Leone consulte. Andreotti médite. En février 1972, déjà président du conseil et déjà démissionnaire, Andreotti avait provoqué des élections anticipées. Pourquoi? Dans le but de constituer un gouvernement d'ouverture à gauche qui, de Fanfani à Rumor, de Moro à Andreotti, ne connut selon la formule d'un observateur que «l'alternance des carêmes et des résurrections». Alors, pendant la valse des conciliabules, entractes obligés d'un système agonisant, voyons les choses telles qu'elles sont. Les propos de deux des chefs du PC vont nous y aider.

Voici Pajetta, un communiste de la vieille garde. «Le problème pour nous, n'est pas d'arriver vite, mais d'arriver à temps». L'heure a-t-elle sonné pour le parti, pour le pouvoir et pour l'histoire? Tout est là. Il s'agit de savoir si le PC va continuer de se battre pour le compromis historique ou pour le compromis du quotidien. Sergio Segre, autre dirigeant du PC, va, lui aussi, nous diriger vers le port. «Il ne s'agit pas pour nous de nous allier à la démocratie-chrétienne. Elle doit d'abord résoudre sa crise et faire des choix nouveaux». La boucle est bouclée. C'est une question de route à prendre. Pour tout savoir, il faudra attendre bien des jours.

Et en France? Les nouvelles ne sont pas bonnes. Le sondage publié mardi le dit clairement. La majorité ne recueille plus que 44 % des intentions de vote. En dépit de la polémique socialo-communiste, 51 % des électeurs désirent voter pour la gauche et 5 % pour les écologistes. A gauche, le PC obtiendrait 23 % des voix, pourcentage suffisant pour qu'il donne à ses électeurs l'ordre de voter en masse pour le candidat socialiste mieux placé pour le 2^{me} tour.

Le déjeuner offert par Giscard aux chefs de sa «majorité» marque le début de la rupture définitive entre le président et son ancien premier ministre. A l'heure où d'ordinaire on savoure le café, Chirac a accusé publiquement Giscard de préparer l'arrivée des socialistes au pouvoir pour former avec les giscardiens une majorité de rechange. Puis, Chirac s'en est allé prendre la parole en province et là, le chef gaulliste a eu cette phrase-boulet de canon à l'adresse des autres formations de la majorité: «Quand l'ennemi avance, il arrive parfois aux plus faibles de trahir». Qu'a dit encore Chirac? Que dans l'épreuve qui allait venir, les gaullistes seraient l'unique voie de recours.

Il y a longtemps que Chirac avait prévenu ses anciens alliés que certaines manœuvres verraient la fin des embrassades. Aux Baux-de-Provence, le 1^{er} avril 1977, il avait dit: «Le RPR est maintenant au bord du non, sauf...». Voici venu le temps du non tout court. Plus tard, il avait ajouté: «Les Français sont las d'une certaine manière de parler des réformes. Giscard n'a pas voulu m'entendre». Et voilà sans doute pourquoi la gauche progresse encore à 57 jours du 1^{er} tour. Paris, Rome: deux capitales à sauver du pire. L. GRANGER

AVIS TARDIFS

Fr. 3.40 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ce soir à 20 heures
Temple du bas-salle de musique
Neuchâtel

GRAND CONCERT

Musique militaire-Neuchâtel
direction Claude Delley.

CHORALES D'ENFANTS

Le coup de Joran,
direction Charles-André Huguenin.
La Petite chorale de la Maladière,
direction Charles Landry.

CHŒURS MIXTES

Chœur mixte de La Côte, direction Lucette Wenger.

La Chanson landeronnaise,
direction Léon Muriset.

CHŒURS D'HOMMES

La Concorde, Fleurier,
direction Frédy Juvet.

Union chorale, Couvet,
direction Vincent Girod.

L'Orphéon, Neuchâtel,
direction Francis Perret.

06553 T

Société neuchâteloise de Science économique

Ce soir à 20 h 30 EUROTEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

064603 T

SUPPLÉMENTAIRE
samedi 28 janvier
"Le Loup-Garou"
Location : HUG 25 72 12. 65655 T

Naisances

Doris et Denis
MONNERAT ont la grande joie
d'annoncer la naissance de

Cédric

17 janvier 1978

Maternité
d'Estavayer 1531 Gletterens (FR)
065053 N

Raphaël, Sébastien,
Sylvia et Paul ROLLIER ont la joie
d'annoncer la naissance de

Mélanie

17 janvier 1978

Maternité
de L'andeyeux 2042 Valangin
059205 N

COMMUNIQUÉ

Une éminente préhistorienne à Neuchâtel

Le séminaire de préhistoire de l'Université de Neuchâtel a le privilège d'accueillir pendant quelques jours M^{me} Henriette Camps-Fabrer, maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique et chargée de cours à l'Université d'Aix-en-Provence. Grande spécialiste de l'industrie de l'os et de la préhistoire nord-africaine, M^{me} Camps donnera ce soir à l'Aula de l'université une conférence illustrée de diapositives sur l'Art mobilier du Sahara néolithique. Par opposition à l'art «immobilier», constitué surtout des fresques du Tassili, cet art mobilier est représenté avant tout par des figurines d'animaux sculptées dans la pierre et par des gravures sur os d'autruche. Souhaitons qu'en public nombreux saisisse l'occasion de se familiariser avec ce volet peu connu de l'art des premiers paysans sahariens.

COMMUNIQUÉ

Connaissez-vous les Baha'is?

Les adeptes de Baha'ullah croient que la vérité religieuse n'est pas absolue mais continue et progressive, que les fondateurs de toutes les religions - Krishna, Bouddha, Zoroastre, Abraham, Moïse, Jésus, Mahomet, Bab, Baha'ullah - proclament la même foi.

Ils reconnaissent l'unité de Dieu et de tous les prophètes et soutiennent la recherche indépendante de la vérité. Mercredi 18 janvier, à l'hôtel des Beaux-Arts, conférence de M. Ghadini, de Liège: «L'histoire se répète».



Prévisions pour toute la Suisse

Le couloir dépressionnaire qui s'étend de la mer du Nord aux Baléares se comble peu à peu, mais continue d'influencer le temps en Suisse. Une perturbation affaiblie touchera notre pays.

Nord des Alpes, Valais, Grisons: la couche de stratus qui recouvre le Plateau jusque vers 900 m. se déchirera que localement. Au-dessus et dans les autres régions la nébulosité sera le plus souvent abondante et quelques faibles chutes de neige (ou de pluie et neige en plaine) se produiront.

La température restera comprise entre -2 et 4 degrés.

Sud des Alpes: variable à très nuageux, précipitations locales possibles.

Température d'après-midi voisine de 5 degrés.

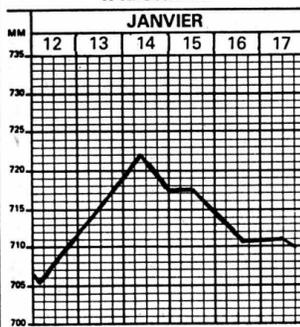
Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel 17 janvier 1978. - Température: Moyenne: 1,1; min.: -1,9; max.: 0,4. Baromètre: Moyenne: 710,9. Vent dominant: Direction: est; force: faible. Etat du ciel: couvert, brouillard.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri:
Zurich-Kloten: très nuageux, -2 degrés; Bâle-Mulhouse: brouillard, -1; Berne: -2; Genève-Cointrin: couvert, 1; Sion: couvert, 6; Locarno-Magadino: couvert, 2; Saentis: très nuageux, -6; Paris: peu nuageux, 6; Londres: très nuageux, 2; Amsterdam: très nuageux, 6; Francfort: serein, 2; Berlin: serein, 3; Copenhague: très nuageux, 3; Stockholm: couvert, 2; Munich: couvert, -3; Innsbruck: couvert, 1; Vienne: nuageux, 0; Budapest: peu nuageux, 2; Istanbul: nuageux, 5; Athènes: couvert, 8; Rome: peu nuageux, 12; Milan: peu nuageux, 8; Nice: couvert, 12; Barcelone: serein, 9; Madrid: couvert, 3.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL



Niveau du lac:
le 17 janvier 1978
428,92

Réception des ordres
jusqu'à 22 heures.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres
jusqu'à 22 heures.

Dieu est amour.

I Jean 4:16.

Madame Monique Rognon-Pajona, et ses enfants Marie-Françoise, Olivier et Nicole, à Genève;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Samuel Küng-Wuthrich;
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean Pajona, en France, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Marie PAJONA

née KÜNG

leur chère maman, grand-maman, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui subitement, dans sa 86^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 17 janvier 1978.
(Emer-de-Vattel 2)

L'incinération aura lieu jeudi 19 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

062670 M

Monsieur et Madame Pierre Keusch-Perrenoud, leurs enfants Michèle, Philippe et Anne, à Estavayer-le-Lac;
Monsieur et Madame Henri de Montmollin-Keusch, leurs enfants Christiane, Chantal, Yves et Claire-Ariane, à Peseux;
Madame Maurice Morel-Keusch, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants;
Madame Charles Keusch, à Sion, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Roger Gygax-Keusch, à Genève, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Willy Keusch, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur Edgar Romy, à Paris, et ses enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Louis KEUSCH

et

Madame

Liliane KEUSCH-ROMY

leurs chers parents, grands-parents, frère et sœur, beau-frère et belle-sœur, oncle et tante, décédés lors d'un tragique accident.

Fleurier, le 15 janvier 1978.
(Rue de Buttes 3).

Ce que je vous demande, c'est de vous aimer les uns, les autres.

Jean 15: 17.

L'incinération aura lieu le mercredi 18 janvier, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de Fleurier.

Prière de ne pas envoyer de fleurs,
mais de penser à l'Armée du Salut, c.c.p. 20-4225

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

062668 M

Le comité de la section ARTM Neuchâtel-Vignoble a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Louis KEUSCH

membre vétérans, et de

Madame Louis KEUSCH

son épouse.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

062674 M



Le comité de la section neuchâteloise du Club alpin suisse a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Walter KAEGI

leur regretté collègue vétérans. 065049 M

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. - 5 janvier. Boulianne, Laure-Vanessa, fille de Joseph-Louis-Marie Vallier, Neuchâtel, et de Françoise-Martine, née Hitz. 12. Weber, Yvan, fils d'Erich, Le Landeron, et de Béatrice-Mireille, née Gauchat. 14. Burri, Frédéric, fils de Paul-Gottlieb, Rochefort, et de Françoise-Claudine, née Béguelin. 15. Perritaz, Véronique, fille d'Yvan, Neuchâtel, et de Lucie-Cécile-Adèle, née Taillard; Tognetti, Aline-Isabelle-Pascaline, fille d'Angelo, Couvet, et de Marisa, née Lanzarini. 16. Häslar, Laurence-Valérie, fille de Charles-Eric, Haute-riève, et de Mireille-Edmée, née Racine; Müller, Stéphanie, fille de Johann-Melchior, Les Verrières, et de Monique-Arlette, née Huguenin-Benjamin.

Décès. - 15 janvier. Bähler, René, né en 1907, Corcelles-Cormondrèche, veuf de Camille-Léa, née Forestier; Thoutberger, Roger-Oscar, né en 1913, Cornaux, divorcé; Sandoz, Georges-René, né en 1897, Neuchâtel, époux de Marie-Madeleine, née Stram. 16. Crivelli, Carlo-Manfredo, né en 1907, Neuchâtel, époux de Fernande-Sophie, née Barbier.

Assurez aujourd'hui
votre vie de demain!

CAISSE CANTONALE
D'ASSURANCE POPULAIRE

Neuchâtel 1, rue de Mâle
La Chaux-de-Fonds 14, rue Léopold Robert



Aimez-vous les uns les autres comme
je vous ai aimés.

Jean 13: 34.

Madame et Monsieur Rodolphe Guggisberg-Duvanel, aux Geneveys-sur-Coffrane, leurs enfants et petit-enfant;

Madame et Monsieur Marcel Guyot-Duvanel, à Fleurier, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Edmond Duvanel, à Renens, ses enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Maurice Zimmerli-Duvanel, à Cernier;

Monsieur et Madame Willy Duvanel et leurs enfants, à Sauges;

Monsieur et Madame Marcel Rochat, à Tannay, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles Jeannet, Sidler, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve

Paul DUVANEL

née Honorine JEANNET

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 89 ans, après une longue maladie supportée avec courage.

2053 Cernier, le 17 janvier 1978.
(Monts 21).

Chère maman, tes souffrances sont finies.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le vendredi 20 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Domicile de la famille: Monsieur et Madame Maurice Zimmerli, Monts 21, Cernier.

Veuillez ne pas envoyer de fleurs,
mais pensez aux Perce-Neige
(c.c.p. 20-8727)

Il ne sera pas envoyé
de lettre de faire part,
cet avis en tenant lieu

062676 M

†

Monsieur et Madame Constantin Comina-Pointet, à Saint-Aubin,
Monsieur et Madame Pierre Comina et leurs enfants: Christian, Françoise et Pierre Roth-Comina, Béatrice et Marie-Laurence, à Saint-Aubin, Lausanne et Colombier;

Madame veuve Comina-Rossetti, à Lausanne,
Monsieur et Madame Bill Perkins-Comina et leurs enfants: Karim, Eric, Roger et Marc, en Amérique,

Monsieur et Madame Jean Comina et leur fils Simon, à Genève;

Madame veuve Jeanne Soder-Comina, à Saint-Aubin,

Monsieur et Madame André Soder et leurs enfants Christian et Stéphane, à Bâle;

Monsieur Hermann Thalman-Comina, à Saint-Aubin,
Monsieur et Madame Claude Thalman et leurs enfants Cédric, Marie-France et Bertrand, à Muri (AG),

Madame Liliane Leuenberger-Thalman et son fils Vincent, à Berne,
Monsieur et Madame Jean-Marc Barrelet-Thalman et leurs enfants Muriel et Jérôme, à La Chaux-de-Fonds;

Les enfants et petits-enfants de feu Madame Dina Nobile-Vassalli,
Mademoiselle Marie Nobile, à Neuchâtel,
Madame Lilia Parant-Nobile, à Paris et ses enfants Jean-Marie, Octave et François,

Madame veuve Antoinette Nobile-Pierrehumbert, ses enfants Frédéric et Geneviève, à Saint-Aubin,
Mademoiselle Thérèse Nobile, à Genève;

Madame veuve A. Vadi-Manzini, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur l'abbé Remo Bessero, à Turin;

Les familles alliées Comina, Vadi, Bessero, Blardone, Moriggia, Caldana, Rossini, Saglio, Morosi, Nembrini en Suisse, en France et en Italie,

ont la douleur de faire part du décès, dans sa 98^{me} année, munie des saints sacrements de l'Eglise de

Madame

Jacques COMINA

née Marianne VASSALLI

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection après une courte maladie.

Saint-Aubin, le 16 janvier 1978.

Ceux que tu m'as donnés, je veux que là où je suis, eux soient avec moi, alors ils contempleront ma Gloire.

Saint-Jean, chap. 17

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, le mercredi 18 janvier.

Messe pour la famille à 10 heures en l'église paroissiale de la Béroche, près de la gare.

Prières et absoute à 13 h 30 à Castel - Saint-Roch, rue du Senet, Saint-Aubin.

Les honneurs seront rendus à l'issue de la cérémonie.

Domicile mortuaire: Villa Loia, avenue de Neuchâtel 86, Saint-Aubin.

Selon désir de la défunte, prière de ne pas envoyer de fleurs,
mais de penser à l'hôpital de la Béroche, ccp 20-363,
ou au Home pour personnes âgées de la Béroche, ccp 20-5503

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

065449 M

La direction, les cadres et le personnel de l'entreprise COMINA NOBILE SA à Saint-Aubin ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

veuve Jacques COMINA

née VASSALLI

fille du fondateur de l'entreprise, mère de Monsieur Constantin Comina, grand-mère de Monsieur Pierre Comina et belle-mère de Monsieur H. Thalman, administrateurs, survenu le 16 janvier 1978, dans sa 98^{me} année.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, à Castel - Saint-Roch, le 18 janvier à 13 h 30.

Se référer également à l'avis mortuaire de la famille.

065536 M

Le comité de la Fédération cantonale neuchâteloise des entrepreneurs a le devoir d'informer ses membres du décès de

Madame

Jacques COMINA

mère de Monsieur Constantin Comina, président d'honneur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille. 065629 M

Madame Eugène Renaud-Cartin;
Monsieur Roger Renaud;
Madame Jeanne Renaud;
Les neveux et nièces et leurs enfants, les nombreux amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Eugène RENAUD

survenu dans sa 81^{me} année, après une longue maladie, muni des saints sacrements de l'Eglise.

2034 Peseux, le 16 janvier 1978.
(Placeules 1).

La messe de sépulture sera célébrée en l'église catholique de Peseux, jeudi 19 janvier, à 14 heures

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal de police de Neuchâtel

Vols au collège du Mail : erreur de jeunesse ou début de délinquance ?

Aberration de jeunesse, ou début de délinquance ? M^{lle} Geneviève Fiala, qui présidait hier l'audience qu'a tenue le tribunal de police du district de Neuchâtel avec l'aide de M^{me} Emma Bercher qui remplissait les fonctions de greffier, s'est posée la question lorsqu'on comparu G.N. et R.J. Si le second s'est contenté d'accompagner le premier pour le vol d'un amplificateur (d'une valeur de 500 fr) dans la salle d'enregistrement du collège du Mail, G.N. en revanche s'est introduit à trois reprises dans ces mêmes locaux.

Il y a tout d'abord dérobé un magnétophone d'une valeur de 900 fr, objet qu'il a revendu par la suite à son frère. Ensuite ce fut au tour de l'amplificateur. Puis G.N. fit main basse sur un autre magnétophone, d'une valeur de 2500 francs. En outre, en juillet dernier, on lui reprochait d'avoir

brisé la vitrine d'un kiosque de la ville et d'avoir soustrait quelques paquets de bonbons.

Le procureur général requiert contre vous trois mois d'emprisonnement. Qu'en pensez-vous ?, demanda la présidente.

« J'estime que c'est un peu beaucoup ! Surtout que ces objets, je les ai volés « par sport » ! Mais je ne les ai jamais utilisés pour mon usage personnel. Finalement, pour rendre son jugement, le tribunal a tenu compte de la valeur des objets soustraits, des circonstances particulières dans lesquelles les vols ont été commis, de l'astuce, de l'effraction dans le dernier cas, mais aussi du fait que les prévenus étaient très jeunes au moment des infractions (moins de 20 ans) et qu'ils n'ont jamais été condamnés. G.N. a été condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis durant deux ans, sous

dédution de trois jours de détention préventive et de 200 fr de frais.

Quant à R.J., il a été puni de 15 jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans. Il s'acquittera de 120 fr de frais.

C.R. était poursuivi pour infractions à l'arrêté cantonal concernant les armes et munitions et au concordat inter-cantonal sur le commerce des armes et munitions. Cet armurier a participé à la dernière Bourse aux armes de Neuchâtel, en octobre dernier, et y a vendu à deux ressortissants turcs séjournant en Allemagne deux armes de poing sans vérifier l'identité de ses acheteurs et sans que ces derniers fussent munis du permis d'achat réglementaire.

L'affaire était passablement embrouillée et nécessita d'ailleurs presque... deux heures d'audience ! Finalement il s'est révélé que C.R. n'avait pas remis les armes complètes à ses acheteurs, mais seulement les pièces détachées. Cette pratique tombe sous le coup de la loi fédérale sur le matériel de guerre et la prévention a été étendue à cette loi. Si bien que l'affaire a été renvoyée pour complément de preuves.

DEUX MOIS DE PRISON

F.T., au passé déjà chargé, avait volé une auto et provoqué un accident alors qu'il avait consommé un litre d'alcool. Il a été condamné à deux mois d'emprisonnement ferme et au paiement de 287 fr de frais.

En compagnie d'un camarade, M. C.-G. a dérobé à Landeron, un cyclomoteur après avoir fracturé la porte d'un local

d'une maison d'habitation. Le prévenu avait déjà été condamné en septembre dernier pour vol d'usage. Hier, il a été condamné à une peine complémentaire de 10 jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans. M. C.-C. a réglé sur-le-champ les 30 fr de frais qui lui incombaient.

VIOLENCE

Le 7 octobre dernier, W.N. avait coupé la route, en sortant d'un garage à Marin, à l'auto pilotée par le plaignant. Celui-ci dut s'arrêter et il eut un geste discourtois à l'égard du prévenu. W.N. s'approcha du plaignant, le frappa, le menaça de mort et lui administra même un coup de pied dans le ventre...

Hier pourtant, le plaignant a été d'accord de retirer sa plainte moyennant une somme de 200 francs. W.N. a accepté l'arrangement. Si d'ici mardi prochain, il a réglé son dû, il ne sera jugé que pour l'infraction à la LCR. Dans le cas contraire, l'ensemble des infractions sera retenu.

C.B. était renvoyé pour insoumission à l'autorité, subsidiairement insoumission à une décision de l'autorité pour n'avoir pas donné suite à des convocations écrites du bureau des recettes de l'Etat qui le priaient de se présenter pour fournir des explications sur sa situation financière. Or, dans une affaire semblable, le tribunal de police de Boudry, le 28 décembre dernier, avait acquitté le prévenu pour des motifs de droit. Le tribunal de Neuchâtel est parvenu à des conclusions identiques. Si bien que C.B. a été libéré et les frais resteront à la charge de l'Etat.



Rousseau et le Pays de Neuchâtel

Une conférence de M. François Matthey

LES manifestations prévues pour commémorer le deuxième centenaire de la mort de Jean-Jacques Rousseau ont débuté le jeudi 12 janvier par la première d'une série de douze conférences organisées dans le cadre de l'Université du troisième âge. Au nombre de ces conférenciers, on note parmi d'autres les noms de François Matthey, président de l'Association des amis de Jean-Jacques Rousseau, de Marc Eigeldinger, d'Henri Guillemin et de Jean-Louis Leuba. On y traitera de Rousseau et de ses idées sur la musique, la pédagogie, la botanique, la politique et la religion.

Dans la première conférence, M. François Matthey a parlé de Rousseau et du pays de Neuchâtel. Un sujet fort délicat qu'il a traité avec tout le tact et l'intelligence qu'on lui connaît. Le passage d'un tel homme ne se fait pas sans heurt, car il bouleverse les idées reçues et fait naître l'opposition et la controverse. Son séjour neuchâtelois en fournit la preuve ; commencé sous les meilleurs auspices, il s'achève par une crise aiguë, et l'asile de Môtiers n'est plus qu'une étape sur le chemin de l'exil.

Si en 1762 Rousseau se réfugia en pays de Neuchâtel, c'est en souvenir des belles promenades qu'il y avait faites en 1730-1731, à l'âge de 18 ans, quand il fit connaissance de ces Montagnons qui lui inspirèrent la vision idéale d'une société heureuse, indépendante et équilibrée, et dans le soudain espoir de retrouver un âge d'or.

Rousseau a-t-il été heureux ici ? Oui, car il s'y est fait de vrais amis : Milord Maréchal, M^{me} Boy de la Tour, M. de Luze qui à son départ l'accompagnera

jusqu'à Londres, les Divernois, le colonel Abram Pury, et surtout Pierre-Alexandre DuPeyrou qui devint le conservateur des papiers de Rousseau. C'est grâce à lui que la Bibliothèque de Neuchâtel possède aujourd'hui tant de précieux manuscrits, notamment la première rédaction des « Confessions » et l'unique manuscrit des « Réveries ».

Rousseau eut grand plaisir à parcourir le pays dans tous les sens, qu'il s'agisse de Colombier, de Cressier, du Doubs, de La Ferrière, ou des gorges de l'Areuse. Mais les intrigues qui se tramèrent autour de lui commencèrent à empoisonner sa vie. Les attitudes se figent et les clans deviennent bien marqués. On est pour ou contre Rousseau ; alors que ses amis le défendent parfois maladroitement, le pasteur de Montmolin, après s'être comporté à son égard de manière très amicale, devient de plus en plus virulent. Au village, les langues marchent. Thérèse, excellente ménagère, scandalise par sa situation irrégulière de gouvernante-épouse-infirmière.

On est honoré de la présence de l'homme célèbre, et en même temps c'est un intrus. Il suffit d'un soir de foire villageoise à Môtiers pour que l'irréparable se produise. Et Rousseau s'enfuit...

Toute l'Europe a su que Rousseau avait été chassé de Môtiers « lapidé ». Nous aurions sans doute préféré un autre genre de gloire. Mais pendant trois ans l'Europe a su qu'il existait un pays de Neuchâtel et qu'un exilé pouvait y vivre, y être protégé, et même y être heureux. Un séjour de plus de trois ans au même endroit, c'est une chose rare dans la vie de ce vagabond de génie !

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Manque de personnel à Perreux

« Monsieur le rédacteur en chef, Dans la « FAN » du 12 janvier le D^r Ralph Winteler, directeur de l'hôpital de Perreux, parle à juste titre du manque de personnel soignant qualifié et des salaires insuffisants offerts à Perreux. Il omet cependant de signaler les conditions dans lesquelles ce personnel travaille.

Le personnel diplômé travaille des « semaines » de 7 et 8 jours consécutifs à l'année ; il dispose donc d'un week-end de congé toutes les trois semaines ! Il me tient plus à cœur de parler des élèves, ayant moi-même ce statut jusqu'à la fin du mois de février.

Durant toute leur formation (3 ans), les élèves n'ont qu'un week-end de congé par mois, les autres jours étant pris en semaine.

Au cours de la formation, les élèves vont en stage à l'hôpital des Cadolles pendant deux mois et demi, stage pendant lequel certains élèves n'ont été suivis par aucun moniteur.

Très souvent, lorsque l'élève arrive au travail, on lui annonce qu'il doit aller travailler dans un autre pavillon dans lequel on va lui imposer un horaire, sans tenir compte de sa vie privée et de ses éventuels projets.

Fin 1977, une grande majorité des élèves n'ont eu congé ni à Noël, ni à Nouvel-An.

Il a fallu attendre que plusieurs élèves ou infirmiers et infirmières soient battus par des malades dans une « observation fermée » pour installer une sonnette d'alarme. Depuis cette installation, il arrive quand même souvent qu'un élève ou un infirmier(ière) travaille seul(e) dans cette « observation fermée » de 12 h à 17 heures. Je note que nous avons reçu l'autorisation d'enfermer le malade qui présente une agitation dans un isoleur.

Pour ma part, c'est après une formation de deux ans et cinq mois en qualité d'élève-infirmière que je quitte l'hôpital de Perreux, ayant épuisé toute résistance nerveuse, ceci après que mes professeurs m'eurent « aidé » à constater que cette profession ne me convenait pas, constatation bien tardive qui me permet de mettre en doute le système de l'école de Perreux.

Veillez croire, Monsieur le rédacteur en chef.

Josiane HUMBERT-DROZ
Perreux.

QUESTIONS RÉPONSES SUR L'ASSURANCE-MALADIE

Fédération cantonale neuchâteloise des sociétés de secours mutuels (FCNM)

Passage de l'assurance collective à l'assurance individuelle

Question de M. J. D., à Neuchâtel : J'ai 67 ans et je travaille encore. Je fais partie de l'assurance-maladie collective de la maison qui m'emploie, contrat passé avec la caisse-maladie X. Voilà donc ma question. Que dois-je faire pour que cette assurance continue à mon départ de la maison où je travaille ?

Réponse : Vous touchez là à l'une des particularités de l'assurance-maladie sociale, que l'on ne retrouve pas forcément dans les contrats souscrits auprès de compagnies privées. Tout affilié à une assurance collective a le droit, au moment où il doit quitter cette collectivité, de demander à la caisse-maladie de le conserver comme membre individuel. Il dispose d'un délai d'au moins un mois pour faire sa demande. La caisse-maladie est tenue de l'admettre rétroactivement au jour où l'assurance collective a pris fin. La cotisation sera fixée en tenant compte de l'âge qu'avait l'assuré au moment de l'entrée dans la caisse.

La caisse doit lui garantir, dans les limites de ses statuts, les mêmes prestations que celles qui lui étaient accordées par le contrat collectif. De nouvelles réserves d'assurance ne sont pas admises, pour autant que les prestations ne soient pas augmentées. Il est bien évident cependant que si vous quittez votre employeur pour prendre votre retraite, vous ne pouvez plus prétendre vous assurer que pour une indemnité journalière modeste en cas d'incapacité de travail puisque vous ne subiriez plus de perte de gain. On constate ainsi que l'assurance-maladie sociale est garantie à chacun jusqu'à la fin de ses jours.

André ROCHAT
secrétaire FCNM

Adressez vos questions à la rédaction de FAN-L'EXPRESS, rubrique « assurance-maladie », ou téléphonez le lundi matin entre 10 h et 11 h au N° (038) 24 04 12.

Michel Jordan aux orgues d'Auvergnier

Les organistes habitués aux grands instruments sont vite tentés de s'emparer des orgues du temple d'Auvergnier. Michel Jordan, le jeune musicien attiré de Romainmôtier, l'a prouvé une fois de plus, malgré l'extraordinaire qualité de « son » instrument de l'abbatiale. Le nombreux public qui s'est déplacé dimanche soir à Auvergnier a pu apprécier le résultat d'un accord parfait entre l'artiste et ses claviers. Chaque voix, par son chant flûté, était remplie d'une expression peu commune. Après un « Offertoire sur les grands jeux »

de Couperin, pièce qui a souffert, il est vrai, de la pauvreté de l'instrument en jeux d'anches, deux morceaux plus modernes, de Jehan Alain et de Jean Langlais, ont donné, l'un par l'insistance de ses accords construits sur le mode dorien, l'autre par ses dissonances pleines de tragédie, une note plutôt lourde au début de ce récit. Mais le « Concerto en ré mineur » de Vivaldi, transcrit pour l'orgue par Bach, brilla par sa fraîcheur et égaya rapidement l'assemblée. Ensuite, une « Tierce en taille » de Grigny permit au public d'apprécier la variété de la registration des orgues d'Auvergnier, et enfin, l'instrument tout entier vibra sous les accords de l'immortel Bach. Qui, d'ailleurs, n'a pas été profondément ému par le choral « Wachet auf, ruft uns die Stimme », qui fut interprété avec une sensibilité et une expression extraordinaires.

Bref, Michel Jordan est un organiste qui promet. Puissent d'autres associations, ainsi « Auvergnier libéral », lui donner l'occasion de s'exprimer devant un public de plus en plus large !

J. Sch.

Deux consécrations pastorales dans l'Eglise neuchâteloise

Deux pasteurs recevront la consécration dimanche au temple de Fleurier, au cours d'un culte animé par les pasteurs Michel de Montmolin, président du Conseil synodal, François Jacot (Fleurier) et Jean-Louis L'Eplattenier, président de la commission de consécration.

Martin Jeanneret, fils du pasteur Maurice Jeanneret, né à Lille en 1951. Licencié en théologie de l'Université de Neuchâtel (1976), il a accompli différents stages au Louvain et à Peseux. Il s'occupera plus particulièrement de la jeunesse à Neuchâtel.

Quant à Maurice Raymond, fils du pasteur Jacques Raymond, il est né en 1929 à Thon-les-Vosges. Il a commencé à étudier le droit avant d'aborder la théologie à Neuchâtel, Strasbourg, Marbourg et Bâle. Ayant obtenu sa licence en 1954, il travailla tout d'abord à La Coudre, au Locle puis deux ans en Belgique. De retour dans le canton, il accomplit alors un stage en usine à La Chaux-de-Fonds puis se lança dans l'enseignement primaire. Dès 1975, il revint au ministère pastoral et, après deux stages à La Coudre et Coffrane, il fut nommé dans les paroisses de Buttes et Saint-Sulpice.

Par ailleurs, deux autres ecclésiastiques seront agrégés lors de cette cérémonie au corps pastoral neuchâtelois. Il s'agit de MM. Georges Laperelle, précédemment pasteur à Audun-le-Tiche et à Longny, actuellement à Coffrane et Jean Piquet, qui vient d'Yverdon, actuellement à Neuchâtel.

Votation populaire à Bôle : toujours l'échelle fiscale...

(c) Lors de sa dernière séance, le Conseil communal de Bôle a fixé aux 25 et 26 février la date de la votation populaire à la suite du dépôt d'un référendum contre l'échelle fiscale que le législatif a voté le 19 décembre 1977. Ce référendum avait abouti, 191 signatures ayant été recueillies.

« L'Avenir » de Saint-Blaise bien décidé à monter un classique du terroir

De notre correspondant : La société de chant « L'Avenir » vient de tenir sa 121^{ème} assemblée générale annuelle. Le président Jean-Jacques Buret, a rappelé les événements de la vie de la société en mettant en évidence le succès remporté lors de la fête cantonale des chanteurs en juin 1977. La participation des membres de « L'Avenir » aux répétitions est

élevée : le taux atteint est de l'ordre de 80 pour cent. Il n'est, dès lors, pas étonnant de constater que trois chanteurs, MM. Charles Oppiger, Raymond Perotti et Michel Vautravers, n'ont pas manqué une seule répétition et que peu nombreux sont ceux qui sont notés plus de cinq fois absents au cours d'une année.

Le jeune directeur de la société, M. Jean-Michel Deschenaux, a été confirmé dans sa fonction par acclamation. Il a la faveur de tous les chanteurs. Un des vétérans de la société, qui revivait le moment de la remise des lauriers lors de la fête cantonale, déclara avec la voix de son cœur au directeur :

« Pour une première c'était exemplaire. Merci, Jean-Michel ! C'était le même esprit, la même ferveur qu'autrefois. »

Le comité de 1978 a été formé. M. Jean-Jacques Buret en assure la présidence. Il comprend, en outre, MM. Serge Mamie, vice-président et secrétaire ; Nurma Favre, trésorier ; Jean-Pierre Bertarionne, secrétaire des procès-verbaux ; Francis Krebs, Georges Lisser, Marcel Poirier, Jean-Marie Villemain et Willy Zwahlen. Les activités de 1978 ont été énumérées : après le traditionnel loto, un souper aura lieu en mars alors

qu'on se réjouit déjà du concert du samedi 29 avril qui sera donné à l'auditorium du centre scolaire de Vigner et réunira les chanteurs de « L'Avenir » à quelques classes de l'école.

UN CLASSIQUE DU TERROIR...

Répondant, par ailleurs, à une demande que lui présentait la Commission du 3 février, la société, à l'unanimité de ses membres, a décidé de recréer, à l'occasion de la fête de Saint-Blaise du 3 février 1979, la version théâtrale du roman « Jean-Louis » d'Auguste Bachelin. Jouée pour la première par « L'Avenir » en 1902, ce classique du terroir neuchâtelois et particulièrement saint-blaisois a déjà été interprété par cette société en 1908 et 1948 avec un succès proche du triomphe. La représentation de « Jean-Louis » constituera le clou de la fête du 3 février 1979 dont on célébrera le 25^{ème} anniversaire.

Dans le meilleur des esprits, « L'Avenir » marche allègrement vers le cap de ses 125 ans. On n'y manque, non plus, pas d'une certaine causticité. Un des chanteurs, un peu distrait, n'avait pas compris une réponse donnée par le président. Le vice-président, M. Serge Mamie, intervint pour excuser ce membre quelque peu inattentif :

« C'est normal, déclara-t-il, notre ami exerce le métier de peintre en bâtiment. Un peintre a toujours un peu de... dispersion ! »

C. Z.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Chez les pompiers

Lors d'une de ses dernières séances, le Conseil communal de Corcelles-Cormondrèche a nommé à compter du 1^{er} janvier dernier le lieutenant Jean-Claude Robert au grade de premier-lieutenant, adjudant de la compagnie de sapeurs-pompiers. La commission du feu a nommé le sergent Roger Wuthier au grade de lieutenant et le sapeur Raymond Evard au grade de sergent-major.

COLOMBIER

Cérémonie de promotion

(c) L'école de sous-officiers infanterie 2 se déroule actuellement à Colombier. La cérémonie de promotion aura lieu le vendredi 3 février à la salle des spectacles de Boudry.

OPTIQUE des Arcades
LAMBOLEY
OPTICIEN DIPLÔMÉ
Anciennement RABUS
lunetterie
lentilles de contact
Exécution de l'ordonnance de votre ophtalmologiste
FAUBOURG DE L'HÔPITAL 3
2000 NEUCHÂTEL - TEL. (038) 25 11 38

Entretien au consulat d'Italie de Neuchâtel

Des problèmes, mais en premier lieu une amitié séculaire

En 1974, la communauté italienne du canton de Neuchâtel comptait 20.140 âmes, mais aujourd'hui, seulement 16.400 environ et de nouveaux départs sont annoncés. Comment vivent ici ces amis italiens ? Nous avons posé la question au consul, M. Eugenio Campo, et au professeur Fulvio Feroldi qui coordonne les efforts de 24 pédagogues italiens payés par leur Etat et dont les traitements s'élèvent à environ 800.000 fr. par an. En trois ans, près de 3000 horlogers italiens victimes de la crise économique, sont retournés chez eux. En général, ces travailleurs qualifiés, comme ceux de l'industrie de la construction, retrouvent facilement un emploi décent dans leur pays d'origine.

Pourtant, derrière tout cela, il y a un drame humain. Celui des enfants italiens, nés ou élevés en Suisse et qui ne parviennent pas à s'intégrer dans leur patrie ce qui a déjà

provoqué quelques retours de familles italiennes dans le canton, dans la mesure où les règlements en vigueur le permettent...

DES RELATIONS DE CONFIANCE MUTUELLE

Le consul d'Italie à Neuchâtel, sans éluder certains problèmes en suspens, se félicite du climat actuel :

« Ici, nous avons d'excellentes relations avec les autorités cantonales et communales qui nous aident dans la mesure de leurs possibilités. La récente manifestation culturelle entre les deux pays a été un succès... »

M. Campo constate que la colonie italienne établie dans le canton date de plus d'un siècle :

« Nos compatriotes, qui séjournent ici en moyenne dix ans au minimum, s'intègrent sans difficulté grâce à leur connaissance de la langue française et à des amitiés solides avec des Neuchâtelois... »

Cette communauté, fortement attachée au principe de la régionalisation, compte à Neuchâtel 34 associations exerçant de multiples activités ouvertes à leurs amis neuchâtelois.

Le professeur Feroldi, dont la mission prendra malheureusement fin prochainement, nous a fait part de ses préoccupations, sur lesquelles nous reviendrons. Sur son impulsion, on a enregistré à fin 1976, une centaine de cours de langue et de culture générale en vue d'élever le niveau de 1130 élèves et de 508 adultes.

LA COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL SUISSES-ÉTRANGERS

La communauté de travail cantonale Suisse-étrangers, présidée par M. Claude Borel, est apolitique. Pour le professeur Feroldi, la question capitale est celle de la scolarité et de la collaboration avec les commissions scolaires :

« Avant, nous n'avions qu'un seul représentant, à titre consultatif, à Couvet. Il a fait un excellent travail. Aujourd'hui, nous en avons au Locle et à Neuchâtel. Dans le « Haut », tout va bien et nous souhaitons la même chose pour le « Bas »... »

Des questions restent en suspens. Ainsi, celles de l'intégration des résidents italiens et aussi de l'incertitude de l'emploi en Suisse qui incite, avec de graves problèmes sociaux, au retour dans la patrie d'origine :

« En France, on verse à titre anticipé, les allocations chômage aux Italiens qui souhaitent rentrer chez eux. Ici, et c'est regrettable, ils doivent les percevoir durant six mois, ce qui retarde une éventuelle réintégration dans leur pays d'origine. L'idéal serait de leur donner les mêmes droits tout en leur laissant bénéficier, en cas de retour, des permis de séjour acquis. Toutefois, à ce sujet,

nous restons ouverts à un éventuel compromis sur le plan fédéral... »

Les autorités scolaires neuchâteloises de l'enseignement primaire refusent que les élèves se livrent à d'autres activités en dehors de l'école, ceci, estiment-elles, dans leur intérêt.

Le professeur répond :

« Nous sommes d'accord sur ce principe. Toutefois, nous préconisons des cours de conversation pure, notamment pour les familles « instables » appelées à chaque instant à quitter le canton pour l'Italie... »

M. Feroldi partage l'opinion de nombreux de ses collègues neuchâtelois :

« L'idéal c'est l'éducation de l'enfant dans le cadre familial. Tout en tenant compte de considérations purement techniques, nous pensons que l'enseignement « étatisé », laissant la responsabilité de l'enfant à l'école, est négatif... »

J. P.

AVIS OFFICIELS



Département des Travaux publics

Le Service cantonal des automobiles cherche pour chacune de ses halles d'expertise de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, un

Inspecteur-contrôleur de véhicules

Exigences: (qualifications selon OAC art. 65)
 - 24 ans révolus
 - avoir subi avec succès l'examen final d'apprentissage de mécanicien sur automobiles ou dans une profession technique équivalente et avoir exercé sa profession au moins une année depuis la fin de l'apprentissage
 - posséder depuis trois ans au moins un permis de conduire suisse des catégories B ou C, sans avoir compromis, pendant cette période, la sécurité routière en violant des règles de la circulation.
Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 27 janvier 1978.



La Station d'Essais viticoles d'Auvernier

organise

un cours de taille de la vigne

un cours de greffage de la vigne

Les personnes qui s'intéressent à ces cours sont priées de s'annoncer à la direction de la station jusqu'au 23 janvier au plus tard.

Tous renseignements utiles seront donnés aux personnes inscrites.

IMMEUBLES

A vendre à Neuchâtel-La Coudre **appartement 5 pièces** cuisine, salle de bains et toilettes séparées, tout confort, vue imprenable sur le lac. Prix: 180.000 fr. (base de discussion). Tél. (031) 56 48 36, interne 6 ou adresser offres écrites à BT51 au bureau du journal.

A vendre à Cortaillod **villa de 6 1/2 pièces** partiellement mitoyenne. Construction récente, soignée. Cadre agréable: situation tranquille, ensoleillée, grand dégagement, jardin arborisé. Garage.

FIDUCIMSA
 Gestion commerciale et immobilière
 Tél. 038 3154 44 Grand-Rue 18 2034 Peseux

HOME + FOYER spécialiste de la villa

depuis plus de 20 ans, vous offre encore mieux: triple vitrage isolant utilisation de l'énergie solaire 3500 réalisations jusqu'à présent.

Vos avantages:

1. construction de première qualité à des conditions intéressantes.
2. conseils détaillés et gratuits avant la signature du contrat.
3. prix, délais et financement garantis.
4. construction traditionnelle, avec excellente isolation.
5. nous prenons en considération les meilleures entreprises locales.

Le client est roi



BON pour catalogue en couleurs

Nom, Prénom: _____
 Rue: _____
 No postal / Lieu: _____ 319

HAUS+HERD / HOME+FOYER
 2502 Biemme
 93, rue du Boujean Tél. 032 42 10 42
 Baden Domal-Ems GR Herzogenbuchsee
 Lausanne Lucerne Lugano Sion Sissach Wil SG

À VENDRE UN TRÈS BEAU DOMAINE AGRICOLE

situé dans le canton de Neuchâtel, comprenant des bâtiments d'habitation et de ferme modernisés, en bon état, des étables pour 50 pièces de bétail, grange, remise, porcherie, vastes dépendances, 27 hectares de terres cultivables et d'excellente qualité, plates ou peu inclinées, à une altitude de 600 mètres, plus un pré de montagne de 26 hectares à 1300 mètres d'altitude moyenne, avec loge de construction récente, comprenant logement, fenil et vaste écurie, et bonne route d'accès.

Etude Jean-Pierre Michaud, avocat et notaire, Colombier (Neuchâtel). Tél. (038) 41 23 02.

Cherche à acheter

vieille maison ou ferme sans confort.

Adresser offres écrites à AX 100 au bureau du journal.

A vendre à Champex-Lac (1500 m)

APPARTEMENT MEUBLÉ cheminée française, loggia. Fr. 170.000.—

Tél. (027) 22 80 50.

A VENDRE

À AUVERNIER

dans petit immeuble résidentiel

APPARTEMENTS

de 5 1/2 PIÈCES

Agencements luxueux, cuisine très soignée, 2 salles d'eau, cheminée de salon, tapis tendus, balcon, vue extraordinaire sur le lac, les Alpes, le port, les vieux toits. Fr. 225.000.— y compris garage et place de parc. Financement assuré.

SEILER & MAYOR S.A. Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

TERRAINS

ÉQUIPÉS ET BIEN SITUÉS POUR INDUSTRIE ET VILLAS

À VENDRE

À BEVAIX GORGIER SAINT-AUBIN SAUGES

S'adresser à **MULTIFORM S.A.** Saint-Aubin Tél. (038) 55 27 27

A vendre à Peseux, **magnifique appartement**

de 5 pièces dans un immeuble en propriété par étage de 6 appartements. Bains-W.-C. séparés; vue et dégagement. Agence immobilière

regietel
 Fbg du Lac 2 - Neuchâtel
 Tél. (038) 24 17 24

CHALET

en France, bordure de rivière, tout confort, surface habitable 50 m² + sous-sol.

Adresser offres écrites à BZ 112 au bureau du journal.

A LOUER

NEUCHÂTEL, Belleruche 1 - à louer tout de suite ou pour date à convenir

appartement de 2 pièces

Loyer Fr. 370.—, charges comprises; cuisine agencée (borne); chambres de 12 m² et 10 m²;

bain/W.-C.; cave et galetas; ascenseur.

Pour visiter: tél. 24 46 23, concierge.

IMMOTEST S.A. Biemme, tél. (032) 22 50 24.

A louer à Bevaix

Jonchères 3, **STUDIO ET APPARTEMENTS 3 et 4 PIÈCES**, confort, loyers Fr. 210.—, Fr. 350.—, Fr. 460.—, plus charges.

A louer à Boudry

Ch. Montant 6, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, confort, loyer Fr. 435.—, plus 70.—.

Fbg Philippe-Suchard 19, **APPARTEMENTS 1 et 4 PIÈCES**, confort, loyers Fr. 160.—, plus 25.— et Fr. 370.—, plus 90.—.

A louer à Colombier

Rue Bassée 3, **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, sans confort, loyer Fr. 150.—.

A louer à Corcelles

Grand-Rue 30, **STUDIO**, tout confort, loyer Fr. 180.—, plus 40.—.

A louer à Cornaux

APPARTEMENT 4 PIÈCES, confort, loyer Fr. 485.—, plus 120.—.

A louer à Neuchâtel

Battieux 1, **APPARTEMENT 1 PIÈCE**, confort, loyer Fr. 257.— plus 35.—.

Côte 7, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, confort, loyer Fr. 270.— plus 70.—.

Evole 21, **STUDIO**, tout confort, loyer Fr. 250.— plus 30.—.

Parcs 34, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, confort, loyer Fr. 380.— plus 70.—.

REGIMMOBSA. Ruelle W.-Mayor 2 Neuchâtel Tél. 038 24 79 24

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir à la rue des Parcs

STUDIO NON MEUBLÉ

tout confort.

Loyer mensuel Fr. 250.— + charges.

CHALET

en France, bordure de rivière, tout confort, surface habitable 50 m² + sous-sol.

Adresser offres écrites à BZ 112 au bureau du journal.

A LOUER

NEUCHÂTEL, Belleruche 1 - à louer tout de suite ou pour date à convenir

appartement de 2 pièces

Loyer Fr. 370.—, charges comprises; cuisine agencée (borne); chambres de 12 m² et 10 m²;

bain/W.-C.; cave et galetas; ascenseur.

Pour visiter: tél. 24 46 23, concierge.

IMMOTEST S.A. Biemme, tél. (032) 22 50 24.

A louer à Bevaix

Jonchères 3, **STUDIO ET APPARTEMENTS 3 et 4 PIÈCES**, confort, loyers Fr. 210.—, Fr. 350.—, Fr. 460.—, plus charges.

A louer à Boudry

Ch. Montant 6, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, confort, loyer Fr. 435.—, plus 70.—.

Fbg Philippe-Suchard 19, **APPARTEMENTS 1 et 4 PIÈCES**, confort, loyers Fr. 160.—, plus 25.— et Fr. 370.—, plus 90.—.

A louer à Colombier

Rue Bassée 3, **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, sans confort, loyer Fr. 150.—.

A louer à Corcelles

Grand-Rue 30, **STUDIO**, tout confort, loyer Fr. 180.—, plus 40.—.

A louer à Cornaux

APPARTEMENT 4 PIÈCES, confort, loyer Fr. 485.—, plus 120.—.

A louer à Neuchâtel

Battieux 1, **APPARTEMENT 1 PIÈCE**, confort, loyer Fr. 257.— plus 35.—.

Côte 7, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, confort, loyer Fr. 270.— plus 70.—.

Evole 21, **STUDIO**, tout confort, loyer Fr. 250.— plus 30.—.

Parcs 34, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, confort, loyer Fr. 380.— plus 70.—.

REGIMMOBSA. Ruelle W.-Mayor 2 Neuchâtel Tél. 038 24 79 24

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir à la rue des Parcs

STUDIO NON MEUBLÉ

tout confort.

Loyer mensuel Fr. 250.— + charges.

A louer à Fontainemelon pour le 1^{er} avril 1978

LOCAL
 pour petit magasin, bureau ou entrepôt.
 Loyer Fr. 250.— + charges.
 Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel Tél. (038) 24 37 91.

LE LANDERON
 A louer tout de suite ou pour date à convenir, des

appartements de 3 1/2 pièces

Loyer mensuel à partir de Fr. 528.—, tout compris.
 - Magnifique vue sur le lac.
 - Situation tranquille et très ensoleillée.
 - Compartiment de surgélation.

Renseignements par la gérance: Tél. (031) 22 02 55.

Charmettes 36-38
 2 pièces, hall, cuisine, bains/W.-C. Fr. 370.—
 3 pièces, cuisine, bains/W.-C. des Fr. 435.— + charges.
 Immeuble avec confort. Limite Neuchâtel/Peseux. Vue, soleil, dégagement. Quartier tranquille, bus proche.
 Pour visiter: tél. (038) 31 68 02.
 Gérances P. Stoudmann - Sogim S.A., rue du Maupas 2, Lausanne, tél. (021) 20 56 01.

A louer à Colombier, tout de suite ou pour date à convenir,

APPARTEMENT

3 pièces à quelques minutes de l'arrêt du tramway. Situation tranquille avec grand dégagement.
 Loyer mensuel Fr. 415.— plus charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

BOUDRY
 A louer au chemin des Addoz pour date à convenir

2 pièces Fr. 250.—
3 pièces dès Fr. 315.—
 charges en plus.
 Pour visiter: M^{me} Sauser, tél. (038) 42 22 49.
 Pour traiter: Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel, tél. (038) 24 67 41.

A louer, rue des Sablons, à Neuchâtel,
beau 1 pièce
 tout confort, cuisine équipée, salle de bains, balcon.
 Renseignements: LA NEUCHÂTELOISE-Assurances Tél. 21 11 71.

A louer AU LANDERON, immédiatement ou pour date à convenir,

appartements tout confort

3 pièces dès Fr. 448.—
 4 pièces dès Fr. 599.—
 dès le 24 janvier 1978, 2 pièces Fr. 331.—.
 Ces prix s'entendent charges comprises.

A louer à BOUDRY (Fbg Ph.-Suchard)

immédiatement ou pour date à convenir,

4 PIÈCES Fr. 550.—

charges comprises. Confort, situation tranquille.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

Place de la Gare, Neuchâtel

places de parc

S'adresser à Georges Annon Bulova, Neuchâtel. Tél. 24 15 52 ou 25 86 79.

À LOUER À NEUCHÂTEL

VERGER-ROND 8
 appartement HLM 3 pièces - confort. Fr. 210.— + charges.
 Libre dès le 1^{er} avril 1978.

PORT-ROULANT 12
 magnifiques appartements 4 et 5 pièces - tout confort. Fr. 645.— / 655.— + charges.
 Libres tout de suite ou date à convenir.

TROIS-PORTES 61-63
 appartements 2 et 3 pièces, tout confort. Fr. 365.— / 470.— / 480.— + charges.
 Libres dès le 1^{er} avril 1978 ou date à convenir.

Pour tous renseignements: Tél. 25 66 66.

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfrath R. Aeschelmann
 Rédacteur en chef: J. Hostettler
Réception centrale:
 Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
 Téléphone (038) 25 65 01
 Compte de chèques postaux 20-178
 Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Nouveaux tarifs d'abonnements FAN-L'EXPRESS dès le 1^{er} janvier 1978

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 112.— 59.— 31.— 11.—

ÉTRANGER
 Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

La 1300 avec hayon la plus vendue en Suisse
A quoi est dû cet enthousiasme pour la Mazda 323?



9990.—

La Mazda 323 est la seule 1300 avec hayon pour moins de 10 000 fr. Mais le prix n'est pas la seule raison de l'enthousiasme qu'elle suscite. Jugez plutôt:

Exemple No 2: plaisir de conduire parfait, «comportement routier sans problème» (Revue Automobile), sécurité sans faille. Qui dit mieux?



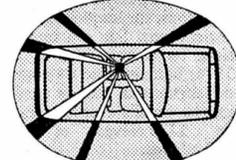
La tranquille assurance d'une voiture robuste et bien conçue

Quand vous prendrez pour la première fois le volant de la Mazda 323, vous vous sentirez immédiatement à l'aise et en parfaite sécurité. Un moteur souple et puissant, une direction douce et précise, une suspension à 4 ressorts hélicoïdaux et un guidage soigné de l'essieu arrière garantissent une tenue de route sans défaut. Le système de freinage à double circuit avec servo-frein et régulateur de pression ainsi que les pneus radiaux à carcasse métallique vous éviteront les mauvaises surprises.

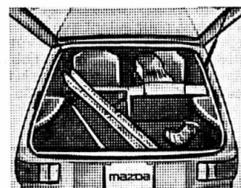
L'équipement tout confort...

... de la Mazda 323: sièges-couchettes, appuie-tête incorporés, volant sport gainé, moquette (jusque dans le coffre), glaces teintées, lave-glacé électrique, phares de recul, compteur journalier, montre, poignées de maintien, etc. Qui dit mieux?

335° de visibilité: qui dit mieux?



Les très grandes vitres panoramiques assurent un maximum de visibilité. Par mauvais temps, vous apprécierez le dégivrage des vitres latérales et la vitre arrière chauffante.



Dossiers rabattables séparément

Les Mazda 323 sont des voitures polyvalentes qui s'adaptent au nombre des passagers et à l'encombrement des bagages. Volume max. du coffre: 1250!!

Mazda 323: des prix vraiment avantageux

Les prix Mazda sont des prix tout compris, avec garantie d'une année et tous les km que vous voudrez. Pour un essai, un simple coup de téléphone suffit. L'agent Mazda le plus proche viendra volontiers vous chercher pour vous présenter l'un ou l'autre des 5 modèles Mazda 323:

| | | |
|---------|----------|----------|
| 1000 E | 3 portes | 8 990.— |
| 1000 | 3 portes | 9 590.— |
| 1300 | 3 portes | 9 990.— |
| 1300 GL | 3 portes | 10 700.— |
| 1300 GL | 5 portes | 11 200.— |

* automatique + 900.—
 Importateur: Blanc & Paiche SA, 1217 Meyrin/GE

mazda 323

Offre plus pour moins

Neuchâtel M. Bardo SA, Sablons 47, 038 2418 42
 R. Blaser, Faubourg du Lac 29, 038 2573 63

La Chaux-de-Fonds R. Chamaux, rue du Progrès 90-92, 039 2218 01
 Garage des Siades, Charmières 85, 039 23 68 13

Bettes J.-M. Vaucher, 038 61 25 22
 Biemme Giro-Garage, Route de Soleure 126, 032 4215 42

8147 065299 B

A LOUER

A louer à Neuchâtel, rue de la Côte, dès le 31 mars 1978.

STUDIO

partiellement meublé, tout confort, Fr. 230.—/mois + charges;

appartement de 2 pièces

tout confort, cuisine agencée, Fr. 330.—/mois + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55. 065366 G

Neuchâtel/La Coudre

A louer pour le 24 mars 1978 des

appartements de 2 pièces

à partir de Fr. 376.—, charges comprises, - cuisine agencée - balcon - confort moderne - situation ensoleillée.

Renseignements par la gérance: 065378 G

ROBERT PFISTER AG

Immobilien und Verwaltungen Neugasse 17, Bern, Telefon 031 22 02 55

A louer pour date à convenir dans immeuble neuf avec ascenseur, près de la gare

2 pièces avec balcon

Fr. 375.—

3 pièces avec balcon

Fr. 480.— charges non comprises.

Pour visiter: M^{me} Dubey, Fahys 123, tél. (038) 24 53 18.

Pour traiter: Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel, tél. (038) 24 67 41. 062880 G

Saint-Nicolas 26

Neuchâtel

4 pièces, cuisine, salle de bains/W.-C. Fr. 433.— + chauffage et eau chaude. Situation dégagée, vue, soleil, verdure. Bus à proximité.

2 pièces, cuisine, bains/W.-C. Fr. 312.— libre dès 1^{er} avril 78.

Pour visiter: tél. (038) 24 33 19. Gérance P. Stoudmann-Sogim SA Rue du Maupas 2, Lausanne. Tél. (021) 20 56 01. 62920 G

Gouttes-d'Or 17

2000 Neuchâtel

1 studio libre dès le 2 février 1978 à Fr. 262.— charges comprises.

Boxes dans garage collectif à 70 fr

Téléphoner au 25 07 14. 065527 G

A LOUER maison villageoise

A Montagny près Yverdon, vieille entièrement rénovée - cachet rustique. 4 1/2 pièces, 2 salles d'eau avec W.-C. Buanderie avec machine à laver, cuisine équipée, belle cave, grande cheminée de salon, petit jardin. Libre tout de suite ou date à convenir

Renseignements (024) 21 62 44, pendant les heures de bureau. 065386 G

A louer à BÔLE, dès le 31 mars 1978, dans petits locaux,

appartement de 3 1/2 pièces

Fr. 375.—/mois + charges

appartement de 5 1/2 pièces

Fr. 560.—/mois + charges, tout confort, balcon, réduit, cave et galetas.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55. 065363 G

A louer à Bôle pour fin février 1978

appartement 2 pièces

tout confort. Balcon, vue, galetas, cave. Fr. 286.— plus charges.

Tél. (039) 22 67 23. 065360 G

A louer à MARIN, dès le 31 mars 1978,

appartement de 1 pièce

Fr. 275.—/mois + charges

appartement de 3 pièces

Fr. 415.—/mois + charges, tout confort, balcon, place de jeu pour enfants.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55. 065365 G

A louer à Chézard (Val-de-Ruz) tout de suite ou pour date à convenir

APPARTEMENTS

de 3 et 4 pièces, confort, Fr. 283.— et Fr. 348.— + charges.

Fiduciaire J.-P. Erard Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91. 065324 G

armoiries

SOLDES SOLDES

POUR LES PETITS!

| | | |
|-----------------------------|-------|------|
| Salopettes | 29.90 | 15.- |
| Jaquette Shetland | 32.80 | 19.- |
| Reporter similicuir | 108.- | 75.- |
| Blouson garçon genre Jeans | 79.- | 50.- |
| Jaquette gros tricot | 49.50 | 30.- |
| Robe manche 3/4 genre Jeans | 89.- | 49.- |

DES BONNES AFFAIRES À TOUS LES RAYONS

Notre force c'est le choix
Neuchâtel

Vente autorisée de 16 janvier au 4 février 1978.

RECORD

CONFECTION DAME

- Chemisiers 100 % coton unis ~~39.90~~ **20.-**
- Pantalons gabardine unis ~~89.-~~ **55.-**
- Jupes unies gabardine ~~89.-~~ **30.-**

20 % DE RABAIS SUR LES MANTEAUX ET JAQUETTES EN FOURRURE

- Pulls Shetland ~~27.90~~ **15.-**
- Vestes peau doublées borg ~~358.-~~ **258.-**
- Blazer ~~148.-~~ **60.-**
- Robe jersey manches courtes ~~139.-~~ **50.-**
- Vestes velours plat ~~79.-~~ **50.-**

20 % DE RABAIS SUR TOUS LES SKIS, VESTES ET ENSEMBLES DE SKI

POUR VOUS MESSIEURS!

- Jaquettes ~~79.-~~ **59.-**
- Pull col roulé laine ~~69.-~~ **49.-**
- Chemises fantaisie ~~45.50~~ **29.-**
- Jeans velours ~~79.-~~ **45.-**
- Pull acryl-laine ~~34.90~~ **15.-**
- Pantalons trévia ~~79.-~~ **45.-**

50 % DE RABAIS AUX CLIGNOTANTS ROUGES

A louer centre de la ville, rue de l'Hôpital, plusieurs

studios

cuisinette agencée, salle de bains avec W.-C. Fr. 230.— + charges.

Seiler & Mayor S.A. Tél. 24 59 59. 064414 G

A louer au LANDERON, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 2 1/2 pièces

au 2^{me} étage, tout confort, cuisine agencée, balcon ascenseur. Loyer mensuel Fr. 295.— + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55. 065369 G

A louer pour date à convenir au chemin de la Cassarde, situation dominante

2 PIÈCES

dont cuisine agencée et grand salon avec balcon. Loyer dès Fr. 400.— + charges.

Etude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 062881 G

A louer près de la gare dans garage souterrain chauffé

place de parc

Fr. 70.—

Tél. (038) 24 53 18. 062879 G

A louer à Neuchâtel, dès le 31 mars 1978,

appartement de 3 pièces

tout confort, cuisine équipée, tapis tendus, salle de bains, W.-C. séparés. Loyer mensuel Fr. 420.— + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55. 065367 G

Baux à louer au bureau du journal

A louer à AREUSE (rte de Cortaillon) immédiatement ou pour date à convenir

3 PIÈCES

Fr. 425.— charges comprises, confort.

Tél. 24 42 40. 064913 G

LOUEZ UN appartement de vacances en Toscane

pays du SOLEIL et de la CULTURE

- Nous avons sélectionné pour vous en belles et tranquilles positions, plus de 100 confortables appartements et maisons de vacances, à la mer, dans les collines du Chianti et aux portes des plus belles cités médiévales: Florence, Sienne, San Gimignano...
- D'avril à octobre, un des plus beaux climats d'Europe assurera la réussite de vos vacances!
- Nous vous recommandons d'effectuer votre réservation avant la fin mars!

Adressez vos réponses - précisant zone (mer ou campagne), nombre de personnes, époque, durée, etc. - à: CUENDET SPA (société suisse), I-53030 Strovo N° 8 (Sienne), tél. 0039577/30 41 25. 065320 W

DEMANDES A LOUER

Cherche à louer

bel appartement 3-4 pièces (110 m²), tranquille, confortable et soigné région BEVAIX - SAINT-AUBIN.

Tél. 55 23 74 (18 h-20 h). 061500 H

Cherche à louer pour l'été ou à l'année

vieille ferme

ou

chalet d'alpage

Régions: Creux-du-Van, Montagne de Boudry, Prises de Gorgier, de Montalchez, Fruitière de Bevaix, Provence, Les Rochat.

Ecrire sous chiffres FF 129 au bureau du journal. 065526 H

Appartements de vacances

VERBIER CHALET SATURNIN appartement confort 4 à 5 lits. Libre du 5 mars au 17 mars, 550 fr., charges comprises et depuis le 2 avril, juillet et août.

S. Rohrer, chalet Saturnin, Verbier, tél. (026) 7 67 36. 069033 W

Chambre indépendante

A louer à Marin, chambre indépendante meublée, possibilité de cuisiner. Située au centre du village.

Renseignements: LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES Tél. 21 11 71. 068849 C

Etude Clerc, notaires 2, rue J.-L. Pourtalès - Tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir à la rue Louis-Favre

CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE

part à la cuisine et cabinet de douches-W.-C. Loyer mensuel Fr. 200.— charges comprises. 064905 C

OFFRES D'EMPLOIS

PKZ

Vêtements engagerait une vendeuse - auxiliaire

connaissant bien la vente des articles messieurs.

Faire offres à PKZ Vêtements 2, rue du Seyon, à Neuchâtel. Tél. (038) 24 29 88. 064597 O

EMPLOYÉE

pour différents travaux de contrôle et de manutention. Connaissance de la dactylographie désirée. Horaire complet. Date d'entrée souhaitée: début février ou à convenir.

Faire offre sous chiffres AY 111 au bureau du journal. 065018 O

AGENCE ALFA

de la place de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

mécanicien-auto

avec quelques années de pratique. Bon salaire. Semaine de 5 jours.

Tél. (038) 24 18 42. 065415 O

Chambres

A louer à Marin, chambre indépendante meublée, possibilité de cuisiner. Située au centre du village.

Renseignements: LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES Tél. 21 11 71. 068849 C

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE

part à la cuisine et cabinet de douches-W.-C. Loyer mensuel Fr. 200.— charges comprises. 064905 C

EMPLOYÉE

pour différents travaux de contrôle et de manutention. Connaissance de la dactylographie désirée. Horaire complet. Date d'entrée souhaitée: début février ou à convenir.

Faire offre sous chiffres AY 111 au bureau du journal. 065018 O

AGENCE ALFA

de la place de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

mécanicien-auto

avec quelques années de pratique. Bon salaire. Semaine de 5 jours.

Tél. (038) 24 18 42. 065415 O

Banque de la place cherche

fondés de pouvoir mandataires commerciaux

Nous demandons: - âge 30-35 ans; - nationalité suisse; - personne se destinant aux affaires et aimant les contacts clientèle; - une expérience bancaire de plusieurs années; - une bonne connaissance de l'anglais.

Nous offrons: - une formation; - une possibilité de carrière dans le cadre d'une grande banque.

Adresser offres et curriculum vitae, sous chiffres Y-900093-18 à Publicitas, 1211 Genève 3. 065243 O

Nous cherchons:

un ouvrier de fabrication

pour exécuter différents travaux d'atelier tels que, fraisage, perçage, etc.

un ouvrier d'expédition

chargé des travaux de préparation à l'expédition: gris sage, emballage et de différents travaux d'atelier

Places stables et bien rémunérées, formation assurée par nos soins.

Les personnes ayant de l'initiative et le sens des responsabilités voudront bien adresser leurs offres ou se présenter à:

Fabrique EGIS 2022 Bevaix. Tél. (038) 46 16 22.

CONSEILLER

nous souhaitons que notre futur collaborateur soit âgé de 25 à 40 ans et marié, qu'il ait de l'entregent et une bonne présentation. S'il est étranger au bénéfice d'un permis C.

NOUS OFFRONS: - fixe, frais et commissions, ainsi que d'appréciables avantages sociaux.

Notre futur collaborateur bénéficiera d'une instruction gratuite pour sa nouvelle profession. Que vous soyez dans la vente ou pas, nous vous remercions de nous envoyer le présent coupon pour de plus amples informations.

A envoyer sous chiffres 87-679 à Annonces Suisses S.A. «ASSA» 2 fbg du Lac, 2001 Neuchâtel

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ N° P. Localité: _____

Age: _____ Profession: _____ Tél.: _____

064688 O

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS 124^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police

L'un des deux prévenus a préféré tout nier...

Dans notre édition d'hier, nous avons passé la première partie de ce tribunal de police, dont voici le reste.

Un ancien commerçant de Môtiers, S. C. était poursuivi sur plainte d'un fermier de Plancemont sur Couvet. Celui-ci avait acheté à sa propriétaire une moto-faucheuse pour 800 francs. Comme elle présentait quelques défauts, il la donna à réparer à S. C. qui lui dit que la réparation serait trop onéreuse. Il offrit de la reprendre pour 700 fr. en proposant de lui en livrer une autre. Or, la livraison n'a jamais été faite et S. C. a même vendu sans droit la moto-faucheuse à un tiers à Fleurier.

— Je veux, dira le plaignant, que S. C. m'acquitte une facture et qu'il verse le solde qui m'est dû...

Reconnu coupable d'escroquerie, S. C. a été éclopé de vingt jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et de 30 fr. de frais. Il s'est engagé à rembourser au plaignant le 28 février prochain la somme de 368 fr. 70.

Un habitant de Buttes F. E. était accusé de voies de fait et de dommage à la propriété par J. S., de La Montagne de Buttes, lui-même prévenu de diffamation. J. S. prétendait que F. E. l'aurait nargué et

menacé avec un bâton, alors qu'il chargeait du bois à la gare de Buttes. F. E. contestait totalement les faits et s'est inscrit en faux contre l'allégation de J. S. selon laquelle il aurait été pris de vin alors qu'il allait faire une visite de deuil.

Comme J. S. disait qu'il avait dû se cacher derrière un wagon, le juge lui déclara:

— Vous n'êtes pas très courageux...

Il semble que depuis que J. S. est sur territoire de Buttes, la zizanie règne. En tout cas, J. S. a adopté le même système de défense que, récemment, devant le tribunal correctionnel en niant tout, bien que le président ait insisté pour qu'il dise la vérité. A cela s'ajouta une lettre relatant une conversation téléphonique où J. S. — qui contestait — se serait fait passer pour F. E. Finalement, ce dernier a refusé toute conciliation, préférant que l'affaire suive son cours.

— Je reprends la lettre que j'ai déposée, dit F. E., car je ne voudrais pas qu'elle disparaisse...

Le 12 novembre, en fin d'après-midi, M. H., de Couvet, qui avait mangé la fondue à la montagne et vidé quelques verres de trop, roulait à vive allure dans une rue de Môtiers.

Il a dépassé la ligne du stop en un endroit dangereux. De plus, il y avait un pneu lisse à son véhicule. Au poste, l'agent constata que M. H. sentait l'alcool; il fut soumis aux examens d'usage et l'analyse du sang révéla une alcoolémie de 2 gr pour mille en moyenne. Les faits étaient reconnus. De bons renseignements ont été obtenus sur le prévenu. M. H. a été condamné à 500 fr. d'amende et à 258 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans deux ans.

G. D.

Assemblée de la fanfare « L'Ouvrière » de Fleurier

De notre correspondant:

La fanfare « L'Ouvrière » de Fleurier a siégé en présence de 29 membres. Cinq s'étaient fait excuser, dont M. Jean-Louis Barbezat, président d'honneur. Après que « La Joyeuse », sous-groupe de la fanfare, eut interprété trois morceaux, en l'absence du président, M. Jacques Droz, retenu par la maladie, c'est M. Willy Lambelet, vice-président qui ouvrit la séance... Il souhaita la bienvenue aux membres

Nouveau comité au «Maennerchor» de Couvet

De notre correspondant:

Sous la présidence de M. Jakob Klucker, le «Maennerchor» a siégé à Couvet. Après avoir adopté le procès-verbal et les comptes, l'assemblée a pris connaissance du rapport annuel du président. Deux démissions ont été enregistrées: celle du président et du caissier, M. Paul Henggi a été nommé membre honoraire pour 20 ans d'activité. Dix membres ont atteint

aux répétitions une fréquence d'assiduité de 90 à 100%. Les Fleuriens sont très actifs et réguliers aux répétitions.

Après un long débat, le comité a été formé comme suit: MM. Jakob Klucker, président; Ernest de Pourtalès, vice-président; Joseph Schaller, secrétaire; Paul Henggi, secrétaire des procès-verbaux; Eric Maerzdorfer, caissier et Hans Burkhard, archiviste.

Le directeur, M. Pierre Aeschmann, qui jouit de l'estime générale, a été confirmé dans ses fonctions par acclamations. Le prochain concert aura lieu le 18 mars en collaboration avec la fanfare «L'Avenir». Il sera précédé le 19 février d'un loto. Heureux d'avoir pu constituer un nouveau comité, le président leva la séance vers 23 heures.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police

Un mari indigné injurie l'employeur de sa femme

De notre correspondant:

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de M^{me} Ruth Schaefer-Robert et de M. François Buschini, suppléant, assistés de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

Lors d'un contrôle de véhicules, la police a intercepté R.C. Constatant d'emblée qu'il était pris de boisson, ils le soumettent aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 1.4 gr %. Les analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 1,75 gr et 1,95 gr %. Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et au paiement d'une amende de 200 fr. qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de même durée; 210 fr. de frais sont mis à sa charge.

J.A. circulait en voiture rue du Faubourg, à Dombresson. Alors qu'il

changeait de vitesse, son véhicule glissa sur une plaque de glace puis fit un tête-à-queue et finalement heurta une barrière. Après avoir parcouru un peu plus loin son véhicule auquel il avait enlevé les plaques, il se fit reconduire à son domicile par un automobiliste sans aviser le lésé ou la police des dégâts qu'il avait causés. Le lésé ayant déposé plainte, la police enquête aussitôt et découvrit le lendemain la voiture de J.A. dans une carrosserie. Au vu des explications données par le prévenu, le tribunal réduit à 200 fr. l'amende de 500 fr. proposée par le procureur général, et met à sa charge les frais fixés à 64 francs.

La femme de G.F. travaille en qualité de sommelière. Reprochant à son employeur de la garder trop longtemps dans son établissement après l'heure de fermeture, G.F. s'est adressé à lui en des termes injurieux qui lui ont valu une plainte pénale. Il reconnaît les faits. Le

tribunal le condamne à une amende de 100 fr., qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an. Il paiera en outre 115 fr. de frais et une indemnité de dépens de 100 fr. au plaignant pour frais d'intervention de son avocat.

A Chézard, P.M. quittait un chemin vicinal au volant d'une fourgonnette pour emprunter la route cantonale. Engagé sur 2 m environ, il arrêta son véhicule lorsqu'il vit arriver sur sa gauche la voiture conduite par Y.V. Croyant que la fourgonnette allait lui couper la route, Y.V. freina, ce qui eut pour effet de lui faire perdre la maîtrise de son véhicule qui glissa sur la chaussée verglacée et heurta une voiture qui venait en sens inverse, correctement à sa droite. Pour s'être trop avancé sur la route alors qu'un véhicule prioritaire survenait, P.M. est condamné à 80 fr. d'amende et 86 fr. de frais.

Un grand jour en mai pour la fanfare « L'Ouvrière » de Chézard-Saint-Martin

De notre correspondant:

L'assemblée générale de la fanfare «L'Ouvrière» de Chézard-Saint-Martin s'est tenue dernièrement. A l'ouverture de la séance, le président constata la présence de 38 membres sur un effectif de 44. Il lut ensuite les vœux de bonne année envoyés par la commune de San-Giorgio, dans le nord de l'Italie, localité où la fanfare avait pris part avec succès à une manifestation il y a deux ans. Dans son rapport, M. Eric Renaud, président, exprima sa satisfaction quant à la marche de la société. S'il y a eu quatre démissions, elles furent compensées par l'admission de six nouveaux musiciens. Vingt-quatre habitent la localité et vingt ont leur domicile en dehors, quelques-uns faisant même un long trajet pour venir aux répétitions.

Le 6 février 1977, à l'assemblée cantonale de Couvet, MM. Jean-François Diacon et H. Bourquin ont été félicités pour leurs 25 ans d'activité. La société a participé à seize services et quarante-huit répétitions, soit soixante-quatre séances ou sorties. L'année nouvelle verra un grand événement, car le 20 mai verra l'inauguration de la nouvelle bannière. Les femmes des membres ont été spécialement remerciées pour leur activité en faveur de cette nouvelle bannière comme l'a été M. Pozza, directeur, congratulé pour son zèle, ses capacités et sa fidélité. Il sera mis souvent à contribution l'année à venir car huit manifestations sont déjà prévues.

Dans son rapport, M. Francis Stauffer, trésorier, fit état d'un bénéfice et il exprima sa satisfaction au sujet de la nouvelle bannière qui pourra être payée comptant. Les vérificateurs ayant recommandé leur approbation, les comptes furent adoptés à l'unanimité.

M. Daniel Diacon, responsable des instruments, fit savoir que si les réparations ont été peu nombreuses, en revanche la réserve en instruments était bien mince. Au sujet des absences, deux musiciens n'ont pas manqué une seule fois.

Voulant alors passer aux nominations, le président n'eut pas le temps de s'exprimer qu'il était déjà nommé et applaudi pour la dix-septième fois! Les autres membres du comité furent également réélus de sorte que les responsables pour l'année nouvelle sont: président, M. Eric Renaud; vice-président, M. Jean Sandoz; trésorier, M. Francis Stauffer; secrétaire, M. Raymond Berthoud et adjoints MM. Jean-Paul Augsborg, Daniel Diacon et Marcel Veuve. Le directeur est M. Rino Pozza, le sous-directeur, M. Jean-François Haddorn, le banneret, M. Raymond Berthoud, et le trésorier chargé des cotisations, M. Pierre-André Martinelli. Le responsable du matériel est M. Daniel Diacon, celui des

uniformes et des archives, M. Pierre-Alain Berthoud.

Dans les divers, M. Marcel Veuve proposa qu'un membre de la société s'occupe spécialement des jeunes manquant encore d'un peu d'expérience pour qu'ils arrivent plus facilement au niveau des membres plus anciens et plus expérimentés. Cette proposition fut acceptée à l'unanimité. M. Arthur Jaquet, le vétérinaire de la société, n'assistait pas à l'assemblée générale. Très grièvement atteint lors d'un accident de la circulation, il se remet lentement de ses blessures. Un membre de la société qui l'a bien suivi durant ces derniers mois, exprima sa reconnaissance à tous ceux et à celles qui lui ont rendu visite, lui ont écrit ou envoyé des messages d'affection pendant son séjour à l'hôpital puis lors de sa convalescence à la maison. Par ces paroles, chacun sentit combien est grande la solidarité et l'amitié au sein de la fanfare «L'Ouvrière» de Chézard-Saint-Martin. G.

Une victoire et deux défaites pour le Hockey-club de Dombresson

De notre correspondant:

En ce début d'année, le Hockey-club de Dombresson a obtenu une victoire et deux défaites. A Savagnier, le match s'est disputé en présence d'un nombreux public. Au cours de cette rencontre (7 janvier), Savagnier a gagné par

cinq buts à quatre. Précisons que les buts des «Bouffons» ont été marqués par Jean Raymond (2) et Gilbert Laubert (2).

Le lendemain les joueurs de Dombresson affrontaient sur la patinoire des Mélézes à La Chaux-de-Fonds l'équipe des Joux-d'arrière. Dombresson a gagné par dix buts à quatre marqués par Michel Calame (4), Michel Berthoud (2), Jean-Claude Strahm (1), Bernard Zaugg (1), Jean Bernard Feuz (1) et Jean Raymond (1). Le capitaine du club, Jean-Bernard Feutz a été victime d'une chute; il ne pourra plus jouer pendant le reste de la saison.

Dimanche passé à Saint-Imier, affrontant à nouveau les Joux-Derrière, les joueurs de Dombresson, manquant de chance cette fois-ci, ont perdu le match par 8 à 4. Les buts ont été marqués par Jean-Claude Strahm (2), Roland Meyer (1) et Michel Berthoud (1).

A Dombresson, on attend une baisse sensible du thermomètre pour pouvoir remettre la patinoire en état de fonctionner!

CERNIER

Semaine œcuménique

(c) Le Conseil de communauté catholique assisté de quelques représentants des paroisses protestantes du Val-de-Ruz ont décidé, dans le cadre de la semaine de l'Unité, d'organiser des rencontres fraternelles de personnes qui au sein des deux confessions assument les mêmes responsabilités.

C'est ainsi qu'aujourd'hui les chœurs paroissiaux se réuniront à l'église catholique de Cernier pour préparer la partie liturgique de l'office du 22 janvier. Demain, les foyers mixtes s'entretiendront de l'éducation religieuse de leurs enfants et mardi 24 janvier les catéchistes et les monitrices passeront une partie de l'après-midi à la cure catholique de Cernier pour faire connaissance et mettre en commun leur joie, leurs soucis et les difficultés rencontrées dans leur tâche auprès des enfants.

Signalons enfin qu'un office œcuménique sera célébré le dimanche 22 janvier, en fin d'après-midi, à l'église de Cernier pour permettre aux enfants d'y participer. Cet office sera suivi d'un pique-nique en commun dans les salles de la cure.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiorgio, Fontaines, dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Danse: Les Jouveys-sur-Coiffrane, «Le Grenier», tous les jeudis sauf le mardi.

Réapparition des poux à Buttes

(sp) On croyait l'épidémie conjurée. Or, après avoir sévi dans d'autres villages du Vallon, en particulier, les poux viennent de faire leur réapparition à Buttes, surtout à l'école... Des mesures ont été prises immédiatement pour lutter contre ces petits insectes nuisibles, de 2 à 3 mm de longueur, au corps mou, dépourvus d'ailes mais dont les articles terminaux des pattes forment des pinces acérées. On les identifie aussi en raison de leur couleur blanchâtre et, pourquoi pas, de leur nom latin: pediculi capitis.

CARNET DU JOUR

Fleurier: collège régional, 20 h: images du Val-de-Travers (cours UPN).
Fleurier, Le Rancho: bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 h.
Couvet: bar-dancing du Pont, ouvert jusqu'à 23 h.
Fleurier: patinoire, ouverte.
Médecin: dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou tél. (039) 23 79 87.
Les Verrières: bureau de renseignement, Banque cantonale.
FAN, bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 35.280.
Service du feu pour tout le Vallon: 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier tél. 61 10 21.

FRANCE VOISINE

Collision frontale près d'Ornans: deux blessés

(c) Un grave accident de la route s'est produit à Tarcenay, village proche d'Ornans, dans un virage près de l'église. Un jeune Ornaisien, Bernard Serna, âgé de 24 ans, employé de banque, roulait en direction de Besançon, alors que dans le sens inverse circulait une voiture occupée par deux Bisontins, MM. Guy Vicaire, le chauffeur, et Robert Perrot, le passager. Pour une cause inconnue, les deux véhicules se sont percutés de plein fouet. Si M. Serna s'en est tiré avec des blessures légères, en revanche M. Vicaire souffrait entre autres d'une fracture du crâne; M. Perrot a eu la rate éclatée et a dû subir une intervention chirurgicale dès son arrivée à l'hôpital de Besançon.
— Les deux véhicules, qui formaient un amas de ferraille au milieu de la chaussée, ont donné bien du fil à retordre aux gendarmes d'Ornans qui se sont occupés de l'accident.

La FAN est fournisseur de papier maculature

— imprimée blanche Hi-Fi à des conditions très avantageuses

Un cours cantonal à la Robella

(sp) Organisé par le service cantonal des sports, un cours cantonal de perfectionnement destiné aux moniteurs de ski «Jeunesse et sport» se déroulera les 28 et 29 janvier à la Robella, au-dessus de Buttes.

AVIS MORTUAIRES

Monsieur et Madame André Grand-Eggel et famille, hôtel de la Poste, à Fleurier; Madame Marthe Eggel et le personnel de l'établissement, ont le chagrin de faire part du décès de

Marie-Louise GRAND

survenue le 17 janvier 1978 dans sa 78^{me} année, à Semsales.

Ô maman et mémé chérie, que ton exemple de courage, de travail, de volonté, d'amour et de simplicité profite éternellement à tous ceux que tu as aimés.

L'office d'enterrement aura lieu demain jeudi 19 janvier à 15 heures à Semsales.

Il ne sera pas envoyé de faire-part

Le Centre portugais de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Messieurs José Antonio ALVES Agostinho FORMOSO Fernando DOS SANTOS leurs chers membres et compatriotes.

AVIS DIVERS

ÉCOLE DE SKI Buttes — La Robella SAISON 1978

COURS COLLECTIFS ADULTES
4 mardis de 14 h à 15 h 30 dès le 24 janvier 1978 Fr. 40.—
4 mercredis de 14 h à 15 h 30 dès le 25 janvier 1978 Fr. 40.—
4 soirs (mardi et jeudi) dès le 24 janvier 1978 de 19 h 30 à 20 h 30 Fr. 28.—
4 dimanches de 9 h 30 à 11 h dès le 22 janvier 1978 Fr. 40.—

COURS JEUNESSE Migros
4 mercredis après-midi dès le 18 janvier 1978 Fr. 30.—

COURS PRIVÉS sur demande

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS
auprès de M. Daniel VAUCHER, instructeur suisse de ski, magasins de sports, Grand-Rue 25, 2114 FLEURIER Tél. 61 34 35 ou 61 38 19 06545 A

AVIS MORTUAIRES

Le comité de la fanfare «L'Ouvrière», de Fleurier, a le très pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Alfred WIDMER

membre d'honneur de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 065564 M

Le comité du F.-C. Fleurier a le regret de faire part du décès de

Monsieur Alfred WIDMER

membre honoraire et ancien président de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 065563 M

La Noble corporation de l'Abbaye de Fleurier a le chagrin de faire part du décès de ses membres

Monsieur Louis KEUSCH

et Monsieur Alfred WIDMER

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis des familles. 065560 M

Le Comité de l'Amicale de la Cp. fr. car. III/227 a le regret de faire part du décès de

Chauff. Louis KEUSCH

leur cher camarade et membre de l'amicale. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 065544 M

AVIS DIVERS

L'hôtel de la Poste-Fleurier SERA FERMÉ demain jeudi pour cause de deuil. 062675



Un bricoleur, c'est astucieux: jamais ne perd de temps précieux.

Knorr Quick Soup Potage instantané en portion 064602 R

JURA

Contingentement laitier : le dossier « Jura » sera revu

De notre correspondant :
Au cours de la séance hebdomadaire du bureau de l'Assemblée constituante, le président François Lachat a informé ses collègues de la récente entrevue qu'une délégation du bureau a eue avec le chef du département fédéral de l'économie publique, M. Ernst Brugger, touchant le contingentement laitier.

Cette rencontre s'est déroulée à Berne le 10 janvier. Le conseiller fédéral Brugger était assisté de M. Jean-Claude Piot, directeur de la division fédérale de l'agriculture, et du professeur Konrad Rudolf, chef de la section « lait ». La délégation jurassienne, conduite par M. François Lachat, était composée de MM. Pierre Paupe, membre du bureau, Joseph Boïnay, secrétaire

général, assistés de MM. Henri Cuttat et Bernard Beuret, ingénieurs agronomes.

M. Ernst Brugger a donné ordre à ses services de reprendre le dossier « Jura » du contingentement laitier, et donné mandat au professeur Konrad Rudolf de l'examiner sur place, dans le Jura, avec la Chambre d'agriculture notamment.

Le président de l'Assemblée constituante a encore fait rapport au bureau sur le récent entretien qu'il a eu avec le préfet du territoire de Belfort. Au cours de cette entrevue, il a été procédé à un large échange d'informations en vue d'établir des relations entre le canton du Jura en formation et la région frontalière française.

Syndicat d'initiative créé à Porrentruy mais des problèmes restent en suspens

De l'un de nos correspondants :

La création d'un syndicat d'initiative régional dans le district de Porrentruy, de toutes ses activités sur le plan touristique, aurait pu être de nature à résoudre un certain nombre de problèmes posés par la promotion touristique, actuellement à l'état embryonnaire. Mais la publication des premiers documents relatifs au nouveau syndicat, si elle jette les bases d'un projet qui deviendra prochainement réalité, soulève pas mal d'interrogations qui restent malheureusement sans réponse.

C'est ainsi qu'à la situation antérieure, où Porrentruy disposait d'un bureau de tourisme ouvert régulièrement, succède une situation provisoire gênante, aucun local n'ayant été trouvé pour faire office... d'office du tourisme. De même, on ne sait pas qui en assumera la direction et la gestion, et si le titulaire disposera d'une formation réelle. Dans l'état actuel des choses, on ne voit pas d'ailleurs quel local, facilement accessible, pourrait être ouvert.

Certes, un prospectus a été tiré à 50.000 exemplaires, en quadrichromie, et il peut attirer pas mal de visiteurs en Ajoie. Mais encore faut-il que, une fois sur place, le touriste puisse être guidé, conseillé. On note aussi des lacunes dans

prescriptions légales en la matière sont strictes, et un récent arrêt du Tribunal fédéral en atteste: le produit des taxes locales de séjour doit être affecté à des services dont profitent les touristes qui paient ces taxes. Il n'est pas possible, légalement, de les utiliser pour imprimer des dépliants touristiques destinés à attirer le visiteur dans une région, et non pas à lui faciliter le séjour une fois qu'il est sur place. On arguera du fait que, déjà dans le passé, les exigences légales étaient foulées aux pieds. Pierre excuse, évidemment, quand on se propose de faire mieux qu'avant. Notons bien qu'il n'existe aucune rivalité entre la société d'embellissement et les promoteurs du syndicat. Mais il semble que ces derniers n'ont pas assez sérieusement étudié leur affaire. On peut d'ailleurs en trouver l'illustration en parcourant le nouveau prospectus richement égayé de photographies, mais dont le texte est d'une mièvrerie, et parfois d'une indécence surprenantes.

ET LES PRESCRIPTIONS LÉGALES?

Un autre point peu clair peut être relevé. Le fait que le budget de fonctionnement de 1978 porte sur 55.550 fr., dont près de 30.000 fr. pour des prospectus, et des prévisions de rentrées de taxes de séjour évaluées à 15.000 francs. Or, les

prescriptions légales en la matière sont strictes, et un récent arrêt du Tribunal fédéral en atteste: le produit des taxes locales de séjour doit être affecté à des services dont profitent les touristes qui paient ces taxes. Il n'est pas possible, légalement, de les utiliser pour imprimer des dépliants touristiques destinés à attirer le visiteur dans une région, et non pas à lui faciliter le séjour une fois qu'il est sur place. On arguera du fait que, déjà dans le passé, les exigences légales étaient foulées aux pieds. Pierre excuse, évidemment, quand on se propose de faire mieux qu'avant. Notons bien qu'il n'existe aucune rivalité entre la société d'embellissement et les promoteurs du syndicat. Mais il semble que ces derniers n'ont pas assez sérieusement étudié leur affaire. On peut d'ailleurs en trouver l'illustration en parcourant le nouveau prospectus richement égayé de photographies, mais dont le texte est d'une mièvrerie, et parfois d'une indécence surprenantes.

Dernière ombre au tableau, l'absence d'un représentant du mouvement des militants d'Ajoie, une organisation presque exclusivement préoccupée par le tourisme, dont l'apport aurait été primordial. Bref, en un mot comme en cent, le nouveau syndicat d'initiative régional du district de Porrentruy est mal parti. Peut-être aura-t-il néanmoins des effets bénéfiques, et c'est au fond le meilleur souhait que nous puissions formuler à son égard. Mais la somme des efforts consentis jusqu'à présent aurait mérité d'être mieux canalisée, pour déboucher sur un résultat plus heureux dès le début. V. G.

MOUTIER Nouveaux incidents

(c) Alors que la ville de Moutier avait été assez calme depuis Noël, on signale de nouveaux incidents à mettre sur le compte de la question jurassienne. Des détonations très fortes ont été entendues dans la nuit, derrière la gare aux marchandises. Un chien a été blessé par balle, alors qu'il se promenait avec ses maîtres, des pro-Bernois, à la Montagne-de-Moutier. Enfin, un jeune homme autonomiste arborant un écusson jurassien à proximité de la patinoire a été renversé, volontairement semble-t-il, par un automobiliste pro-bernois.

LA NEUVEVILLE

Fusion envisagée

On en parle déjà depuis un certain temps. Aujourd'hui, le projet semble sur le point de se concrétiser. Les sociétés de la Coop La Neuveville auront en effet au cours d'une assemblée générale extraordinaire, à se prononcer sur la fusion avec Coop La Chaux-de-Fonds. La décision devra intervenir samedi prochain.

Nouvelle infirmière-visitante

Pour remplacer sœur Lily Ammon, qui se retire après huit ans d'activité, le comité de l'œuvre de la sœur-visitante a nommé M^{lle} Gabrielle Blanchard, infirmière-assistante, de Malleray.

Tribunal de La Neuveville : lire en page 19

Moutier: débat public sur l'espéranto

Le choix d'une langue étrangère n'est pas facile. Selon que le terrain est cantonal, fédéral, européen ou mondial, les solutions diffèrent radicalement. Selon que la communication doit se faire au niveau professionnel, culturel ou touristique, la décision varie. Pour les programmes scolaires, c'est l'autorité politique du canton, voire de la région linguistique, qui décide. Mais certains demandent avec insistance et depuis longtemps une intensification de l'enseignement des langues étrangères, et aussi qu'il commence plus tôt, ou encore que l'espéranto puisse être proposé aux enfants des écoles.

présenté par un partisan de l'espéranto, l'autre par une personnalité qui fera part de son scepticisme à l'égard de cette langue, la discussion la plus large sera ouverte et chacun pourra faire valoir son point de vue, poser ses questions et se faire une opinion. Cette rencontre-débat aura lieu samedi à l'école secondaire de Moutier.

Concernant les adultes, le choix est libre dans le cadre des cours offerts. On sait que l'Université populaire jurassienne est maintenant pratiquement la seule organisation sur les sept districts à proposer des cours de langue aux adultes. Certaines de ses sections ont organisé des cours d'espéranto, d'autres sont sollicitées de le faire. L'Université populaire doit-elle organiser, c'est-à-dire implicitement recommander, des cours d'espéranto à l'intention des adultes? Confrontés à cette question, la commission des langues de l'Université populaire jurassienne n'a pas voulu prendre de décision sans avoir pu consulter un dossier sérieux. Sachant que le problème était aussi celui du Centre de perfectionnement du corps enseignant, l'Université populaire lui a demandé sa collaboration et l'a obtenue.

C'est ainsi que la décision a été prise de convier tous les intéressés à un débat public sur la question de l'espéranto. Après deux exposés, l'un

L'Association internationale d'éducation musicale Willems, fondée en 1968 à Delémont, marquera son 10^{ème} anniversaire en organisant des rencontres, stages ou congrès à Lausanne, Lisbonne, Lyon et Dijon. Les rencontres de Lausanne auront lieu à l'aula du collège de l'Élysée, la première étant fixée au dimanche matin 22 janvier. Assumée par le pianiste Jacques Chapuis, président de l'association, directeur de 1964 à 1976 de l'École jurassienne et Conservatoire de musique et fondateur de l'institut Edgar Willems, à Delémont, elle sera consacrée à une synthèse pédagogique et pratique de l'œuvre du professeur Willems qui a débuté il y a plus de 50 ans et qui couvre une grande matière s'étendant de l'initiation musicale des enfants à la formation des enseignants et musiciens professionnels. Elle est ouverte aussi bien aux parents, aux étudiants en musique, en pédagogie ou en psychologie, qu'aux enseignants de tous les degrés, aux professeurs d'éducation musicale, d'écoles de musique ou de conservatoires, aux éducateurs et rééducateurs de l'enfance inadaptée.

DELEMONT

L'Association Willems a dix ans

PONTENET

Renard enragé

(c) La police cantonale de Malleray a abattu, à proximité du domicile du maire, M. Walter Hirschi, un renard qui avait une allure suspecte. L'analyse a révélé qu'il était atteint de la rage.

REBEUVELIER

Pas de candidat au conseil de paroisse

(c) Treize ayant-droit seulement ont assisté à l'assemblée de la paroisse catholique de Rebeuvelier, présidée par M. Sylvain Schaller. Le budget 1978, bouclant avec un déficit de 35.560 fr. et un taux de 16%, a été accepté.

L'assemblée aurait dû en outre élire un conseiller de paroisse mais, faute de candidat, l'objet a été renvoyé à une date ultérieure. L'assemblée a donné compétence au conseil de paroisse pour procéder aux adjudications de différents travaux à la cure et à l'église.

MONTSEVELIER

A la paroisse catholique

(c) Présidée par M. Alphonse Chételat-Steuillet, l'assemblée de la paroisse catholique de Montsevelier a duré moins d'une demi-heure. Le budget, présenté par le secrétaire, M. Jean Chételat, a été accepté. Il est basé sur une quotité de 15% de l'impôt d'Etat et est équilibré avec 45.100 fr. aux recettes et dépenses. Il est prévu un amortissement des dettes de 8000 fr. et une mise en réserve de 5000 fr., ce qui prouve que la situation financière est saine.

ROCHES

Accident de travail

(c) Le jeune Yvan Scussel, âgé de 22 ans, garagiste à Roches, a été victime d'un accident de travail. Se trouvant sous une voiture sur cric, ce dernier a cédé et le mécanicien a été coincé sous la voiture. Il souffre de côtes enfoncées, ce qui a nécessité son hospitalisation.

Chute du chef de gare

(c) Glissant sur du verglas alors qu'il se promenait dans le village de Roches, M. Robert Chèvre, chef de gare et maire, a fait une chute et est tombé lourdement sur le sol. Ayant perdu connaissance, il a dû être conduit à l'hôpital pour recevoir des soins. Il souffre d'une commotion cérébrale et d'une luxure à l'épaule.

Lauffonnais: pour des négociations avec les cantons voisins

Dix-sept des 26 membres de la commission de district du Lauffonnais ont publié une déclaration dans laquelle ils invitent les citoyens, qui seront vraisemblablement consultés au mois de juin prochain, à approuver l'ouverture de négociations sur le rattachement de leur district à un canton voisin. Les signataires estiment que le Lauffonnais aurait tout à gagner sur le plan économique et financier d'un tel rattachement. On trouve principalement des membres démocrates-chrétiens et socialistes de la commission parmi les signataires de la déclaration, à laquelle n'ont en revanche pas souscrit ses membres radicaux.

BIENNE

Redressement spectaculaire des finances à la Société d'orchestre de Bienne

De notre rédaction biennoise :

Pour la Société d'orchestre de Bienne (SOB), dont l'assemblée générale s'est tenue lundi soir au foyer du théâtre municipal, l'année 1977 aura été marquée par un redressement des finances. Alors qu'elle avait en 1976 bouclé ses comptes avec un excédent de dépenses d'environ 37.000 fr., la SOB a enregistré l'année écoulée un bénéfice de 42.000 fr., ce qui permettra de couvrir le déficit de 1976.

Ainsi, à l'époque incertaine de 1976, a succédé une stabilisation des finances. La réduction de la subvention de la ville de Bienne (de 1.070.000 fr. à 1.040.000 fr.) a été plus que compensée grâce à une amélioration des contributions des communes de l'agglomération biennoise, qui s'élevèrent à 45.000 fr. environ en 1977 (plus de 100.000 fr. au total à partager avec le théâtre). Pour sa part, le canton de Berne subit aux besoins de SOB à raison de 285.000 francs.

maitres primaires. Or, ceux-ci touchent un salaire de quelque 3000 francs, tandis que les musiciens de la SOB touchent un salaire de base de 2000 francs. En outre, ces salaires n'ont plus été réajustés depuis 1974, lacune qui pourrait être comblée par le truchement d'une augmentation de la subvention de la ville de Bienne: pour l'instant, Bienne et le canton de Berne ont été d'accord d'engager des discussions sur le plan social qui, selon M. E. Benz, président de la SOB, devraient bientôt aboutir, du moins partiellement.

Le budget établi pour la saison 1977-78, équilibré à 2,1 millions environ, prévoit un bénéfice de 15.000 francs. On y remarque une augmentation des recettes de 78.000 fr. (13,4%), due essentiellement à des concerts donnés dans le Jura et à des représentations lyriques. Néanmoins, ces recettes impliquent évidemment des dépenses (cachets à payer notamment). On note également que les recettes provenant des concerts se chiffrent à 32% des dépenses totales, ce qui est élevé comparativement aux budgets d'autres orchestres. En 1977, la SOB enregistra en effet une augmentation de 10% de spectateurs à ses concerts d'abonnement et de 11% à ses spectacles lyriques.

M. Benz annonça également la constitution d'une commission de musique, qui sera responsable de l'élaboration des programmes et de l'engagement des musiciens.

Pour sa part, M. Jost Meier, chef d'orchestre, a présenté le programme de la SOB pour la saison 1978-1979. Celui-ci comprendra notamment huit concerts d'abonnement, une vingtaine de concerts d'été, dont deux sur l'île Saint-Pierre, trois opéras et trois opérettes. De quoi combler tous les mélomanes biennois.

Enfin, ainsi que nous l'avions annoncé dans notre édition du 11 janvier, le film tourné par la TV romande à Bienne sur le Théâtre musical de la SOB passera effectivement sur les écrans romands le soir du 9 mars prochain.

Ecolier blessé

(c) Vers 14 h 50, hier, un ecolier de 15 ans, domicilié à Port, s'est blessé à la suite d'une chute, lors de la leçon de gymnastique à Port. Il a été transporté à l'hôpital Wildermeth.

Collision

(c) Hier, vers 12 h 30, deux voitures sont entrées en collision, rue du Faucon. Les dégâts matériels s'élevèrent à 6000 francs. On ne déplore aucun blessé.

GARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 15 h, « Astérix et Cléopâtre » (dès 7 ans); 20 h 15, « Zorba le Grec »
Rex: 15 h et 20 h 15: « L'œuf du serpent », 17 h 45: « Carnal knowledge »
Lido: 15 h et 20 h 15, « Un taxi mauve »
Scala: 15 h et 20 h 15, « Les dix commandements »
Palace: 15 h, « Bernard und Bianca-Die Mauespolizei »; 20 h 15, « Le parrain »
Studio: 20 h 15, « Ob dirdel oder Lederhos »
Metro: 14 h 50 et 19 h 50, « La peau de torpède » et « Der Hexentöter von black moor »
Elite: permanent dès 14 h 30, « Frauen in lieselager »
Capitol: 15 h et 20 h 15, « Crazy horse de Paris »

Médecin de service: tél. 22 33 33
Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
Main tendue: tél. 143.
Pharmacie de service: tél. 22 26 44.

Caisse Nationale des Télécommunications

Paris

avec garantie de l'Etat français

4 1/4 %

Emprunt 1978-93 de fr.s. 100 000 000

Le produit de cet emprunt est destiné au financement partiel du programme d'investissements des télécommunications

100 1/2 %

Prix d'émission

Délai de souscription du 18 au 23 janvier 1978, à midi

No de valeur: 475 138

Modalités de l'emprunt

Durée: 15 ans au maximum
Titres: obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Remboursement: rachats annuels de 1982 à 1992 au cas où les cours ne dépassent pas 100%

Coupons: coupons annuels au 3 février

Cotation: aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne

Le prospectus d'émission complet paraîtra le 18 janvier 1978 dans la «Basler Zeitung» et dans la «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription avec les modalités essentielles de l'emprunt.

| | | |
|--------------------------|----------------------------------------|------------------------------------------|
| Société de Banque Suisse | Union de Banques Suisses | Crédit Suisse |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA | Groupement des Banquiers Privés Genevois |
| A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupement de Banquiers Privés Zurichois |
| | Union des Banques Cantonales Suisses | |

DONAX

N'allez pas chercher ailleurs ce que vous trouvez à Neuchâtel...

DONAX SA est le spécialiste qui résout tous vos problèmes de constructions et menuiserie métalliques: acier, aluminium, inox, corten

DONAX SA NEUCHÂTEL
30, av. Portes-Rouges - Tél. 038 25 25 01

Le crédit fair-play

De l'argent comptant immédiat avec les 5 avantages fair-play Rohner!

1. Coûts de crédit minimaux.
2. Assurance pour solde de dette comprise.
3. Paiement total du montant de votre crédit sans retenue d'aucune sorte.
4. Discretion absolue.
5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire.

TéléCrédit
Genève 022/28 07 55

Téléphoner, demander le crédit, le paiement a lieu dans les plus brefs délais!

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste!

Nom/Prénom _____
Rue, no _____
NP/Lieu _____ K 391

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève, Rue du Rhône 31

VERS L'ÉLABORATION D'UN PLAN SOCIAL

Toutefois, cette amélioration des finances est loin de couvrir le renchérissement intervenu depuis 1974. Aussi, a-t-on dû renoncer pour le moment à une quelconque amélioration des conditions sociales des musiciens, du personnel technique et de l'administration. Les autorités municipales se sont cependant déclarées prêtes à l'élaboration d'un plan social en collaboration avec l'Association des musiciens suisses. Les musiciens biennois demandent ici une adaptation en trois étapes de leur salaire à celui des musiciens faisant partie d'orchestres comparables, tels ceux de Winterthur et de Lucerne. D'autre part, en tant que professeurs de musique, ils revendiquent le même statut salarial appliqué aux

L'état du chômage

(c) A fin décembre 1977, 242 chômeurs complets étaient inscrits auprès de l'Office du travail de Bienne, soit 32 (ou 15,2%) de plus qu'à fin novembre, mais 281 (ou 53,7%) de moins qu'une année auparavant. Il convient en outre d'ajouter 120 chômeurs employés par le programme d'occupation (114 à la fin novembre). Dans la même période, on comptait 11.566 chômeurs complets en Suisse, soit 1015 (ou 9,6%) de plus qu'à la fin du mois précédent, mais 5835 (ou 33,5%) de moins qu'une année auparavant. De plus, deux entreprises biennoises (quatre à la fin novembre) annonçaient 59 chômeurs partiels, soit 23 personnes de plus qu'à fin novembre et 495 (ou 89,4%) de moins qu'à fin décembre 1976.

PLATEAU DE DIESSE

«L'enfant dans le monde d'aujourd'hui»

(c) «L'enfant dans le monde d'aujourd'hui»: tel est le thème des trois soirées prévues à la Maison de paroisse de Diesse, sous l'égide de l'Université populaire. Ce soir, tout d'abord, M^{me} Gigon, de Neuchâtel, parlera de «L'enfant et la publicité»; mercredi prochain, M^{me} Adhémar, d'Hauterive, traitera de «L'enfant et la télévision»; enfin, mercredi 1^{er} février, c'est une Chaux-de-Fonnière, M^{me} Montelle, qui parlera de «L'enfant et les bandes dessinées».

INFORMATIONS SUISSES

Loi sur la protection des animaux: examen des divergences aux Etats

BERNE (ATS). - Trois objets au Conseil des Etats, ce mardi, deuxième jour de la session extraordinaire de janvier: des divergences dans la loi sur la protection des animaux, le rapport sur les décrets politiques et le rapport sur les relations de la Suisse avec l'ONU.

M. Knesel (rad/LU) explique quelles sont les divergences qui séparent les deux Chambres dans le texte de la loi sur la protection des animaux. Au sujet de la réglementation et de l'interdiction possible de l'importation, l'exportation et du transit des animaux, le Conseil national propose d'ajouter que la disposition en question «s'applique en particulier aux animaux dont le mode de détention est interdit en Suisse, ainsi qu'aux produits issus de ces animaux». La commission du Conseil des Etats s'oppose à cette adjonction qu'elle juge superflue. M. Brugger estime également qu'une telle disposition mettrait les autorités en demeure d'agir d'une certaine façon, ce qui représente une pression difficilement admissible. L'application de cette mesure - jugée à moitié protectionniste - serait de toute façon malaisée. M. Krauchthaler (udc/BE) propose de suivre l'avis du Conseil national et de maintenir l'adjonction de ce dernier conseil, mais il est battu par 18 voix contre 10. On en revient donc à la version du Conseil fédéral et l'adjonction tombe. Il y a ainsi divergence.

D'AUTRES DIVERGENCES

Deux modifications rédactionnelles du Conseil national sont ensuite acceptées tacitement, puis la Chambre s'occupe de l'abattage rituel. Le projet prévoit que le Conseil fédéral peut «également prescrire l'étourdissement des volailles avant leur abattage». Le Conseil national vou-

drait qu'on soit plus précis et moins restrictif: lorsque les importations sont entravées, le Conseil fédéral peut, pour répondre aux besoins rituels des minorités religieuses, accorder des exceptions... Il avait ajouté cette phrase par 89 voix contre 70. Mais le Conseil des Etats, suivant sa commission, donne la préférence à la version du Conseil fédéral, jugée plus générale et suffisante. Il y a aussi maintien de la divergence - et cela tacitement. C'est la deuxième divergence qui subsiste.

La discussion s'engage ensuite sur les appâts vivants utilisés pour la pêche. Le Conseil national avait ajouté une phrase donnant le droit au Conseil fédéral de restreindre cette utilisation. M. Heimann (ind/ZH) veut faire biffer cette phrase.

M. Brugger rappelle que le Conseil fédéral voulait, au départ, interdire les appâts vivants d'une façon générale. Mais on n'en a pas voulu. Cette question pourrait être réglée au niveau de l'ordonnance d'exécution. Le Conseil fédéral laisse la Chambre décider en toute liberté. Au vote, la proposition Heimann (biffer l'adjonction sur les appâts vivants) est approuvée par 24 voix contre 8. C'est la 3^{ème} divergence entre les deux Chambres.

Nouvelle controverse: le Conseil national veut que l'on encourage financièrement non seulement la recherche sur la protection des animaux, mais aussi celle sur le comportement des animaux. M. Heimann (ind/ZH) n'est pas d'accord: il faut biffer cette adjonction qui n'a rien à faire dans cette loi. Il pourrait s'agir de l'étude du comportement d'animaux tenus en cage. La Chambre des cantons avait pris une première décision en faveur de la suppression de l'adjonction en question. Elle approuve M. Heimann et écarte donc la formule du Conseil national

(comportement des animaux) et cela par 18 voix contre 12. C'est la 4^{ème} divergence maintenue.

Une proposition de M. Wenk (soc/BS) visant à revenir sur l'abattage rituel est repoussée de justesse par 15 voix contre 14.

Le président Reimann (pdc/AG) remercie ensuite le Conseiller fédéral Brugger qui intervenait pour la dernière fois devant la Chambre.

DEUXIÈME OBJET

Deuxième objet à l'ordre du jour: le projet de convention internationale contre la torture et pour la protection des prisonniers politiques. Le Conseil national avait décidé de ne pas classer la motion Werner Schmid qui demandait la mise en œuvre d'un accord international pour lutter contre la torture. Le Conseil fédéral - d'abord réticent pour des raisons de réalisme - s'était rallié au Conseil national et souscrit au maintien de la motion Schmid. Le Conseil fédéral est ainsi invité «à poursuivre activement les démarches en vue de réaliser les buts de la motion» (qui date de 1970). Le rapporteur, M. Gunther (pdc/VS) donne l'avis de la commission qui approuve le Conseil national. Même si la convention ne touche que très peu de pays, il vaut la peine d'essayer. M. Masoni (rad/TI) estime qu'on a donné au classement de la motion une signification qu'il n'avait pas. En classant la motion, on n'entravait nullement le principe de la lutte contre la torture. On choisissait simplement une autre voie. Mais le gouvernement a compris la signification politique que prendrait un classement de la motion. Il a par conséquent adhéré à la décision du Conseil national et soutient dorénavant le maintien de la motion.

SUITE La Suisse et l'ONU: le débat au Conseil des Etats

La commission, au reste, n'était pas unanime dans sa prise de position. Une minorité, dont M. Broger (PDC-AI) a été le porte-parole, et où se retrouvaient MM. Bourgknecht (PDC-FR), Genoud (PDC-VS), Jauslin (Rad-BL) et Stucki (UDC-GL), a jugé nécessaire d'adopter une attitude plus réservée. Contentons-nous, a dit M. Broger, de prendre acte du rapport, sans dire que nous l'approuvons. Attendons encore. Ne risquons pas notre neutralité, ce bien pour nous irremplaçable, dans une telle affaire, sans nous entourer de toutes les garanties.

C'est ensuite que M. Grosjean est intervenu. Le Conseil fédéral, a appelé tout d'abord le conseiller aux Etats neuchâtelois, à clairement laissé entendre qu'approuver son rapport, c'est confirmer le principe de l'adhésion de notre pays à l'ONU. Le prochain pas sera un message proposant de soumettre la question au peuple. Nous savons gré au gouvernement d'avoir évité toute ambiguïté; à nous de répondre avec la même clarté.

Quant au fond du problème, a poursuivi M. Grosjean, il faut se souvenir de l'hostilité de l'ONU, à l'époque de sa création, vis-à-vis de la neutralité. En fait, nous étions placés devant le choix d'entrer à l'ONU en renonçant à notre neutralité ou lui rester fidèle et donc ne pas adhérer à l'organisation. On sait quelle fut notre décision. Certes, l'ONU a évolué depuis lors, mais cela ne suffit pas à calmer nos appréhensions. Amené ainsi à soulever le «pour et le contre», l'orateur a alors évoqué le rôle possible de la Suisse à l'égard de l'institution de Manhattan. Par expérience, a-t-il dit, on peut affirmer qu'on fait appel plus facilement à notre pays et à nos compatriotes pour participer à certaines actions humanitaires parce que nous ne sommes pas marqués par des votes ou des résolutions émanant des organes de l'ONU qui condamnent l'Etat ou ces actions sont engagées.

LE STATUT

Ne sont-ce pas là des preuves irréfutables de l'appréciation flatteuse accordée à la Suisse par ceux qui se sont affrontés et qui s'affrontent encore? Or, il n'y a pas de miracle. Nous ne sommes pas meilleures que les autres nations. Ce qui fait choisir notre pays, c'est son statut de neutralité permanente qu'elle s'efforce de faire respecter depuis des siècles. Pendant 25 ans de guerre froide, nous avons servi de terre d'asile parce que nous n'étions pas engagés, parce que nous n'avons jamais dû, au sein de l'ONU, prendre position pour l'un ou l'autre des Grands qui se sont partagés l'influence des cinq continents.

Pour ma part, je suis persuadé que nous servons mieux la cause de la paix et de la réconciliation entre les peuples déchirés en restant en-dehors de l'ONU, mais en nous mettant à la disposition de cette institution internationale, comme nous l'avons fait à maintes reprises. Celle-ci a besoin d'un terrain neutre et d'un Etat non engagé.

En l'état actuel de l'équilibre des forces, par suite des affrontements que l'on connaît au sein de l'ONU, la Suisse a un rôle complémentaire mais irremplaçable à côté de l'institution internationale. Se fonde en elle, c'est lui enlever le meilleur de sa vocation humanitaire et internationale. La Suisse, dans la cacophonie des 145 Etats que compte l'ONU, verra son audience réduite à sa plus simple expression, d'autant plus qu'elle devra s'abstenir dans tous les problèmes brûlants. La Suisse, en-dehors de l'ONU reste «l'ultima

ratio», la terre d'asile et non engagée qui permet aux antagonistes de se retrouver et de chercher à se comprendre sans que l'hôte pose des préalables et des cas de conscience.

Pour cette raison déjà, je crois que la Suisse sert mieux la communauté internationale en gardant son statut actuel et en renonçant à adhérer à l'ONU.

A propos de notre neutralité dans le cadre des Nations unies, M. Grosjean a mis tout d'abord l'accent sur les sanctions non militaires que peut prendre le Conseil de sécurité. Des sanctions économiques, a-t-il dit, sont de toute évidence des entorses graves à notre statut d'Etat neutre. Ce n'est pas une vue de l'esprit puisque des mesures de rétorsion non militaires ont été prises ces dernières années contre deux Etats, à savoir la Rhodésie et l'Afrique du Sud. La Suisse serait donc liée par une décision unilatérale et l'histoire nous apprend que l'exécutif de l'ONU ne s'embarrasse pas toujours d'idées généreuses et altruistes. Quant à l'assemblée générale, comme le rappelle le Conseil fédéral dans son rapport, elle a pris au cours de ces dernières années des décisions qui n'étaient pas toujours compatibles avec les idées juridiques et morales que nous nous faisons de l'ordre international.

Selon la lettre et l'esprit de la charte, le principe de la sécurité collective est incompatible avec la notion de neutralité. Or, la charte n'a pas été modifiée depuis 1945. Une fois devenue membre des Nations unies, la Suisse, ayant signé ce texte, ne pourra pas opposer de bonne foi sa neutralité, quand on lui demandera, aux termes de l'article 2, d'être solidaire contre un agresseur.

Il existe, a conclu M. Grosjean, un moyen de lever nos scrupules, de rassurer le peuple suisse. Ce moyen consiste dans des négociations préalables. Il faut donc que le Conseil fédéral, avant de soumettre un message sur l'adhésion, engage des négociations en vue d'obtenir des autorités de l'ONU une confirmation de la reconnaissance de notre neutralité permanente, et une dispense des obligations incompatibles avec notre statut de neutralité. Si le Conseil fédéral est disposé à accepter cette proposition qui permettrait de lever tous les doutes sur l'esprit de l'ONU au sujet des neutres, je prendrai acte du rapport du 29 juin 1977.

Si tel ne devait pas être le cas, c'est qu'il y a incompatibilité entre notre politique de neutralité et notre appartenance à l'ONU.

D'AUTRES ORATEURS

D'autres orateurs ont ensuite pris la parole. M. Buerigi (rad/SG), partisan d'une politique prudente, de même que M. Zumbühl (pdc/NW), M. Weber (soc/SO), adepte d'une adhésion malgré les difficultés que cela comportera, M. Masoni (rad/TI) pour qui nous appartenons déjà à ce miroir du monde qu'est l'ONU, M. Schlumpf (udc/GR) et M. Luder (rad/SO), favorables à la thèse de la majorité de la commission, M. Döbler (pdc/SZ), d'accord avec M. Grosjean, M. Donzé (soc/GE), observant qu'il est impossible de participer à la vie de la planète en restant en dehors de l'ONU.

Exposant enfin la thèse du Conseil fédéral, M. Pierre Graber a rappelé que, de l'avis du gouvernement, notre absence à l'ONU rend progressivement notre politique étrangère incompréhensible. Pour lui, dans la pratique, tout montre que la neutralité ne constitue plus un obstacle, comme le montre l'exemple de deux pays neutres, membres de l'organisation depuis de nombreuses années: la Suède et l'Autriche. Ce qu'il faut, c'est que la Suisse, le moment venu, fasse état de sa neutralité dans une déclaration unilatérale. L'idée de M. Grosjean ne peut être appliquée, tant il est vrai que notre neutralité n'est pas négociable. Et c'est de l'hélicentrisme, selon le mot de M. Olivier Reverdin, que de croire au rôle de notre pays en dehors de l'ONU. Déjà apparaissent les effets dommageables de notre absence: on s'adresse de moins en moins à nous pour remplir la fonction de puissance protectrice, par exemple. C'est en devenant membre des Nations unies, a conclu M. Graber, que nous parviendrons le mieux à assumer nos responsabilités vis-à-vis du monde.

ON VOTE

Au vote, la proposition de la majorité l'a emporté par 20 voix contre 15. Avant de se prononcer sur la proposition de M. Grosjean, le Conseil des Etats a encore entendu ce dernier souligner qu'il ne s'agit pas de négocier notre neutralité, mais de savoir si l'ONU l'accepte, et qu'une déclaration unilatérale ne dissiperait pas l'ambiguïté découlant aujourd'hui encore du texte même de la charte. Non, a déclaré M. Graber dans une brève duplique, une telle négociation, compte tenu de la réalité actuelle de l'ONU, est impraticable.

C'est par 9 voix contre 15 que la proposition de M. Grosjean a été refusée.

E. J.

Attaque à main armée

NIEDERGLATT (ZH), (ATS). - Un inconnu a attaqué mardi matin la caisse d'épargne du district de Dielsdorf à Niederglatt (ZH). L'inconnu, qui était masqué, a réussi à prendre la fuite en emportant 30.000 francs. Le malfaiteur était entré, l'arme au poing, dans la banque. Sous la menace, l'employé de guichet, âgé de 28 ans, lui remit quelques billets. Mais le bandit l'obligea à remplir de billets un sac en plastique. Il prit ensuite la fuite à pied, en direction de la gare où probablement un complice l'attendait.

Bière suisse: nouveau recul

De notre correspondant: La Société suisse des brasseurs qui compte 42 brasseries sur les 45 existant en Suisse, qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 500 millions de francs par an et occupe près de 5000 personnes, a tenu hier au Chalet-à-Gobet, dans les salles de l'Ecole hôtelière, une conférence de presse.

L'année brassicole 1976-1977, caractérisée par un été poudré, a été présentée par M. Léon Karlen, directeur de la brasserie valaisanne, qui, dans son exposé, a constaté que la réduction des ventes des brasseries membres de la Société suisse des brasseurs, s'est chiffrée à moins de 4,9 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représente une perte de 206.164 hectolitres. La consommation annuelle de bière, par habitant, a passé de 70,9 à 68,6 litres, soit une réduction de 2,3 litres.

TROIS CONDITIONS

Au cours du dernier exercice qui va du 1^{er} octobre 1976 au 30 septembre de l'an dernier, les ventes des brasseries helvétiques se sont élevées à 4,033 millions d'hectolitres et représentent 92,6 % de la consommation nationale. Ces chiffres

comparés à l'année record 1970-71 (4,73 millions d'hectolitres) accusent une perte de 15 %. Trois conditions sont à la base de la baisse de la consommation de la bière en Suisse: conditions atmosphériques défavorables au printemps et en été; la migration continue de la main d'œuvre étrangère, la tendance accrue à la consommation de bière importée.

A ce propos, relevons que la tendance des consommateurs en faveur des bières étrangères est moins déterminante qu'il n'y paraît au premier abord. Au recul de la consommation totale de la bière de 206.164 hectolitres s'oppose un accroissement des importations de 18.700 hectolitres. Les bières étrangères représentent 6,6 % de la consommation totale du pays. Toutefois, relevons qu'alors même que la consommation totale de la bière en Suisse recule de 4,9 %, les brasseries étrangères augmentent leurs ventes dans notre pays de 7,5 %. C'est ainsi que la vente des bières étrangères a passé de 139.000 hectolitres en 1970-71 à 268.000 hectolitres, ce qui représente une augmentation de 93 %.

En raison de la puissance du franc suisse, la France occupe une place de plus en plus grande en tête des pays exportateurs de bière en Suisse. Selon M. Karlen, dans le commerce de détail, les brasseries étrangères ne placent pratiquement que la bière en verre perdu à des prix de dumping. 98,9 % de la bière consommée est de la bière blonde. La bière brune qui représentait encore 4,1 % des ventes il y a 10 ans, ne représente plus actuellement que le 1,1 % de la consommation.

La Société suisse des brasseurs constate une tendance marquée en faveur de la

bière de pression dont les ventes, qui étaient de 15,2 % en 1970-71, ont passé à 24,8 % durant le dernier exercice.

La Société suisse des brasseurs a tenu à rappeler que l'impôt sur la bière a représenté pour l'exercice 1976-77, une rentrée de 70,5 millions de francs dans les caisses de la Confédération, ce qui porte à 1,7 milliards le total du revenu de cet impôt depuis son introduction.

Pour sa part, M. Jean-Baptiste Würstler, membre du comité central de la Société suisse des brasseurs, a présenté un exposé sur «Le marché mouvant des boissons et la bière» d'où il ressort qu'avant 32 % des boissons consommées dans notre pays, la bière arrive en deuxième position devant les eaux minérales et les boissons sucrées (37,5 %) et avant les vins (19,5 %). Dans son exposé, l'orateur constate qu'en Suisse romande on court le risque, si les brasseries suisses ne font pas mieux que la concurrence étrangère, d'une véritable substitution de la bière suisse par la bière importée. Les brasseries suisses sont donc condamnées, si l'on peut dire, à faire aussi bien si ce n'est mieux que nos concurrents étrangers. Ils s'y emploient déjà avec succès.

Les participants à cette conférence de presse ont été salués par M. Jules Biétry, secrétaire du district romand de la Société suisse des brasseurs.

A l'issue d'une discussion nourrie, un déjeuner ordonné dans la grande tradition de l'hôtellerie helvétique, a été servi à l'Ecole hôtelière de Lausanne dont la renommée tant sur le plan national que sur le plan international n'est plus à faire.

M.

SUITE Canal transhelvétique

Dans le premier cas, le marché des capitaux est actuellement très ouvert. Il n'y aurait guère de problème à trouver un milliard - réparti sur cinq ou dix ans - à plus forte raison que l'on s'alarme déjà des sommes fantastiques qui se trouveront à disposition à la suite de la mise sur pied du fameux second pilier, soit de la prévoyance professionnelle.

«L'Office fédéral des assurances sociales a estimé à 1100 milliards la somme qui serait ainsi capitalisée en 55 ans, et qui exigerait des placements délicats parce que précisément à long terme, et d'un rendement régulier: qu'y a-t-il de mieux et de plus solide qu'un canal, qui peut durer des dizaines d'années, voire plus d'un siècle? Pour ce qui touche les retombées, on parle volontiers, dans ce cas, d'un soutien au génie civil. C'est oublier les bureaux d'ingénieurs et d'architectes, la construction des routes, des ponts, des bâtiments de services, des entrepôts, des habitations, l'aménagement des abords.

Il faut comptabiliser la fourniture des matériaux, de la ferronnerie pour les écluses, les entreprises de transports qui seront mobilisées pour la réalisation des travaux. Un tel ouvrage mettra naturellement aussi en jeu des banques, des assurances. Il interviendra le tourisme qui ne manquera pas de se développer le long de la voie d'eau, la restauration, le commerce.

RELANCE

Le milliard du canal a déjà été dépensé, au cours des deux dernières années, par les programmes de relance qui, certainement, ont soutenu

l'emploi, mais qui n'ont pas créé d'emplois nouveaux, et dont on peut douter que les retombées auront, à long terme, les mêmes effets.

Dès son départ, la construction des routes nationales a soulevé des polémiques, particulièrement sur le plan local quant aux tracés. On n'en a pas moins jugé, avec raison, parmi les autorités fédérales, au sein des Chambres et dans toute la population qu'elles étaient nécessaires.

Le projet du canal transhelvétique est dans la même situation. On n'entend pratiquement aucune voix s'élever contre sa mise en œuvre en dépit du fait qu'il pourrait représenter une concurrence pour d'autres moyens de transport, notamment pour les CFF.

Il faut donc l'entreprendre. C'est une tâche parfaitement à la mesure de la Suisse de 1978. Les prochaines générations nous en sauront gré!

Claude MANZONI

Loetschberg: augmentation du nombre des véhicules transportés

BERNE (ATS). - 613.574 véhicules ont été transportés sur les trois tronçons de la ligne du Loetschberg (Kandersteg-Goppenstein, Goppenstein-Brigue, Briguelle), soit 25.570 de plus qu'en 1976 (+16 %). Le plus grand nombre de véhicules transportés a été enregistré le 30 juillet (6267 voitures). Comme par le passé, la plupart des voitures ont été transportées à travers le tunnel proprement dit, soit sur le tronçon Kandersteg-Goppenstein-Kandersteg (505.021 véhicules).

UN CAS PARTICULIER

Le monde voit dans la Suisse un cas particulier puisqu'on recourt à elle dans les cas extrêmes, lorsque l'ONU a échoué dans ses tentatives de conciliation. Nous ne faisons pas partie de cet organisme mondial, et pourtant nous avons participé

Economie d'énergie: une commune lucernoise donne l'exemple

Si le président de la Confédération, M. Willi Ritschard, avait à disposition un prix spécial pour la commune helvétique ayant le plus grand sens pour l'économie d'énergie, il le remettrait très certainement à la commune lucernoise de Horw qui se distingue à sa façon. Depuis que M. Willi Ritschard a lancé à la population suisse un appel urgent pour économiser l'énergie, les membres du Conseil municipal de Horw se creusent la tête pour trouver de nouvelles possibilités d'économie d'énergie. Avant Noël le Conseil communal prit la décision de réduire de 40 % le nombre des bougies électriques garnissant les sapins de Noël de la commune. Pour économiser du

mazout, ce même Conseil municipal fit construire un chauffage commun pour toutes les écoles et l'hôtel de ville, actuellement en construction, et qui sera muni d'un collecteur pour l'énergie solaire.

Nouvelle surprise mardi, où la municipalité de Horw a publié un petit livret de 12 pages qui sera distribué à tous les habitants de la commune. Ce petit livret contient des conseils pratiques vraiment intéressants, et qui permettent de réaliser d'importantes économies d'énergie électrique et de mazout. On conseille même aux habitants de passer une partie de la soirée sans lumière électrique et de faire usage, comme le firent nos ancêtres, de bougies.

E. E.

A quand la réouverture de la ligne ferroviaire Domodossola-Milan?

GENÈVE-BERNE (ATS). - Selon des renseignements fournis par le ministère italien des transports, le trafic pourrait être rétabli au mois d'avril sur la voie ferrée Domodossola-Milan, coupée l'automne dernier en raison de l'effondrement du pont sur la Toce, à la suite des inondations qui ont ravagé cette région.

Ces indications ont été rendues publiques lundi à Genève par le président de la chambre italo-suisse pour le commerce et l'industrie M. Louis-Charles Falcicola, à l'occasion d'une réunion de représentants d'agences de voyage. Au mois d'avril, en effet, la ville de Stresa, sur les bords du lac

Majeur, lancera une nouvelle campagne touristique combinant un séjour avec une soirée à la Scala de Milan.

M. Giovanni Bertani, président du syndicat d'initiative de Stresa, et M. Claude Ketterer, maire de Genève, ont pris la parole au cours d'une réception qui a suivi.

CCF: PAS AVANT LE MOIS DE MAI

Interrogés mardi par l'ATS, les CFF ont indiqué qu'en l'état actuel des travaux, on ne pouvait s'attendre à ce que le trafic soit rétabli entre Domodossola et Milan avant le courant du mois de mai.

GENÈVE

Grève sur le tas chez Naville

Mardi matin à 4 heures, une grève d'une durée indéterminée a éclaté chez Naville SA, à la Praille (Genève), où quelque 120 employés se sont subitement croisés les bras. A 10 h, ils ont tenu une conférence de presse après que leur exemple eut été suivi par une partie du personnel Naville du Centre ville.

Les grévistes ont fait le point de la situation et expliqué que leur action a été dictée par la lassitude qu'ils éprouvent devant la lenteur des pourparlers engagés avec la direction. Ils revendiquent une augmentation de 200 francs pour le personnel payé au mois et d'un franc de l'heure pour les salaires horaires.

La direction, pour sa part, n'offre que 50 francs et cinquante centimes, respectivement. Il y a six mois que, de part et d'autre, on bute sur ces chiffres et qu'un dialogue de sourds s'est instauré.

Naville fait état de difficultés de trésorerie. L'entreprise aurait des difficultés financières. Les employés n'en croient pas un mot ou bien ils ne veulent pas le savoir. Les positions sont donc bien tranchées et le conflit paraît solidement installé.

Les membres de la direction et les cadres se sont mis au labeur à la place des ouvriers et des employés, en ce mardi matin. Ils en ont mis un bon coup pour

essayer d'assurer une partie de la distribution de la manne imprimée, sous les regards gougenards des grévistes, dont les voitures, devant le bâtiment, bloquaient l'accès des quais de chargement aux camions de l'entreprise. Les employés se plaignent de trop travailler. Quant à un des directeurs de Naville, il les traite de farfelus, face à leurs prétentions qu'il estime exagérées. Des gens qui réclament des augmentations de 200 francs d'un seul coup, ce n'est pas sérieux, a-t-il déclaré.

Si la grève ne pose pas de problèmes pour la distribution des quotidiens genevois (qui possèdent leurs propres services), elle risque par contre d'affecter l'acheminement des journaux suisses et étrangers, surtout si elle se prolonge. L'Office cantonal de conciliation a été saisi du litige. Une entrevue sera prochainement organisée entre les deux parties qui, en attendant, campent sur leurs positions.

Les kiosques genevois n'ont été que médiocrement ravitaillés mardi, bien que les cadres et la direction aient mis la main à la pâte.

Ce conflit se greffe sur la difficile négociation en cours pour le renouvellement de la convention collective.

R. T.

Des montres à tous les prix et pour tous les goûts!

MONTRES-BRACELETS

en or, acier, plaqué, etc.

LONGINES-BOREL-ETERNA
CERTINA-ZENITH-ZODIAC
GIRARD PERREGAUX-RADO

Grand choix
Grand parking

031304 R

BIJOUTERIE MARTIN

Reseaux

EXCURSIONS VOYAGES FISCHER
 Tél. (038) 33 49 32 MARIN-NEUCHÂTEL
DIMANCHE 22 JANVIER
27^{me} ÉPREUVE INTERNATIONALE DE SKI NORDIQUE DU BRASSUS
 Relais 3 x 10 km et saut spécial
 Départ quai du PORT: 8 h
 Prix du car: Fr 24.— 065313 A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

PETITES ANNONCES
 au tarif réduit de 55 c. le mot (minimum dix mots)
 à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

FOURNEAU MAZOUT NEUF, livré à domicile, bas prix. Tél. 059032 J

POUR CAUSE DE DOUBLE EMPLOI, Ciao orange neuf, 750 fr. Tél. (038) 25 89 76. 059037 J

MACHINE À TRICOTER STRIGO avec instructions. Valeur 1300 fr., cédée à 550 fr. Tél. 42 10 72. 061339 J

2 LITS JUMEAUX, état de neuf, à moitié prix. Tél. 42 20 32. 059055 J

4 PNEUS D'HIVER sur jantes 150/13. Tél. 31 66 23 dès 19 heures. 061409 J

UN SALON 4 PIÈCES état de neuf, 350 fr. Tél. 25 44 92. 059063 J

RÉPONDEUR AUTOMATIQUE de téléphone, enregistrement des communications possible. Tél. (032) 51 94 94 (soir). 065022 J

JEUNE CHIENNE bouvier bernois avec pedigree. Tél. (038) 45 11 80. 065041 J

CHAMBRE À COUCHER lit double, table de nuit, coiffeuse, armoire 3 portes, 400 fr. Tél. 25 84 09. 061413 J

ROUES MERCEDES 13 POUCES équipées pneus neige neufs. Tél. (038) 33 39 08. 059061 J

4 PNEUS NEIGE Mini 120; 4 pneus neige 14 x 175, Alfa 140; chaîne stéréo Dual 6 éléments + meuble, valeur neuve 4500 fr., cédée à 2500 fr. Tél. 41 20 48. 059198 J

UNE QUINZAINE DE JEUNES LAPINS. Tél. 31 46 82, Cormondrèche. 059124 J

ARMOIRE de chambre à coucher, structure noyer, 3 portes, 3 tiroirs, cédée à moitié prix. Tél. (038) 31 91 27. 061706 J

ORGUE ELECTRONIQUE Farfisa, 15 rythmes, leslie, appareil à cassette, prix à discuter, Fr. 4500.—; synthesizer Roland Fr. 1500.—. Tél. 24 33 12, entre 18 h 30 et 20 heures. 059178 J

1 VESTE RENARD Patagonie, taille 42, 800 fr. Tél. 25 34 39, le matin. 059103 J

DEMANDES A ACHETER

BALANCES automatiques en bon état, capacité jusqu'à 5 kg et 20 kg. Tél. 46 19 80. 059040 J

MÄRKLIN HO: rails, aiguillages, locomotives. Faire offres avec détail et prix à case postale 25614, Boudry. 059116 J

A LOUER

PARCS 121, 4 pièces tout confort, charges comprises 580 fr. Libre tout de suite. Tél. 24 48 29. 059117 J

CORCELLES, chambres meublées indépendantes. Tél. 31 15 87. 059135 J

BOUDRY, grand studio tout confort, libre tout de suite ou à convenir, 290 fr., charges comprises. Tél. (038) 33 20 65. 061297 J

CORCELLES, studio non meublé. Tél. 31 15 87. 059136 J

BEAU GRAND STUDIO mansardé, tout confort, poutres apparentes, agencé, tranquillité, au bord du lac (région Monruz). Libre le 24 février. 317 fr., charges comprises. Tél. 25 63 27 ou 24 73 84. 059104 J

NEUCHÂTEL, URGENT, à louer à Belleruche, magnifique appartement 5 pièces, dernier étage, vue imprenable sur le lac et Alpes. Location 795 fr., charges comprises. Libre tout de suite. Tél. 57 14 15. 059003 J

PROXIMITÉ GARE, début Sablons, 4^{me} étage, 2 1/2 pièces, vastes dimensions, hall éclairé habitable, grande cuisine, cuisson gaz, chauffage général + eau chaude, cave, réduit. Libre 1^{er} avril ou 30 avril. Tél. 25 66 70. 059012 J

STUDIO MEUBLÉ indépendant, tranquille, verdure, 220 fr. Tél. 41 28 15. 061345 J

LA COUDRE, appartement de 3 pièces remises à neuf, confort, premier étage, 415 fr., charges comprises. Tél. 25 09 36. 061411 J

CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE, Côte 47, vue, confort, cuisine, douche-W.-C. Tél. 25 09 36. 061410 J

3 PIÈCES confort, Charmettes, 340 fr., charges comprises, 24 février ou 24 mars. Tél. 31 20 67. 061407 J

COLOMBIER (2 minutes tramway) logement 2 chambres, cuisine, salle de bains et toilettes séparées, balcon, vue étendue, dans maison moderne, grands dégagements. Tél. 25 13 74, W. Gern. 061416 J

PRÈS DE LA GARE pour le 1^{er} février, studio rénové, tout confort. Loyer 255 fr., charges comprises. Tél. 25 30 33, heures de bureau. 059059 J

CORTAILLOD, 3 1/2 pièces et 2 1/2 pièces, tout confort, balcon, vue, tranquillité, 490 fr. et 360 fr., charges comprises. Tél. 25 47 63, heures des repas. 059068 J

Nous avons conçu ces meubles en fonction de la pente de votre toit et de votre budget.



Le programme «Taiga» se fait en pin ton clair naturel. Tous les éléments (sauf les armoires) peuvent se placer librement dans la pièce, car ils sont parfaitement bien finis des deux côtés.

| | | | | | | | |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| | | | | | | | |
| 216.000 Penderie 538.— | 216.009 Armoire suspendue largeur 82 cm 162.— | 216.010 Armoire suspendue largeur 82 cm 162.— | 216.011 Bar suspendu largeur 82 cm 148.— | 216.013 Armoire suspendue largeur 42 cm 113.— | 216.012 Corps de tiroirs largeur 42 cm 162.— | 216.014 Corps de tiroirs largeur 42 cm 139.— | 216.007 Traverse largeur 82 cm 16.— |
| | | | | | | | |
| 216.001 Lit 90 x 200 cm 170.— | 216.016 Chaises rembourrées tissu à carreaux rouge/beige 108.— | 216.015 Table 150 x 82 cm 154.— | 216.005 Rayon 82 x 32 cm 27.— | 216.006 Rayon 42 x 32 cm 21.— | 216.004 Partie latérale hauteur 72 cm 45.— | 216.003 Partie latérale hauteur 111 cm 56.— | 216.002 Partie latérale hauteur 216 cm 78.— |

Jusqu'à maintenant, pour installer une pièce mansardée, il fallait bricoler soi-même ou dépenser beaucoup d'argent pour des meubles sur mesure. Désormais plus de ça! Le programme «Taiga» de Home Discount est facile à caser même dans une pièce très mansardée et il permet de combiner à loisir coin-repas, chambre à coucher, studio, etc. Bref, tout ce qu'il faut pour vivre heureux même sous le toit!

Et tant qu'à économiser: chez Home-Discount (de Pfister Meubles), vous trouverez dans la Suisse entière des meubles de tous styles à l'emporter et ce, même après le travail dans les magasins ouverts en nocturne. Et comme le transport s'effectue dans votre propre voiture (ou encore avec une camionnette louée à tarif spécial ou par livraison à domicile contre un modique supplément), les meubles sont tout aussi avantageux

que les conditions de paiement. Paiement comptant: acompte et solde dans les 90 jours. Ou crédit immédiat. 10 ans de garantie contractuelle. Essence gratuite pour tout achat à partir de 500 francs. Ces meubles sont tellement avantageux que votre budget reste debout même si vous décidez à installer toute une paroi qui n'est pas en biais.

HOME DISCOUNT tout à l'emporter **Pfister Meubles**
 Vous trouverez un Home-Discount partout où il y a en Suisse un magasin Pfister. 065416 B G 5/20

A PESEUX, RUE DU TEMPLE, pour le 24 mars ou à convenir, pour personne seule, 2 1/2 pièces tout confort, 220 fr. par mois + 70 fr. de charges. Tél. 31 49 70, heures des repas. 059125 J

1^{er} FÉVRIER, beau 2 pièces, tout confort, vue, Gibraltar, 380 fr., charges comprises. Tél. 25 45 61. 059072 J

APPARTEMENT DE 4 CHAMBRES, grande cuisine, confort, situation tranquille et ensoleillée à Cortaillod-village. Loyer 435 fr. + charges. Tél. 31 25 37. 059199 J

RUE DES PARCS, pour le 24 mars, appartement 3 1/2 pièces dans immeuble avec ascenseur, tout confort. Un mois de loyer gratuit. Tél. heures de bureau: 25 33 66 ou privé dès 19 heures: 25 59 72. 059067 J

APPARTEMENT 3 PIÈCES, confort, Maillefer. Tél. 31 92 45. 061315 J

A CORTAILLOD, appartement 2 pièces 320 fr., charges comprises; studio 150 fr., charges comprises. Tél. 42 15 55. 059134 J

STUDIO MEUBLÉ indépendant, tranquille, chambre, cuisine, 220 fr. Tél. 41 28 15. 061485 J

2 PIÈCES CONFORT, bloc cuisine, jardin, quartier Vauseyon. Immédiatement ou à convenir. Tél. 24 36 66. 059083 J

A BOUDRY, appartement 2 1/2 pièces, situation tranquille. Prix modéré. Tél. 42 13 62. 059131 J

LE LANDERON, pour avril, appartement 3 pièces, tout confort, belle situation, vue sur le lac, tranquillité. Tél. 51 29 42. 061744 J

CORCELLES, CHAMBRE INDÉPENDANTE, confort, coin à cuisiner. Tél. 31 23 24. 056044 J

CRESSIER, APPARTEMENT 1 PIÈCE, cuisine, douche, libre immédiatement. Tél. 31 23 24. 056043 J

LOCAL 60 m² pour divers usages à Hauterive, Marnière 35. Tél. (038) 31 44 74. 061786 J

IMMEUBLE VY D'ETRA 5, BEVAIX, appartement 3 pièces avec confort, 369 fr., charges comprises. Tél. (038) 46 15 69. 060357 J

DEMANDES A LOUER

APPARTEMENT 3 PIÈCES, confort, 1^{er} février, Vauseyon, Pesieux, Corcelles. Tél. 55 18 58 (12-13 h et dès 19 heures). 059046 J

OFFRES D'EMPLOIS

JE CHERCHE TOUT DE SUITE OU À CONVENIR gentille jeune fille comme aide dans ménage sans enfants Possibilité

d'apprendre français et allemand. Offres avec éventuellement photo à: Madame Camille Piquerez, 2520 La Neuveville. 061709 J

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME de 16 ans cherche travail jusqu'à fin juin dans boucherie de préférence. Téléphoner entre 15 h et 18 h au 33 38 21. 059044 J

SECRETARE connaissant tous les services, ainsi que la vente, cherche emploi le matin. Adresser offres écrites à EE 128 au bureau du journal. 059058 J

METTEUSE EN MARCHÉ cherche travail à domicile. Eventuellement autres parties. Tél. 42 33 18. 059201 J

QUI CHERCHE FEMME DE MENAGE pour 1 à 2 heures par jour? Prix à convenir. Tél. 25 22 13. 059001 J

DIVERS

QUEL COMPAGNON sympathique, dynamique, accompagnerait divorcée 38 ans pour randonnée ski de fond? Age en rapport. Ecrire à AA 124 au bureau du journal. 059064 J

A DONNER, faute de place, contre bons soins, jument de 10 ans pour poulain. R. de Loës, Grand Verger, Areuse. Tél. 41 33 96. 059054 J

NETTOYAGES APPARTEMENTS. Téléphone 24 61 37. 061414 J

DAME 45 ANS, caractère et physique agréables, cherche monsieur cinquantaine, bonne présentation, pour rompre solitude. Ecrire à GG 130 au bureau du journal. 059042 J

JEUNE CHAT à donner, 8 mois, propre, vacciné. Tél. 25 38 00. 065426 J

LE CINÉMA D'AMATEUR / L'intervalomètre 54 Collection VID/ © Chancereil 1977

ski

En battant Stenmark et Gros au « géant » d'Adelboden

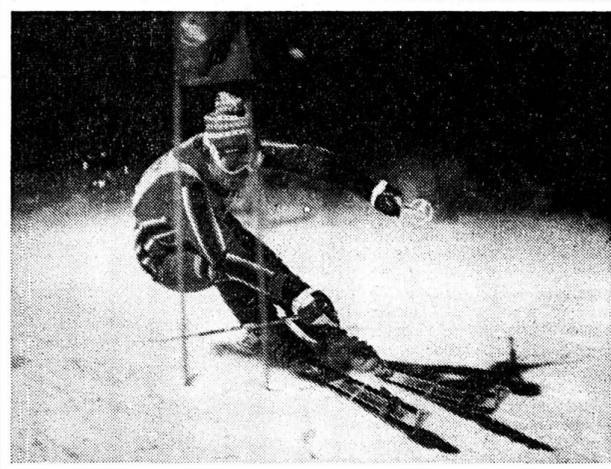
Wenzel touche à la consécration

Le jeune skieur du Liechtenstein Andreas Wenzel, qui fêtera son 20^{ème} anniversaire le 18 mai prochain, a remporté sa première victoire en Coupe du monde dans le slalom géant d'Adelboden. En tête à l'issue de la première manche devant l'italien Piero Gros et le Suédois Ingemar Stenmark, il a résisté, sur le second parcours, au retour attendu du Scandinave, sur lequel il a finalement conservé une avance de 53 centièmes. Stenmark, déjà battu dimanche dans le slalom spécial du Lauberhorn, a ainsi subi sa deuxième défaite consécutive. Il s'est cependant montré beaucoup plus à l'aise qu'à Wengen, dans des conditions moins irrégulières il est vrai. Sa seconde manche fut vraiment excellente. Il a fallu toute la classe de Andreas Wenzel pour le battre. Tant Piero Gros que Heini Hemmi, qui possédaient une chance de le faire, ont assez nettement échoué.

Si Ingemar Stenmark n'a jamais été à l'aise à Adelboden, où il n'a jamais gagné, Andreas Wenzel semble s'y plaire beaucoup. L'an dernier, le jeune frère de Hanni Wenzel y avait obtenu l'un des meilleurs résultats de sa jeune carrière en terminant quatrième. Depuis, il a largement confirmé ce résultat. La semaine dernière encore, il avait réussi le doublé dans les deux slaloms géants de Hintersoder, en Autriche, battant notamment le Suisse Ernst Good, vice-champion olympique, dans la seconde épreuve. « Andy » Wenzel avait mis deux autres succès à son actif précédemment. Dans un spécial FIS en début de saison à Tignes puis dans le géant de Coupe d'Europe de Laax, où il avait battu Heini Hemmi. En Coupe du monde, il avait déjà obtenu deux troisièmes places en géant, à Madonna di Campiglio en décembre et à Zwiesel en janvier.

Ça lui-même l'Américain Phil Mahre d'un centième de seconde. Dans la seconde manche, Stenmark se montra le plus rapide, mais il ne put lui reprendre que 20 centièmes. C'est dans la première partie du parcours que Andreas Wenzel a fait la décision en ne concédant alors que quatre centièmes au Suédois qui, comme à son habitude, termina très vite mais pas suffisamment tout de même pour renverser la situation. Ce dernier slalom géant avant les championnats du monde n'a rien apporté de nouveau. Les meilleurs se retrouvent parmi les dix premiers. L'Autrichien Klaus Heidegger, deux jours après sa victoire dans le slalom spécial de Wengen, a un peu déçu. En revanche, l'italien Piero Gros, vainqueur à Adelboden en 1974 et 1975, a obtenu son meilleur résultat de la saison avec sa troisième place derrière Wenzel et Stenmark.

C'est avec tous ses moyens qu'il abordera les championnats du monde. Peter Luscher l'accompagnera sans aucun doute à Garmisch. Avec le dossard N° 33, il a réussi le 13^{ème} temps de la première manche. Dans la seconde, sur une piste en bien meilleur état, il a réussi le 5^{ème} temps, ce qui lui a permis de se hisser à la septième place, son meilleur classement de la saison. Pour la première fois de la saison, le Valaisan Jean-Luc Fournier ne figure pas parmi les meilleurs. Comme Christian Hemmi, il a connu des ennuis de bâtons et il a dû se contenter de la seizième place au terme de la première manche. Sur le second parcours, sa performance fut meilleure mais sans lui permettre de redresser vraiment la situation.



SURPRISE. — Le Valaisan Donnet inscrit son nom au palmarès du slalom parallèle de La Vue-des-Alpes. (Avipress — Baillod)

Slalom parallèle de La Vue-des-Alpes Donnet fait la pige à Steve Mahre!

Enfin, seuls les Américains Phil et Steve Mahre, les Suisses Ernst Good, Christian Hemmi (tous deux membres du groupe 1 du cadre national) et Martial Donnet — ils appartiennent au groupe 2 — avaient rallié La Vue-des-Alpes afin de s'aligner au départ du troisième slalom parallèle. Les autres? Pas vu! Et les organisateurs neuchâtelois n'en sont pas responsables. Du moins pas a priori. En cette année de championnat du monde — et à moins de quinze jours du rendez-vous de Garmisch — les caravanners du « Cirque blanc » aspirent à prendre du repos, à recharger leurs « accus ».

Dès lors, les frères Mahre devenaient favoris de ce parallèle une fois encore organisé à la perfection au Stade de slalom. Or, un slalom parallèle échappe parfois aux règles absolues du slalom spécial, l'affrontement direct y jouant un rôle important. Dès lors, les surprises sont à craindre — et à espérer puisqu'elles en font le charme — à chaque détour de porte. Elles ne manquèrent point afin de débayer le chemin au Valaisan Martial Donnet dont l'accès à la première marche du podium n'est nullement usurpé.

Certes, les esprits chagrins relèveront que cet employé de commerce de 22 ans — il est né le 22 septembre 1956 — a profité d'une erreur de Phil Mahre — l'Américain chuta lors de la première manche — au stade des demi-finales et d'une erreur de Steve en finale, l'Américain géant le Suisse à cinq portes de la fin, écopant, du même coup, d'une pénalité d'une seconde. Or, dans la seconde manche, Donnet — sûr de son fait — assura sa course, ne perdant qu'un minimum de temps. Le Valaisan confirme ainsi son succès dans le slalom parallèle de Grindelwald où il avait battu, en finale, le Yougoslave Bojan Krizaj.

Au chapitre des surprises, les éliminations de Good (16^{ème} de finale) et de Christian Hemmi (8^{ème}) en sont-elles vraiment? Actuellement, le médaillé

olympique est à la recherche de son second souffle. Et puis, était-il venu à La Vue-des-Alpes suffisamment motivé? Toujours est-il qu'il trouva son maître avec le Valaisan Patrick Pralong.

Enfin, ce parallèle fut digne d'intérêt, les régionaux y jouant leurs cartes sans restriction. Preuve en est René Schenk (Colombier) qui sortit Christian Hemmi avant de subir la loi d'Eric Gonthier (Marin) qui se retrouva opposé à Phil Mahre pour la petite finale (3^{ème} et 4^{ème} place). Certes, le talentueux... footballeur du FC Bôle s'avoua impuissant devant l'Américain!

A relever également la présence de quelques Français du cadre national; dont le Savoyard Vion et Barroso qui échouèrent au stade des quarts de finale.

Ainsi, le Valaisan Donnet succède à Stenmark (1977) et au Fribourgeois Sottaz (1976) au palmarès du slalom parallèle de La Vue-des-Alpes. Un slalom suivi par près de 2500 spectateurs payants (chiffre officiel) ce qui témoigne de l'attachement du public de la région — et ce malgré l'absence de grosses vedettes — pour un concours qui a sa place dans le Jura. Un public reconnaissant aux organisateurs de ne pas l'avoir grugé sur la qualité des engagements en annonçant des noms à la légère. Nul doute qu'à moyen — pour ne pas dire à court — terme, Jean-Pierre Besson et son équipe y trouveront leur compte... P.-H. Bonvin

Forfait de Russi pour Kitzbuehl

Bernard Russi a été contraint de déclarer forfait pour les deux descentes de Coupe du monde de vendredi et samedi à Kitzbuehl. Il souffre de la grippe depuis Wengen et son état ne s'est pas amélioré. La direction de l'équipe suisse l'a autorisé à aller se soigner chez lui, afin de ne pas compromettre sa participation à la descente des championnats du monde, une semaine plus tard à Garmisch.

Coupe d'Europe

Des adjonctions ont été faites au calendrier de la Coupe d'Europe pour remplacer certaines des épreuves annulées ces derniers jours. Si le programme des épreuves féminines n'a subi aucun changement, chez les messieurs, le slalom de Cervinia a été fixé à Prato (Stelvio) le 23 janvier et deux descentes et un slalom seront courus à Haus du 27 au 29 janvier.

Le calendrier se présente ainsi jusqu'à la pause qui interviendra du 6 au 25 février:

Messieurs. — 20 janvier: descente à Lenzerheide; 21 janvier: descente à Lenzerheide; 22 janvier: géant à Saint-Moritz; 23 janvier: spécial à Prato (Stelvio); 27 janvier: descente à Haus; 28 janvier: descente à Haus; 29 janvier: spécial à Haus; 4 février: descente à Artesina; 5 février: descente à Artesina.

Dames: 21 janvier: spécial à Piancavallo; 22 janvier: géant à Piancavallo; 23 janvier: descente à Cerreto Laghi; 29 janvier: spécial à Cerreto Laghi; 4 février: descente à Crans-Montana; 5 février: descente à Crans-Montana.

PREMIÈRE MANCHE DÉCISIVE

Au terme de la première manche, Wenzel comptait 43/100 d'avance sur Piero Gros, 73/100 sur Ingemar Stenmark, 1'18 sur Heini Hemmi qui devan-

ESPOIRS SUISSES

Comme prévu, Heini Hemmi, qui faisait sa rentrée, a été le meilleur des Suisses. Ses douleurs dans le dos ne semblent plus être qu'un mauvais souvenir et

Entraînement à Badgastein: Bernadette!

La Suisse Bernadette Zurbriggen s'est montrée la plus rapide au cours de la dernière descente d'entraînement de Badgastein. En 1'31'29, elle a réussi une moyenne de plus de 90 km-heure. Sur une piste bien préparée mais très dure, les Suissesses ont une fois encore été parmi les meilleures. Mais l'Autrichienne Annemarie Moser n'a jamais forcé son talent.

La course se courra aujourd'hui avec départ à 13 h sur une distance de 2300 m pour 456 m de dénivellation (20 portes de direction). Voici les meilleurs temps enregistrés hier:

Deuxième descente: 1. B. Zurbriggen 1'31'29; 2. M. Kaserer 1'31'66; 3. M.T. Nadig 1'32'24; 4. C. Nelson 1'32'37; 5. B. Habersatter 1'32'39; 6. E. Dirren 1'33'12; 7. M. Oberholzer 1'33'17; 8. Elena Matous (Iran) 1'33'20; 9. E. Deull 1'33'46; 10. Sue Patterson (EU) 1'33'74; puis: 12. A. Bischofberger 1'33'87; 13. D. de Agostini 1'34'20; 27. A. Moser (Aut) 1'35'87.

PREMIÈRE DESCENTE

1. Cindy Nelson (EU) 1'32'75; 2. Evi Mittermaier (RFA) 1'32'77; 3. Elfi Deull (Aut) 1'32'94; 4. Heidi Wiesler (RFA) 1'33'09; 5. Doris de Agostini (S) 1'33'33; 6. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'33'42; 7. Evelyne Dirren (S) 1'33'55; 8. Brigitte Habersatter (Aut) 1'33'71; 9. Monika Kaserer (Aut) 1'33'88; 10. Jamie Kurlander (EU) 1'34'17; 11. Bernadette Zurbriggen (S) 1'34'32; 12. Annemarie Bischofberger (S) 1'34'34; 13. Marlies Oberholzer (S) 1'34'44.

L'ORDRE DES DÉPARTS

1. Annemarie Moser (Aut); 2. Cindy Nelson (EU); 3. Brigitte Kerschner (Aut); 4. Hanni Wenzel (Lie); 5. Bernadette Zurbriggen (S); 6. Doris de Agostini (S); 7. Marlies Oberholzer (S); 8. Irmgard Lukasser (Aut); 9. Elena Matous (Iran); 10. Evi Mittermaier (RFA); 11. Brigitte Habersatter (Aut); 12. Marie-Thérèse Nadig (S); 13. Martina Ellmer (Aut); 14. Irène Epple (RFA); 15. Nicola Spiess (Aut); puis: 21. Evelyne Dirren (S); 24. Annemarie Bischofberger (S); 31. Gabi Infanger (S); 46. Zoé Haas (S); 49. Irène Boehm (S). 54 skieuses au départ.

classements

1. Wenzel (Lie) 2'34'36 (1'17'72 et 1'16'64); 2. Stenmark (Su) 2'34'89 (1'18'45 et 1'16'44); 3. Gros (It) 2'35'07 (1'18'15 et 1'16'92); 4. H. Hemmi (S) 2'36'31 (1'18'90 et 1'17'41); 5. Ph. Mahre (EU) 2'36'40; 6. Kirzaj (You) 2'37'41; 7. Luscher (S) 2'37'44; 8. Thoeni (It) 2'37'56; 9. Heidegger (Aut) 2'38'25; 10. Noeckler (It) 2'38'53; 11. Frommelt (Lie) 2'38'56; 12. Stock (Aut) 2'38'57; 13. Fournier (S) 2'38'77; 14. Hinterseer (Aut) 2'38'84; 15. Navillod (Fr) 2'39'09; 16. Lammy (It) 2'39'28; 17. Ch. Hemmi (S) 2'39'29; 18. Popangelov (Bul) 2'39'31; 19. Aellig (S) 2'39'73 et Reichart (RFA) 2'39'73; 21. Adgate (EU) 2'39'79; 22. Good (S) 2'39'90; Puis: 27. Luthi (S) 2'41'41; 29. Eggen (S) 2'41'54; 31. Bonvin (S) 2'41'67; 32. Schwendener (S) 2'41'83. — 94 coureurs au départ, 62 classés.

COUPE DU MONDE

Messieurs. — Classement général: 1. Stenmark (Su) 150 p; 2. Heidegger (Aut) 90; 3. Mahre (EU) 76; 4. Plank (It) 70; 5. Wenzel (Lie) 59; 6. Gros (It) 53; 7. H. Hemmi (S) 51; 8. Bernardi (It) et Klammer (Aut) 43; 10. Wirsberger (Aut) 35; 11. Fournier (S) 32; 12. Kirzaj (You) 29; 13. Popangelov (Bul) 21; 14. Radici (It) 21; 15. Russi (S) 20.

Slalom géant (4 épreuves): 1. Stenmark 95; 2. Wenzel 55; 3. Hemmi 51; 4. Mahre 43; 5. Fournier 32; 6. Heidegger 27; 7. Gros 23; 8. Stock (Aut) 16; 9. Kirzaj 12; 10. Thoeni (It) 9. — Puis: 12. Luscher (S) 5.

Coupe des nations: 1. Autriche 500 p (messieurs 261 et dames 239); 2. Suisse 286 (128 et 157); 3. Italie 223 (221 et 2); 4. Liechtenstein 160 (65 et 95); 5. RFA 156 (28 et 128); 6. Suède 150 (150 et 0).

hockey sur glace

Championnat suisse de ligue nationale B

Genève Servette maîtrise le volontaire Neuchâtel

GENÈVE SERVETTE - NEUCHÂTEL 6-0 (2-0 2-0 2-0)

MARQUEURS: Meier 6^{me}; Farda 17^{me} et 30^{me}; Nigg 40^{me}; Farda 42^{me}; Nigg 56^{me}.

GENÈVE SERVETTE: Poupaert; Roccati; Mercier; Nigg, Galley, Buchi, Farda, Krupicka; Volejnicek, Meier, Messer; Ambord, Morisoli, Landis; Oppliger, Pojdl. Entraîneur: Krupicka.

NEUCHÂTEL: Quadri; Gagnon, Valat; Divernois, Schmied; Marendaz, Leuenberger; Bader, Marti, von Allmen; Henrioud, Pelletier, Girard; Dolder,

Uttinger, Ryser; Zingg, Scheidegger. Entraîneur: Jean-Pierre Ubersax. ARBITRES: MM. Roth et Keller.

NOTES: Patinoire des Vernets à Genève. 600 spectateurs. Genève Servette joue sans Reuille, le gardien titulaire, et Jenny (blessé). Neuchâtel doit se priver de Steiner, absent de Neuchâtel pour raisons professionnelles, et de Dubuis accidenté. Au dernier tiers-temps, Genève Servette aligne Oppliger et Pojdl, alors que Neuchâtel joue avec trois lignes de défense, ainsi que Zingg et Scheidegger. Pénalités: une fois deux minutes contre Genève Servette; deux fois deux minutes contre Neuchâtel.

Le rythme des Genevois a eu raison de la combativité neuchâteloise. Avec de telles occasions de buts non réalisées, les Neuchâtelois ne pouvaient gagner aux Vernets face à une équipe qui s'est reprise, sans présenter cependant un jeu de grand niveau. Au Neuchâtel-Sports, il

faut relever la combativité des joueurs, et aussi leur volonté de bien faire, mais cela ne suffit pas. A voir cette formation évoluer, on comprend dès lors mieux qu'elle ne possède que la deuxième moins bonne attaque de ligue B. Les Neuchâtelois ont, au début de la rencontre, dominé le débat, mais un peu contre le cours du jeu, les Genevois ouvrirent le « score ». Par la suite, même lorsque la marque fut de 3-0 pour Genève Servette, Neuchâtel ne ferma jamais le jeu et tenta une nouvelle fois sa chance; mais cela ne servit à rien. Trop de maladroites en attaque, et de l'autre côté une plus grande rigueur dans le marquage, tant en défense qu'en attaque, expliquent le succès des Genevois.

Genève Servette a sans cesse attaqué dès que cette équipe eut ouvert le « score ». Imposant leur rythme, plus rapides sur la glace, les Genevois ont souvent pris de vitesse les Neuchâtelois, qui marquaient de manière trop large.

Mais tout cela ne fut rien en face de la carence offensive des attaquants de l'équipe visiteuse. Soixante minutes durant, les Neuchâtelois tentèrent de marquer un but, mais sans succès...

Au Genève Servette, Farda et Krupicka furent pour une fois dans un bon soir. Cette ligne marque, à elle seule, la moitié des buts, ce qui ne s'était pas souvent vu cette saison! Avec en plus les montées offensives de Nigg, dans un rôle inhabituel, les Genevois ont mérité leur succès, qui est cependant sévère. Du côté neuchâtelois, il faut citer le gardien Quadri qui intervint avec à propos à plusieurs reprises, mais en vain. Neuchâtel a laissé passer sa seule chance en début de rencontre. Par la suite, ils coururent après un but et le « score », mais en vain. A 3-0, Neuchâtel faillit bien ouvrir la marque, mais le puck passa un rien à côté. Un but à ce moment-là (32^{me}) aurait pu changer bien des choses. Michel BORDIER

| | | |
|-----------------------------|-----|---------------|
| Villars - Forward Morges | 5-7 | (2-2 1-3 2-2) |
| Lausanne - Viège | 9-0 | (2-0 4-0 3-0) |
| Rapperswil/Jona - Lucerne | 9-5 | (3-1 3-3 3-1) |
| Fleurier - Sion | 4-3 | (1-0 1-2 2-1) |
| Lugano - Davos | 1-5 | (1-1 0-3 0-1) |
| Genève Servette - Neuchâtel | 6-0 | (2-0 2-0 2-0) |
| Zoug - Langenthal | 7-3 | (1-2 3-0 3-1) |
| Olten - CP Zurich | 0-3 | (0-2 0-1 0-0) |

| | | | | | | | |
|---------------|----|----|---|----|-----|-----|----|
| 1. Lausanne | 22 | 16 | 3 | 3 | 151 | 83 | 35 |
| 2. Zurich | 22 | 17 | 1 | 4 | 116 | 70 | 35 |
| 3. Zoug | 22 | 16 | 1 | 5 | 105 | 55 | 33 |
| 4. Davos | 21 | 14 | 2 | 5 | 85 | 59 | 30 |
| 5. Gen.-S. | 22 | 12 | 4 | 6 | 108 | 69 | 28 |
| 6. Viège | 22 | 11 | 1 | 10 | 97 | 101 | 23 |
| 7. Langenthal | 22 | 10 | 2 | 10 | 98 | 102 | 22 |
| 8. Villars | 21 | 10 | 1 | 10 | 109 | 103 | 21 |
| 9. Lugano | 22 | 9 | 3 | 10 | 73 | 71 | 21 |
| 10. Olten | 22 | 9 | 1 | 12 | 98 | 106 | 19 |
| 11. Sion | 22 | 8 | 2 | 12 | 79 | 101 | 18 |
| 12. Rappers. | 22 | 7 | 2 | 13 | 91 | 118 | 16 |
| 13. Fleurier | 22 | 7 | 1 | 14 | 70 | 110 | 15 |
| 14. Neuchâtel | 22 | 6 | 2 | 14 | 69 | 98 | 14 |
| 15. Lucerne | 22 | 6 | 1 | 15 | 72 | 116 | 13 |
| 16. Forward | 22 | 2 | 3 | 17 | 69 | 128 | 7 |

Uttinger, Ryser; Zingg, Scheidegger. Entraîneur: Jean-Pierre Ubersax. ARBITRES: MM. Roth et Keller.

NOTES: Patinoire des Vernets à Genève. 600 spectateurs. Genève Servette joue sans Reuille, le gardien titulaire, et Jenny (blessé). Neuchâtel doit se priver de Steiner, absent de Neuchâtel pour raisons professionnelles, et de Dubuis accidenté. Au dernier tiers-temps, Genève Servette aligne Oppliger et Pojdl, alors que Neuchâtel joue avec trois lignes de défense, ainsi que Zingg et Scheidegger. Pénalités: une fois deux minutes contre Genève Servette; deux fois deux minutes contre Neuchâtel.

Fleurier : victoire à la Hitchcock!

FLEURIER - SION 4-3 (1-0 1-2 2-1)

MARQUEURS: W. Stuedler 18^{me}; Domeniconi 21^{me}; Métraiher 22^{me}; Hyndmann 37^{me}; Emery 46^{me}; Hyndmann 59^{me}; Mc Adam 60^{me}.

FLEURIER: Schlaefli; Grandjean, Ulrich; Huguenin, Girard; Emery, Mc Adam, Domeniconi; Stuedler, Jeannin, Gaillard; J. Stuedler, Tschanz, Grimaitre. Entraîneur: Huguenin.

SION: Schoepfer; Fontannaz, Luthy; Hoel, Kalbfuss; Hyndmann, Dekumbis, Ch. Schroeter; D. Mayor, Zago, Métraiher; Sengen, Bucher. Entraîneur: Hyndmann.

ARBITRES: MM. Claude et Fasel.

NOTES: patinoire de Belle Roche. Glace excellente. Temps froid. 600 spectateurs. Sion se présente sans Fr. Schroeter. Il en résulte que Dekumbis évolue au centre des première et troisième lignes. Fleurier « tourne » à trois défenseurs dès la 50^{ème} minute, Girard ne réapparaissant plus. La seule pénalité infligée aux recevants (W. Stuedler) prend fin au bout de cent secondes sans raison aucune! Tirs aux buts: 41 à 35 (13-6 18-20 10-9). Pénalités: 1 fois 2 minutes contre Fleurier; 4 fois 2 minutes contre Sion.

ment vigilants pour endiguer la plupart des assauts, bien aidés qu'ils furent, il faut le souligner, par des gardiens particulièrement attentifs.

Sur leur prestation du premier tiers-temps, les maîtres de céans auraient certes mérité de s'octroyer davantage qu'une longueur d'avance. Ne s'aménagèrent-ils pas en effet au moins six occasions de pointer victorieusement par Mc Adam (5^{me}), Jeannin (6^{me}), Grimaitre (7^{me} et 20^{me}), Grandjean (9^{me}) et J. Stuedler (14^{me}), occasions qu'ils gâchèrent toutes au grand désappointement de leurs partisans.

La deuxième période se déroula sur un ton mineur qui permit aux Valaisans de se faire menaçants après qu'ils eurent encaissé un deuxième but alors qu'ils se trouvaient pour la deuxième fois en infériorité numérique. Aussi ne fut-il guère étonnant de les voir rétablir la parité tant les arrières fleurisais éprouvèrent de difficultés à protéger leur sanctuaire tout comme à relancer correctement l'offensive.

Fleurier se reprit néanmoins dès le début de l'ultime « vingt », pressant par intermittence les Sédunois devant l'imperturbable Schoepfer. C'est alors qu'Emery redonna d'un tir superbe espoir — Fleurier se trouvait à nouveau en supériorité numérique — à ses camarades. Ce ne fut hélas pas le point de départ d'une nouvelle série positive pour les gars de Huguenin puisque le pointage ne varia point jusqu'à cette fameuse 59^{ème} minute où Schlaefli se « fabriqua » tout seul un but qui signifiât l'égalisation pour les visi-

teurs, consécutivement à un tir anodin et mal dirigé de Hyndmann. Le désespoir était, on l'imagine, à son comble dans le camp des Vallonniers. C'était toutefois compter sans le sursaut d'orgueil de Domeniconi (excellent hier soir), Jeannin (mention bien) et Mc Adam (souvent effacé) qui offrirent à ce dernier de compter le quatrième but pour les recevants à une quarantaine de secondes du terme, un quatrième but qui était synonyme de victoire. Que voilà un succès important, même s'il est étrié. Il n'en demeure pas moins mérité. Mais « on » a eu chaud hier soir à Belle-Roche! Cl. Debrot

Première ligue Serrières gagne enfin à l'extérieur

VALLÉE DE JOUX - SERRIÈRES 4-7 (0-1 3-3 1-3)

Marqueurs: Favre 4^{me}; Moret 22^{me}; D. Clottu 22^{me}; Thonney 26^{me}; Gendre 32^{me}; Pellet 33^{me}; Dubois 38^{me}; Reymond 44^{me}; Favre 52^{me}; M. Dubois 58^{me}; M. Giambonini 59^{me}.

Serrières a continué sur sa lancée en gagnant pour la première fois à l'extérieur cette saison! Les Neuchâtelois ont finalement assuré leur succès dans l'ultime période, profitant du fléchissement des maîtres de céans. « Crochant » à nouveau soixante minutes durant, les Neuchâtelois ont néanmoins manqué de cohésion à plusieurs reprises. Lorsque Reymond, peu après le début de l'ultime période, égalisait, on se mettait à croire à un retour des Vaudois. Pourtant, grâce notamment à l'incessant travail du vétéran et revenu Michel Favre, les « poulains » de Stettler obtinrent un nouveau succès. J.-C. S.

divers

...l'Association jurassienne des sports

Le 6 juin 1977, les représentants de plus de trente associations sportives décidaient le principe de la création d'une Association jurassienne de sport. Le 7 novembre écoulé, l'assemblée constitutive adopta, à l'unanimité, les statuts définitifs et fonda ainsi officiellement l'AJ.S. A l'instar de l'ANEP, l'AJ.S est un organisme faitier qui veut défendre les intérêts de tous les sportifs jurassiens dans le cadre de la création du nouveau canton.

Au vu des contacts établis, il est à prévoir que l'AJ.S comptera plus de dix mille membres domiciliés sur le territoire du futur canton du Jura. Ses statuts garantissent une autonomie absolue à chaque association. Elle ne se soucie que de la défense du sport et de l'éducation physique.

Lundi soir à Glovelier, une quarantaine de délégués ont nommé, pour une année, le comité de l'Association jurassienne de sport, soit: président: Jean-René Bourquin (Rossemaison); premier vice-président: Walter Egger (Courrendlin); deuxième vice-président: M^{me} Marinette Berdat (Courcelon); membres: Jean-Pierre Boillat (Delémont); M^{me} Anne-Marie Philipoff (Delémont), Louis Gasser (Delémont), Jean-François Rosse (Courtellette), Jean-Marie Montavon (Porrentruy), Jean Petignat (Courtedoux), Jean-Pierre Molliet (Courroux) et Marcel Queloz (Saignelégier).

Quant à l'organe de contrôle il est composé de Bernard Tonnerre (Courtedoux), Roland Rosse (Courtellette) et René Christie (Le Noirmont).

yachting

Autour du monde: Tabarly en tête

Le navigateur français Eric Tabarly est largement en tête de la troisième étape de la course autour du monde et ne semble guère pouvoir être rejoint, ont annoncé mardi les organisateurs de la course.

Le « ketch » d'Eric Tabarly, « Pen Duick 6 », a d'ores et déjà passé le Cap Horn et il possède une avance importante sur ses suivants immédiats, « Great Britain 2 » et « Heath Condor ».

Un porte-parole du comité de course a également déclaré que le nouveau certificat de jauge du bateau français était bien arrivé à Portsmouth mais qu'il fallait maintenant attendre la décision d'un jury international pour savoir s'il était valable.

Elle est constituée...

Elle est constituée...

Soyez fort: Fumez léger.



TBVA 11/78

065384 B

Budgestion
vous sortira d'embaras

BUREAU DE GÉRANCES DE DETTES
COMMERCIALES ET PRIVÉES

Rendez-vous par tél.
au (038) 25 27 07
Dès 19 h
au (038) 25 98 72

BUDGESTION S.à.r.l.
Case postale 851
2001 Neuchâtel
Bureaux: Neuchâtel
Beaux-Arts 21

053411 A

Schinz S.A.
NEUCHÂTEL
Temple-Neuf 4

SOLDE
(autorisation du 16 janvier au 4 février)

DES VERRES À LIQUEUR Fr. 5.— (la pièce)
DES VERRES À PORTO Fr. 5.— (la pièce)

065421 B

TOURING CLUB SUISSE
Section neuchâteloise

SOIRÉE BAL
Samedi 21 janvier 1978, dès 20 h 30
SALLE DE SPECTACLES BOUDRY
avec le concours de
LA CHANSON DU PAYS DE NEUCHÂTEL
LE RALLYE-TROMPES NEUCHÂTELOIS
(trompes de chasse)
Danse avec l'orchestre Rudi Frei

Les billets sont en vente, au prix de Fr. 6.—
à l'Office du TCS, Promenade-Noire 1, Neuchâtel.

064780 A

W. von Burg
Maître-peintre
MARIN

Fleur-de-Lys 9 - Tél. 33 13 52
050703 A

GRATUIT
est notre nouveau
catalogue avec
tous les articles
érotiques
pour l'homme
et la femme
modernes.

B.O.Box 310,
8051 Zurich. 062875 B

**DISCOUNT
DU VIGNOBLE**

SOLDES
Profitez plus de
200 articles à des
prix imbattables
Machines à laver
dès 470.—
Lave-vaisselle
dès 750.—
Cuisinières
dès 368.—
Congélateurs
dès 298.—
Frigos
dès 250.—
Rabais jusqu'à
50 %
Vente autorisée
du 16 janvier
au 4 février 1978.

064481 B

Fornachon & Cie
2022 Bevaix
Tél. 038 / 46 18 77

**Les nouveaux
catalogues
de voyages Marti
car et avion sont
gratuits**

Dans les deux nouveaux
catalogues de voyages Marti,
nous vous présentons 550
circuits, voyages de vacances,
séjours balnéaires et de cure
magnifiques... et les voyages
par avion les plus beaux et
les plus ingénieux.
Faites les vous envoyer chez
vous, gratuitement. Depuis
plus de 50 ans, le nom Marti
est votre garantie pour des
vacances de première qualité.

BON VOYAGE

Veuillez m'envoyer gratuitement les nouveaux
catalogues de voyages Marti.

voyages en car voyages en avion

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/localité _____

(A envoyer à votre agence Marti ou à votre
agence de voyages habituelle).



Soyez les bienvenus!

2001 Neuchâtel
Rue de la Treille 5
Tél. 038 / 25 80 42

065943 A

Le meilleur choix à Prix MIGROS!

Graisses alimentaires en pots de 450 g
Offre spéciale 18.1.-24.1.
-.50 de réduction sur chaque pot

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ceylona Pure graisse de coco 450 g 1.80 au lieu de 2.30 (100 g -- -.40) | Suprema Pure graisse végétale, avec 10% de beurre, riche en vitamine E. 450 g 2.30 au lieu de 2.80 (100 g -- -.51) |
| Suprema Gourmet Pure graisse végétale de qualité supérieure, riche en vitamine E. 450 g 2.- au lieu de 2.50 (100 g -- -.44) | Suprema Pure graisse végétale, avec 20% de beurre, riche en vitamine E. 450 g 2.70 au lieu de 3.20 (100 g -- -.60) |

Offre spéciale 18.1.-24.1. le kilo

Poules à bouillir
MIGROS du pays data surgelées
Pour la poule au riz ou pour
préparer un excellent
bouillon de poule.

3.- au lieu de 3.90

Boîte de 920 g 1.35 **2 boîtes**

Multipack 18.1.-24.1.

Cassoulet Haricots blancs
prêts à servir
Un plat économique,
vite préparé.

220 (100 g -- -12)
au lieu de 2.70

Plaque de 100 g 1.- **2 plaques**

Multipack 18.1.-24.1.

Animella data
Chocolat suisse de qualité
fourré fondant avec brisures
de nougat.

160 au lieu de 2.-

FREY
Fabriqué par Chocolat Frey SA, à Buchs,
une entreprise de production de Migros.

Emballage brique de 1 litre -85 **2 litres**

UP **Multipack** 18.1.-24.1.

Jet Drink
MIGROS upérisé data
Boisson au lait maigre
enrichie de protéines lactiques
de haute valeur nutritive.
En emballage brique pratique.

140 au lieu de 1.70

Pouding vanille
minical
Un délicieux dessert, pauvre en calories,
convenant également aux diabétiques.
Edulcoré artificiellement
avec de la saccharine et du cyclamate.
Paquet de 3 sachets **1.50** (100 g -
de 29 g = 87 g 1.72,4)

NOUVEAU
MIGROS

Baisses de prix
grâce aux bénéfices de change
jusqu'à présent

| | | |
|---------------------------------------------------------------|------|-------------|
| Huile d'olive Santa Sabina pure 1 litre | 5.70 | 5.40 |
| Huile d'olive Suprema pure, pressée à froid 1 litre | 5.90 | 5.60 |

nouveau prix MIGROS

Maintenant en Multipack

Grande bombe de 500 g 3.30 **2 bombes**

Laque Curlfix
pour un maintien parfait de votre coiffure. S'élimine au plus léger brossage
et au lavage. Soigne vos cheveux et leur donne un éclat soyeux.

550 (100 g -- -.55)
au lieu de 6.60

Le choix rigoureux des composants SIEMENS en fait le TV couleur «double vie» à la pointe du progrès des circuits
intégrés... mais

exigez bien **Siemens TV = SÉCURITÉ**

ses diodes lumineuses sont construites pour une utilisation de 18 heures par semaine pendant... UN SIÈCLE.

A vendre

chambre à coucher

neuve, Louis XV, lit français, avec
litterie.
Valeur 8000 fr., cédée à moitié prix.

Tél. 31 51 00.

065029 B

La feuille sonore
Dictaphone peut être
annotée, pliée,
expédiée, classée,
agrafée à des
documents et
toujours réutilisée

Dictaphone



MAISON
Reymond
5, rue Saint-Honoré
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 44 66

064663 B

football

LES CHAMPIONNATS À L'ÉTRANGER

Italie: Juventus champion d'hiver

Quels que soient les résultats de dimanche prochain, Juventus aura fêté, une semaine à l'avance, le titre de champion d'hiver.

S'il doit cet honneur à plusieurs circonstances favorables, il y a, pour sa part, aussi contribué en battant son hôte, Rome. Comme le dimanche précédent, c'est le jeune Fanna, qui, après avoir habilement intercepté une passe en retrait, ouvrit la marque et, comme huit jours auparavant, c'est Bettega qui la compléta. Ceci dit, il faut préciser que tous ceux qui auraient pu contester à Juventus ce trophée officieux ont perdu un ou deux points. Jusqu' alors placé dans le sillage de la Vieille Dame, Milan a fait peine à voir au Stade olympique de Rome, où il était confronté à Lazio. Jamais, il ne donna l'impression de pouvoir s'imposer et un confrère milanais, qui attribue une note à chaque joueur - une prestation moyenne est taxée entre 5 et 6 - cota d'un «4» le capitaine Rivera. On est décidément loin

de l'équipe fringuante du début de championnat et le bilan de ses cinq derniers matches - qui coïncide avec l'absence de Burialti - est de trois points! Comme quoi, il suffit parfois qu'un être vous manque...

Vicence, qui accueillera précisément le chef de file dimanche prochain, aurait également pu prétendre demeurer dans la course mais disons, à sa décharge, qu'il avait le périlleux honneur d'évoluer à Pérouse. C'est à la faveur d'un pénalty ne faisant pas l'unanimité que le néo-promu, par l'intermédiaire de son marqueur Paolo Rossi - 12 buts - parvint à conserver ses distances. Enfin, Turin a également abandonné un point à Bergame ou des incidents qui n'ont malheureusement rien à voir avec le sport ont eu lieu sur les gradins. Une bande d'énergumènes venus avec des matraques et des clés anglaises déclenchèrent plusieurs bagarres, aussi bien durant la partie qu'après, si bien que neuf personnes blessées durent être hospitalisées. On le regrettera d'autant

plus qu'aucune raison ne justifiait pareil comportement, le match ayant été d'un excellent niveau, même si les maîtres de céans manquèrent la transformation d'un pénalty.

Les contre-performances des poursuivants du chef de file n'auront pas manqué de réjouir Inter qui, pour sa part, traversa une période faste et qui, à la faveur d'une victoire face à son visiteur Gènes, se retrouve à deux longueurs seulement de seconds. A noter également le réveil de Fiorentina, qui a signé le meilleur résultat du jour (3-0 contre Pescara). Mais attendons confirmation, le vaincu n'étant autre que le dernier du classement. Et, puisqu'on parle de lutte pour la survie - il n'apparaît pas prématuré d'établir à ce sujet un bilan à mi-championnat - relevons également le point obtenu par Bologna, à Naples.

Reprise en musique à Neuchâtel Xamax

L'entraînement de Neuchâtel Xamax F.C. a repris le 9 janvier sous la direction de «Pepi» Humpal. Tous les joueurs du contingent (22) étaient présents. La participation d'Osterwalder et de Mathez n'a pas manqué de réjouir, d'autant que tous deux ont pu se livrer sans restriction aux exercices proposés par l'athlète Jean-Pierre Egger, engagé à titre d'entraîneur physique. Utilisant une méthode moderne qui fait appel à la musique, le «recordman» suisse du lancer du poids a créé une atmosphère nouvelle qui plaît beaucoup aux joueurs et semble bel et bien les stimuler. Autre nouveauté à noter avant le début de la seconde partie du championnat, le retour de Michel Favre au poste de directeur sportif.

L'optimisme règne donc dans les rangs des «rouge et noir» à la veille des premiers matches de préparation dont le calendrier a été établi comme suit:

Samedi 21 janvier à 14 h 30 à Yverdon: Xamax - Fribourg. - Dimanche 22 janvier à 14 h 30 à Neuchâtel: Xamax - Concordia Lausanne. - Samedi 28 janvier à 14 h 30 à Neuchâtel: Xamax - Granges. - Dimanche 29 janvier à Delémont: Delémont - Xamax. - Samedi 4 février à 14 h 30 à Grandson: Xamax - Bulle. - Dimanche 5 février à 14 h 30 à Neuchâtel: Xamax - Olympique Lyonnais. - Samedi/dimanche 11/12 février, Coupe de la Ligue contre La Chaux-de-Fonds, à la Charrière ou à la Maladière.

Cologne fait feu de tout bois

Cologne domine de la tête et des épaules le football allemand. Il a battu, l'un après l'autre, ses plus dangereux adversaires pour se forger une spectaculaire avance de cinq points sur Stuttgart et Kaiserslautern. Il faut le faire, car le championnat d'Allemagne reste un des plus durs du monde par l'engagement total des joueurs et la qualité intrinsèque des équipes en présence. Pour sa dernière sortie, Cologne a battu Bayern Munich par 2-0; ce n'est peut-être plus un exploit, mais c'est encore une référence, cela d'autant plus que les Bavarois «affichent», depuis quelques semaines, un certain retour en forme.

Le champion en titre éprouve, par contre, quelques difficultés; Borussia Mönchengladbach, a, en effet, galvaudé un nouveau point face à Munich 1860, ce qui lui vaut de naviguer à six longueurs de Cologne! Stuttgart a réalisé un «carton» de choix en battant Schalke 04, qui n'est pourtant pas le premier venu, par 6-1! Kaiserslautern a nettement battu Hambourg par 3-0 - une équipe bien décevante, qui aura raté sa saison.

Les mimos vont fleurir sur la Côte d'azur pour fêter les footballeurs de Nice qui sont seuls en tête du championnat de France depuis leur victoire sur Bordeaux par 1-0. Le match a, toutefois, été assez difficile pour les Niçois qui ne se sont

imposés qu'à la faveur d'un pénalty. En raison de son mauvais classement, Bordeaux a fait de l'anti-jeu systématique... qui n'a guère plu aux quelques milliers de spectateurs. Marseille et Monaco se sont entre-dévorés à pleines dents. Les Monégasques ont égalisé dans les toutes dernières secondes, alors que Marius avait déjà quitté le stade pour aller boire le pastis de la victoire! En battant Laval par 3-1, Nantes reste à l'affût du moindre faux pas de ses adversaires. Par contre, Saint-Etienne, qui a été battu à Strasbourg par 2-0 devant plus de vingt-cinq mille spectateurs, a sérieusement compromis ses chances.

En Angleterre, malgré le partage des points à Derby, Nottingham Forest tient toujours la dragée haute à ses poursuivants. Le chef de file maintient une avance de quatre points sur Everton et Liverpool. Au quatrième rang, on trouve Arsenal, vainqueur de Wolverhampton par 3-1; sans être irrésistibles, les Londoniens ont redonné aux sportifs de la capitale le plaisir de la victoire et l'envie d'aller au stade. Manchester United, vainqueur d'Ipswich Town, entend se refaire une beauté en achetant Gerry Francis (Queen's Park Rangers) et Jordan (Leeds) pour huit cent mille livres. Une paille!

G. M.

automobilisme

De la randonnée à l'épopée...

Le plus ancien rallye du monde

Du 21 au 28 janvier, plus de 200 équipages participeront au 46^{ème} Rallye de Monte-Carlo, le plus ancien rallye du calendrier international. C'est, en effet, en 1911 qu'il a été créé par l'Automobile-club de Monaco. Il se déroulait alors sur des routes plus ou moins carrossables. Il ressemblait plus à un rallye-promenade qu'à une véritable compétition. Il n'était pas rare de voir des dandys s'arrêter au bord de la route et pique-niquer. C'était plutôt une descente vers le soleil en touristes. Pour mémoire, le premier vainqueur fut l'aviateur H. Rougier, sur une «Turcat-Méry», tandis que J. Bœtler, sur «Berliet», l'emporta en 1912.

Après avoir connu sa «Belle époque», le rallye de Monte-Carlo, en raison du premier conflit mondial, dut être interrompu durant onze ans. Il reprit donc en 1924. Certes, l'épreuve monégasque n'était pas encore ce qu'elle est devenue,

grands buts annuels des principales marques automobiles du monde entier.

Une victoire dans le «Monte-Carlo», c'est l'assurance d'un succès commercial. De par sa longueur, ses difficultés de parcours, des conditions atmosphériques le plus souvent rigoureuses, avec des routes verglacées, la neige et le brouillard, le Rallye de Monte-Carlo exige des conducteurs non seulement de grandes qualités de pilotage mais aussi une grande résistance physique, tout en mettant à rude épreuve le matériel. C'est pourquoi les grands constructeurs, voulant mettre tous les atouts de leur côté, engagent des frais énormes et alignent des équipes officielles avec des pilotes de valeur. Sans compter les à-côtés avec les camions-ateliers, les équipes d'assistance et de mécaniciens, le matériel de rechange, les pneumatiques, etc.

Des Neuchâtelois dans la course

Pour les deux Neuchâtelois François Perret et Willy Bregnard, le compte à rebours a commencé. Jeudi soir, ils prendront la route de Francfort pour le départ du parcours de concentration du 46^{ème} Rallye de Monte-Carlo.

Cette année, l'épreuve monégasque promet beaucoup. Tout d'abord, en tête du classement, la lutte sera intéressante entre Lancia et Fiat, qui forment une écurie commune, face aux «outsiders» de Porsche. Pourtant, la course dans la course que se livreront les Opel Kadett GTE (les plus nombreuses au départ) nous intéressera spécialement puisque c'est aux commandes d'un tel véhicule que s'aligneront Perret et Bregnard. Les deux pilotes ne sont pas les premiers venus. En 1976, alors sur une Opel Ascona, ils avaient terminé à un brillant 38^{ème} rang. L'an dernier, formant chacun un équipage, Perret et Bregnard se classèrent à nouveau honorablement.

Cette année, un changement important au règlement - le parcours final, la «folle» nuit du

rallye, sera ouverte aux cent premiers classés contre soixante auparavant - permettra à un plus grand nombre d'amateurs de se fixer pour but de participer à cette ultime étape. «Notre objectif premier sera de finir l'épreuve avec la possibilité de faire le parcours complémentaire», explique François Perret. Son équipier, Willy Bregnard, est plus optimiste: «Si tout fonctionne comme prévu, nous avons des chances d'obtenir un bon rang dans notre classe».

On s'en doute, une telle entreprise est onéreuse. Mais, grâce à l'appui d'un hôtelier de la ville, les deux hommes ont pu se lancer dans cette fantastique aventure. Portant le numéro 151, ils seront un des six équipages helvétiques sur les routes françaises.

Le premier des concurrents suisses sera le garagiste lausannois Claude Haldi, associé au Neuchâtelois Sandoz, sur une puissante Porsche Carrera. Ils sont capables d'un exploit et de jouer les trouble-fête.

J.-C. S.



SOURIRE. - C'est celui des Neuchâtelois François Perret (à gauche) et Willy Bregnard posant derrière leur Opel Kadett GTE.

Large advertisement for PKZ clothing sale. Features a man in a winter jacket with various callouts: 'double matelassée', 'capuchon à cordelière', 'pattes d'épaules', '2 plis d'aisance au dos', 'fermeture-éclair invisible', '4 poches plaquées', 'taille ajustée avec ceinture coulissée', 'boucles coupe-vent aux manches'. A price tag for a '«NATO»-veste tout loisir' is shown for 49.-. The PKZ logo is prominently displayed at the bottom.

Soldes autorisés du 16.1. - 4.2.1978
Neuchâtel, 2, rue du Seyon, comme à Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Granges, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Sion, Thoun, Vevey, Winterthur, Zurich Bahnhofstrasse, Uraniastrasse, Altstetten, Oerlikon, Shopping Center Spreitenbach et Glatt. Dépositaires à Aarau, Bellinzona.

Pour l'homme qui exige davantage.

RÉPARATION MACHINES Linge À LAVER Vaiselle (038) 25 96 91 Service fait à domicile par ELECTRO-SERVICE 062191 A

PLUS GRANDE EXPOSITION DE MEUBLES DE JUBILE EN SUISSE CHEZ MEUBLES-LANG OUVERTE AUSSI LE JEUDI SOIR! 40 m DE VITRINES, CITY-CENTER, BIENNE

Les atouts de popularis

USA 78: Réservez maintenant votre voyage!

Celui qui réserve son voyage à destination de New York ou de Los Angeles jusqu'au 15 février voyage également en haute saison pour les prix ci-contre:

ABC - vols charter avec BALAIR et SATA au départ de Zurich:
New York 850.-
Los Angeles 1200.-

Autres départs des Frankfurt inclus billet de train au départ de Bole: **Toronto dès 832.-** à 1023.-, **Vancouver dès 1064.-** à 1307.-, **Chicago dès 882.-** à 1064.-

popularis

Vous trouverez d'autres offres avantageuses pour d'autres destinations telles que Denver, Cincinnati, Atlanta, etc. dans notre programme special USA.

2000 Neuchâtel
4, rue de la Treille (038) 24 02 02
2300 La Chaux-de-Fonds
Coop City, 37-43, rue de la Serre (039) 23 48 75
065387 A



Une BERNINA en location

dès Fr. 29.- par mois

L'abonnement de location Bernina (Fr. 29.- par mois) vous permet d'essayer une Bernina zigzag neuve. Vous pourrez tout à loisir liquider vos travaux de couture en testant les possibilités pratiques de la Bernina.

Et n'oubliez pas qu'en cas d'achat, le montant de la location est pris en compte.

Votre conseiller:
Centre de couture BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 - Neuchâtel - (038) 25 20 25
065359 A



SOLDE

(autorisation du 16 janvier au 4 février)

Services à poisson Fr. 95.- (le service) 065423 B

Un déménagement en Suisse, en Europe ou outre-mer?

une affaire de confiance

WITTEWER

NEUCHÂTEL, tél. (038) 25 82 82

FAITES-NOUS CONFIANCE!
Demandez-nous une offre gratuite

Les CFF vous proposent

SKIEURS
Samedi/dimanche 21/22 janvier de même que les 28/29 janvier

2 JOURS À CHAMPÉRY
Fr. 102.-

DIMANCHE 29 JANVIER VERBIER
train spécial dép. 7 h 39
Fr. 41.- (enfants Fr. 20.50)
Voyages CFF Neuchâtel-Gare. Tél. 24 45 15.

Maurice SAUSER

Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie

Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 25 22 65

Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

OFFRES D'EMPLOIS

Securitas

cherche pour Neuchâtel

gardes auxiliaires

pour

- Services de caisse et de contrôle
- Services de surveillance

Nous demandons:

- casier judiciaire vierge
- âge 20 à 45 ans
- disponibilité quelques soirs par semaine et le week-end
- nationalité suisse ou étrangers permis C

Nous offrons:

- possibilité de travail « à la carte »
- rétribution intéressante
- formation et habillage assurés par nos soins.

Ecrire ou téléphoner à SECURITAS S.A.
Place Pury 9, 2000 Neuchâtel 4. Tél. (038) 24 45 25.

Securitas

Nous engageons

chauffeur-livreur

connaissant bien la ville et ses environs.

Les candidats sobres et sérieux, en possession du permis de conduire A, sont priés d'adresser leurs offres de service avec bref curriculum vitae et photo à

Gonset

NEUCHÂTEL 065482 O

M

MIGROS - une affaire SOLIDE!

NEUCHÂTEL

Nous cherchons pour notre SIÈGE CENTRAL DE MARIN

jeune employé de bureau

s'intéressant à l'Informatique, qui pourrait être formé par nos soins.

Nous demandons:

- entregent
- vivacité d'esprit et de synthèse.

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
Service du personnel, tél. (038) 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL. 065355 O

GIRARD-PERREGAUX

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

engage

un (e) collaborateur (trice)-correspondant (e)

pour son département ventes-exportation si possible trilingue: français-anglais-allemand. Ce poste offre la possibilité d'un travail largement autonome et des responsabilités accrues après une période de mise au courant. Date d'entrée: à convenir.

Faire offres manuscrites avec numéro de téléphone à Girard-Perregaux S.A., service du personnel, place Girardet 1, 2301 La Chaux-de-Fonds. 065358 O

Suchard

Pour un de nos secrétariats de Direction, nous cherchons

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française et ayant, si possible, de bonnes connaissances de la langue allemande.

Nous demandons:

- formation commerciale
- esprit d'initiative et précision
- quelques années de pratique.

Nous offrons:

- activité dans un secrétariat composé de deux personnes
- travail intéressant et varié
- prestations sociales modernes d'une grande entreprise.

Veillez téléphoner à M. P. Buol, du département du personnel. Il répondra volontiers à vos questions et vous adressera un questionnaire de candidature.

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Département du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 55, interne 456. 065392 O

Entreprise de la place cherche

un (e) secrétaire

apte à assumer des responsabilités, connaissant les langues française, anglaise et allemande.

Place stable, semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffres HH 131 au bureau du journal. 065525 O

SUBITO

Nous cherchons

1 manoeuvre

pour notre atelier de production

1 dame

pour notre atelier de décoration. Nous offrons tous les avantages d'une entreprise moderne et dynamique.

ÉTABLISSEMENTS ALLEGRO

A. Grandjean S.A., 2074 Marin-Neuchâtel. Tél. 33 29 77. 065370 O

Pour l'un de nos immeubles, à Cornaux, nous cherchons

CONCIERGE

Appartement de 3-4 pièces à disposition.

Faire offres sous chiffres CC 126 au bureau du journal. 065389 O

Cherchons personne pour

travaux d'écurie

auprès de chevaux.

R. de Loës, Grand Verger, Areuse. Tél. 41 33 96. 059052 O

Hôtel du Banneret cherche

sommelière

ou

sommelier

pour entrée immédiate.

Tél. 25 28 61. 059053 O

A remettre à BOLE,

conciergerie

d'un petit immeuble moderne de 3 étages. Appartement de 4 1/2 pièces à disposition, rétribution à déduire du loyer.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Pesoux, tél. 31 31 55. 065362 O

Nous cherchons

une jeune vendeuse

débutante acceptée. Semaine de 5 jours, congé dimanche et lundi.

Faire offres à la boulangerie-pâtisserie A.-R. Knecht place du Marché, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 13 21. 059126 O

Je cherche pour entrée immédiate

sommelière

nourrie, logée, congé le dimanche.

Tél. 46 13 65. 062773 O

Eurotel Neuchâtel cherche

femmes de chambre

Tél. 21 21 21. 065040 O

Nous cherchons pour notre immeuble: « Ruelle Vaucher 15, Neuchâtel »

un couple de concierges

Travail à temps partiel.

Appartement de 2 pièces à disposition.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

LA NEUCHÂTOISE-ASSURANCES
Tél. (038) 21 11 71. 064403 O

Société fiduciaire de la place cherche pour date à convenir

secrétaire

Faire offres sous chiffres BB 125 au bureau du journal. 065391 O

Confiserie Vautravers

R. Nicole

SUCC.

une serveuse

une fille de buffet

Libre le soir et le dimanche.

Tél. 25 17 70. 065427 O

Hôtel de la Croix-Fédérale, Saint-Blaise cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

femme de chambre

de 7 h à 11 h 30, dimanche congé.

Tél. 33 40 40. 062774 O

cherche pour entrée immédiate

DAME

ou

GARÇON DE BUFFET

Faire offres ou téléphoner au 25 55 01. 059057 O

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | T | A | B | L | E | P | I | R | E | I | T | U | O | R |
| E | T | O | U | R | S | O | E | E | P | E | N | R | O | H |
| L | L | C | C | A | L | R | T | S | E | O | A | I | E | S |
| I | A | A | A | C | E | T | N | I | N | C | S | N | O | C |
| A | U | E | T | P | S | E | I | A | S | E | R | P | O | N |
| T | B | N | P | E | I | R | O | L | E | I | O | M | I | E |
| E | E | R | F | G | T | P | A | E | R | P | R | E | L | |
| B | R | E | N | A | E | A | F | P | O | E | O | L | L | |
| R | G | V | T | C | T | T | V | L | S | L | R | S | I | I |
| E | E | A | E | R | R | S | I | E | E | R | O | E | O | E |
| S | S | T | A | A | O | S | R | P | I | C | E | U | V | I |
| O | T | I | F | U | O | R | H | C | U | R | S | I | V | |
| P | N | I | P | L | T | R | O | M | P | E | R | N | I | S |
| E | C | E | E | E | I | R | E | T | N | E | M | I | C | V |
| D | R | R | S | O | L | U | T | I | O | N | P | I | S | E |

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors six lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un grand auteur dramatique classique. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Auberge - Bétail - Cal - Capitale - Café - Composer - Cimetière - Car - Déposer - Etable - Est - Falaise - Henri - Isoler - Les - Louis - Non - Oise - Pèlerin - Propos - Pointe - Pente - Porter - Pise - Pic - Pensée - Rose - Routier - Rucher - Solution - Souper - Tours - Trafic - Train - Taverne - Tromper - Végétale - Viser - Vieille - Voile.

(Solution en page radio)

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche
vendeuse qualifiée
pour notre magasin d'alimentation générale.
Congé le dimanche et mardi.

Tél. 42 10 65, privé 42 27 16. 059014 O

Nous cherchons
pour notre département vente

une SECRÉTAIRE

ayant de bonnes connaissances de français et d'anglais.

- Travail varié et intéressant
- Horaire mobile

Veuillez faire votre offre sous chiffres 28-900014 à Publicitas
Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 065352 O

Banque étrangère
cherche pour Genève

secrétaire de direction

Nous demandons:
- langue maternelle française
- sténo française
- bonnes connaissances de l'allemand ou de l'anglais souhaitées.

Nous offrons:
- un travail agréable et intéressant au sein d'une équipe jeune.

Ecrire sous chiffres R 900089-18 à Publicitas, 1211 Genève 3. 065244 O

Je cherche pour le 1^{er} février un

garçon boucher

connaissant bien le métier avec permis de conduire.
Bon salaire.
S'adresser à Boucherie Stamm, Le Landeron. Tél. (038) 51 33 48.

065031 O

Je cherche
tout de suite ou pour date à convenir

coiffeuse ou coiffeur pour messieurs

Bon salaire + service.

Faire offre à Coiffure Renato, rue centrale 107, 2502 Bienna. Tél. (032) 23 76 40. 065245 O

Je cherche

tapissier-décorateur

pour travail soigné dans la décoration et meubles de style, pour le 1^{er} février ou date à convenir.

Faire offres à Carlo Bieri Décoration d'intérieurs 2300 La Chaux-de-Fonds (039) 22 49 17 065361 O

On cherche une

serveuse

nourrie - logée, bons gains assurés.

Tél. (038) 53 36 36. 065039 O

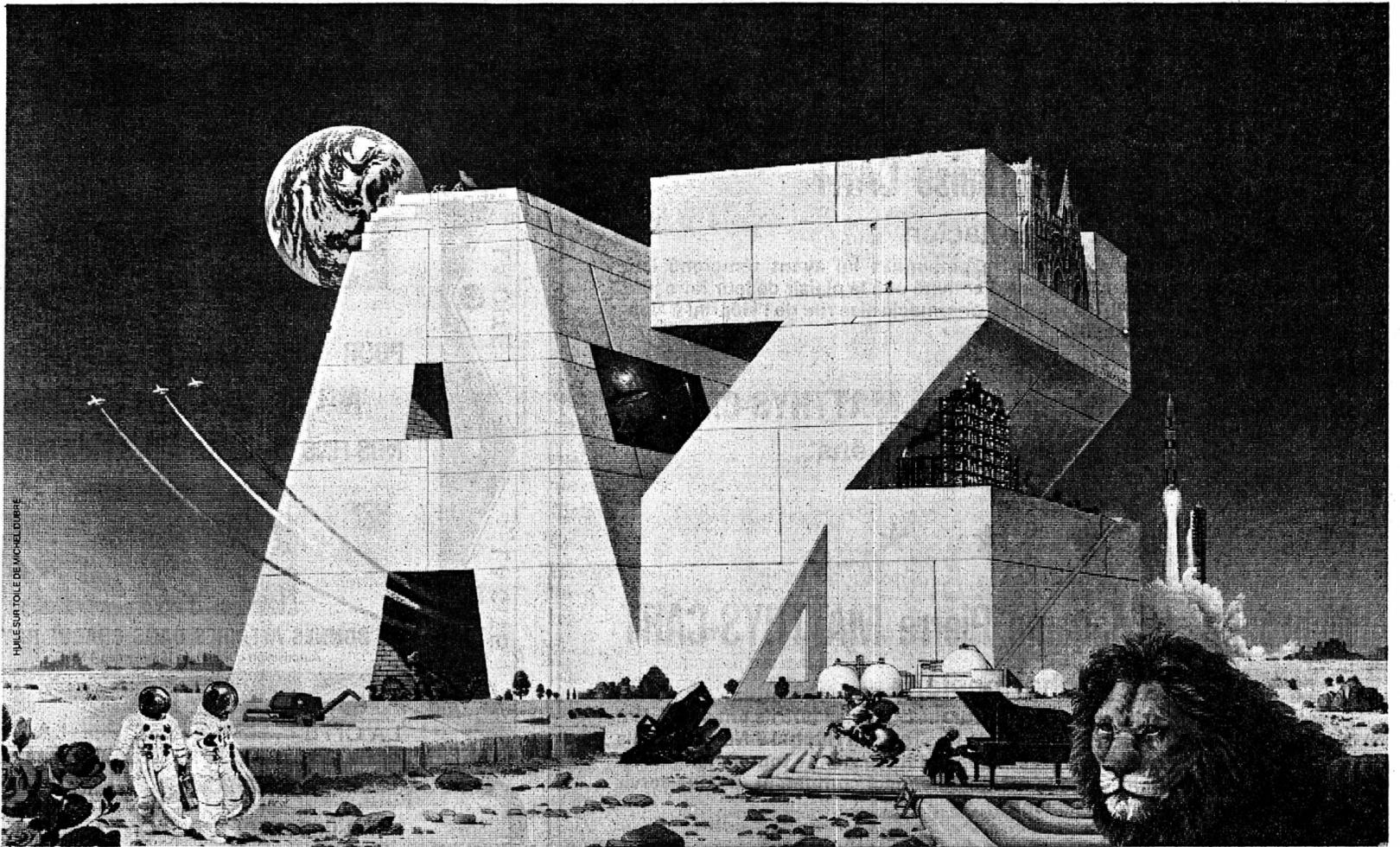
On cherche

mécanicien sur autos

diplômé, capable de prendre des responsabilités.
Age environ 30 ans.

Garage J.-B. Ritter Le Landeron. Tél. 51 23 24. 065528 O

AZ
Un tour du monde de la connaissance, une monumentale mémoire



AZ est l'encyclopédie complète la plus moderne. Cet ouvrage magistral est l'œuvre collective de savants, de chercheurs, de spécialistes. AZ dresse le bilan de toutes les acquisitions du génie humain, sous une forme « actualisée », par une approche qui « décode » les terminologies les plus obscures, pour rendre claires les données les plus complexes. Conçue dans un esprit didactique, dépassant la vulgarisation pure et simple, l'encyclopédie AZ est un monument d'érudition accessible à chacun.

AZ répond à tout.

L'encyclopédie AZ va à l'essentiel, par une analyse des sujets-clés commentés de façon claire, dans des termes de tous les jours. En suivant la méthode analogique elle vous renvoie à des articles complémentaires qui donnent un meilleur éclairage du sujet traité. En consacrant des monographies détaillées aux thèmes les plus importants, AZ fait littéralement le tour de la question.

AZ: l'ouvrage-clé de votre bibliothèque.

Semaine après semaine, pour une dépense modique, vous constituerez pour vous et les vôtres un incomparable ouvrage de référence. Vous classerez vos fascicules en 15 tomes, sous des reliures élégantes, pour les consulter facilement, pour y trouver la réponse à une infinité de questions.

Un tour du monde de la connaissance. Une monumentale mémoire.

Entièrement illustrée en couleurs, l'encyclopédie AZ: 285 fascicules de 24 pages avec couverture, 14 000 définitions, 700 monographies, 80 000 mots répertoriés, 18 000 documents, photos, cartes, graphiques, diagrammes.

En cadeau avec le No 1
Une luxueuse reliure mobile ainsi que le fascicule No 2 pour Fr. 3.50 seulement.
Chaque mercredi chez tous les marchands de journaux.



l'encyclopédie AZ

L'Encyclopédie AZ
un prestigieux comité de patronage:

- Alain Bombard, Jean Dorst,
- Maurice Genevoix, René Huyghe,
- Alfred Kastler, Louis Leprince-Ringuet,
- Konrad Lorenz, Jacques Piccard,
- Alfred Sauvy, Paul-Emile Victor.

Une nouvelle collection hebdomadaire de 285 fascicules publiée par **EDITIONS TRANSALPINES**
Diffusée par **EDITIONS KISTER S.A.**
Genève, quai Wilson 33
Tél. 022/31 50 00

Pour faire face aux tâches croissantes liées à l'augmentation du nombre de personnes âgées nécessitant des soins lourds,

L'HÔPITAL DE PERREUX

fait appel à la bonne volonté et au sens de la solidarité de

PERSONNES (hommes ou femmes) DISPONIBLES AUX HEURES DE POINTE

SOIT DE 7 h à 9 h ET DE 16 h 30 à 18 h 30.

BIENVENUE ÉGALEMENT À CEUX QUI POURRAIENT VENIR LE SAMEDI ET LE DIMANCHE.

Travail consistant à aider aux soins élémentaires: lever, coucher, hygiène corporelle, alimentation, etc.
Rémunération à l'heure.
Merci d'avance, au nom de nos malades âgés, à toutes les bonnes volontés.

S'adresser à l'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE CANTONAL, PERREUX, service du personnel, tél. 44 11 11. 065371 O

Société de vente de produits chimiques engage pour son centre d'AVENCHES un

CHAUFFEUR POIDS LOURDS

pour effectuer des livraisons auprès de ses clients.

- Expérience souhaitée.
- Livraisons d'un seul jour.
- Entrée immédiate ou à convenir.
- Semaine de 5 jours.
- Avantages sociaux modernes.

Faire offres écrites ou prendre contact par téléphone au (037) 75 24 24, avec Monsieur M. Gilliland à PROCHIMIE AVENCHES S.A. Route Industrielle 1, 1580 AVENCHES. 065372 O

METAUX PRECIEUX S.A.

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail des métaux précieux, principalement: affinage, fonderie, laminage, tréfilage, étampage, étirage, et cherchons

EMPLOYÉS D'ATELIER

susceptibles d'être formés à nos diverses activités.
Horaire mobile ou travail en équipe.
Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres à notre service du personnel qui fournira tous renseignements complémentaires.

METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 21 21 51, interne 258. 064884 O

candidat (e) au poste de directeur (rice) commercial (e)

avec expérience de la vente et si possible connaissances commerciales.

L'âge idéal de notre nouveau collaborateur devrait être de 22 à 26 ans, qui une fois la mise au courant terminée, pourra par ses efforts se créer un poste indépendant.

Nous attendons volontiers votre téléphone afin de convenir d'un entretien sans engagement.

Bata
Chaussures BATA, rue du Seyon, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 13 12, M. Florey. 065347 O

HOME WATCH CO LTD
Fabrique d'Horlogerie
Pierre-à-Mazel 11
2000 Neuchâtel 7

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

chef d'ordonnancement

responsable de l'habillement, de l'acheminement et de l'expédition.

Prière de téléphoner au (038) 24 32 00. 065375 O

Société dynamique cherche
quelques JEUNES HOMMES
quelques JEUNES FILLES ou
quelques JEUNES FEMMES

débutants (tes) acceptés (ées), pour son secteur vente. Age idéal 20-35 ans. Bonnes présentations. Voiture souhaitée. Excellent salaire.

Pour un rendez-vous, téléphoner au (038) 24 33 66. 065380 O

L'HÔPITAL POURTALÈS À NEUCHÂTEL
cherche pour compléter l'équipe de ses ateliers un

FERBLANTIER APPAREILLEUR OU INSTALLATEUR SANITAIRE

pour entretien des installations.

Adresser offres détaillées avec curriculum vitae à l'office du personnel, Maladière 45. 065425 O

Nous désirons engager tout de suite ou pour date à convenir

1^{re} VENDEUSE

responsable de notre département

articles et confection enfants

Nous offrons: place stable, travail intéressant et varié, conditions de salaire et prestations sociales en rapport avec les exigences demandées.

Nous souhaitons trouver une personne active et de bonne présentation, capable de dynamiser l'ensemble du groupe.

Faire offres de service par écrit avec curriculum vitae et photographie à M. G. Henchoz, gérant des magasins

Gonset

NEUCHÂTEL 065308 O

PHARMACIE CART

Rue de l'Hôpital 2000 Neuchâtel 038 25 11 58

Monsieur Blaise CART
pharmacien

remercie très sincèrement toutes les personnes lui ayant témoigné leur confiance au cours de ses 33 années d'activité et a le plaisir de leur faire part que, dès le 1^{er} janvier 1978, il a remis sa pharmacie sise rue de l'Hôpital à Neuchâtel à son gendre et à sa fille

Monsieur et Madame Pierre MATTHYS-CART
tous deux pharmaciens



Monsieur et Madame Pierre MATTHYS-CART
pharmaciens

sont heureux de vous informer qu'à partir du 1^{er} janvier 1978 ils ont succédé à Monsieur Blaise Cart dans la pharmacie sise rue de l'Hôpital à Neuchâtel. Ils s'efforceront de se conformer à l'éthique qui fut la sienne tout au long de sa carrière et continueront, avec le même personnel compétent, à vous servir rapidement et consciencieusement.

Ils vous font part également de la création d'un département d'

HOMÉOPATHIE

Exclusivité des laboratoires DELPECH de Paris ; exécution des ordonnances, même étrangères dans les plus brefs délais.

DÉMÉNAGEMENTS

Transports dans toute la Suisse et la France

POLDI JAQUET

NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 55 65



L'hiver découvre les gênes cachées.

Le Secours suisse d'hiver
rend efficace votre générosité.

Antiquités-Brocante
Coq-d'Inde 8

NEUCHÂTEL

Permanence du mercredi au samedi
M. Sandoz - Tél. 46 18 20
065247 B

Maculature en vente
au bureau du journal

LA CITÉ LA CITÉ

MAMANS

LA CITÉ SOLDE

POUR VOS

ENFANTS

POUR FAIRE PLACE À LA NOUVEAUTÉ
NOUS DÉBARRASSONS
NOS FINS DE SÉRIES À DES PRIX SENSAS



DE BONNES AFFAIRES DANS CHAQUE RAYON
Autorisation officielle du 16 janvier au 4 février 065419 B

LA CITÉ LA CITÉ

Réparations de machines à laver
depuis 30 ans.
Confiez les réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée.

TANNER - NEUCHÂTEL
Av. des Portes-Rouges 149
Tél. 25 51 31.

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.
059101 A

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

MARIAGES

MONSIEUR
32 ans, 170 cm, situation stable, cherche en vue de mariage dame ou demoiselle de bonne présentation.
Prendre contact par téléphone à DOM, Neuchâtel, tél. 25 14 54. 065242 Y

Dem. à acheter

ACHAT de vieux bijoux

or et argent, Pierres fines, diamants, Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE

Portes-Rouges 46, Immeuble Marché-Migros, Neuchâtel.
Tél. 25 20 81. 011557 B

Chez nous on n'a pas peur d'emprunter de l'argent

... parce que chez Procrédit, les affaires d'argent gardent toujours un caractère humain. Nous comprenons les problèmes de nos clients. Bref, entre nos clients et nous règne un climat de confiance.

Et puis, Procrédit donne une garantie écrite de discrétion totale.

Si vous avez besoin d'argent, venez à Procrédit.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63

Je désire Fr. _____ 031988 A

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Lieu _____

990.000 prêts versés à ce jour F

ORDINO S.à.r.l. Gestion sur mesure

- Comptabilité
- Facturation
- Salaires

sur ordinateur à votre porte.

Ordino S. à r.l.
Service bureau mobile
Senet 5
2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 22 78. 065428 A

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL achète

CHIFFONS
toile et coton, dimensions minimales: 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

COMMERCES

Etude Clerc, notaires
2, rue J.-L. Pourtales - Tél. 25 14 69

A remettre immédiatement ou pour date à convenir à Saint-Blaise, pour cause de départ

chemiserie - mercerie

Très bonne situation. Local en parfait état. 065181 Q

A vendre

hôtel-restaurant

à 10 km de Neuchâtel. Pour traiter Fr. 120.000.—.

Adresser offres écrites à BY 101 au bureau du journal. 061720 Q

A vendre ou à louer

atelier de polissage

Adresser offres écrites à Il 132 au bureau du journal. 059074 Q

L'industrie graphique enrichit votre vie.

A vendre tout de suite ou à convenir

BOUTIQUE

mode enfantine, prêt-à-porter, dans localité industrielle du canton de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres 28-900276 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 060554 Q

DEMANDES D'EMPLOIS

Boulangier-pâtissier

cherche place d'extra pendant 1 mois.
Tél. (038) 42 50 45. 059035 D

Extra

cherche emploi pour le vendredi, samedi soir, dimanche à midi.

Tél. 46 10 38, dès 18 heures. 063088 D

Monsieur suisse dans la quarantaine cherche emploi dans fabrique, sur machine. Région Neuchâtel ou environs.

Adresser offres écrites à KG 97 au bureau du journal. 061259 D

Les modèles 1977 maintenant à prix-choc



Micro Solid 1
Tourne-disques Hi-Fi moderne de construction élégante très plate. Bras en forme de S avec réglage anti-scating et lift de bras amorti hydrauliquement. Complet avec cellule magnétique et couvercle en plastique.

298.-
Vraiment plus que **198.-**



Micro MR-122
Tourne-disques Hi-Fi éprouvé avec entraînement par courroie par moteur synchrone à 4 pôles. Bras en forme de S avec lift de bras automatique et réglage anti-scating. Complet avec cellule magnétique et couvercle en plastique.

398.-
Vraiment plus que **298.-**



Micro DD-10
Tourne-disques Hi-Fi de toute grande classe avec entraînement direct. Fluctuations < 0,03%, séparation des tensions parasites de ronronnement > 62 dB. Complet avec unité-transformateur séparée, cellule de lecture magnétique et couvercle en plastique amovible.

1298.-
Vraiment plus que **998.-**

Inter Discount Photo, Radio, Hi-Fi

Neuchâtel
Grand-Rue 14

Mieux encore que électronique: Elna air electronic.



Neuchâtel: M^{me} M.-Th. Pitteloud,
Saint-Honoré 2, tél. (038) 25 58 93

064604 B

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamiau
17.30 Téléjournal
17.35 Ne perdez pas la boule!

SUISSE ALÉMANIQUE

17.15 Un, deux ou trois
18.00 Carrousel
18.45 Fin de journée
18.55 Téléjournal

FRANCE I

11.30 CNDP
12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 TF 1 actualités

FRANCE II

12.55 Ski à Badgastein
13.35 Magazine régional
13.50 Des lauriers pour Lila (13)

FRANCE III

18.35 F R 3 jeunesse
19.05 Télévision régionale
19.20 Actualités régionales

SVIZZERA ITALIANA

18.00 Telegiornale
18.05 Per i più piccoli
18.10 Per i bambini

ALLEMAGNE I

16.15, ski alpin. 16.45, pour les jeunes.
17 h, Walczak et son chien policier.
17.50, téléjournal. 18 h, programmes régionaux.

ALLEMAGNE II

16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits.
17 h, téléjournal. 17.10, les secrets de la mer Rouge.
17.40, plaque tournante.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de 6 h à 22.15 env.
(sauf à 21 h), puis à 23 h et 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et cours d'espagnol.
9.20, domaine espagnol. 9.30, portrait de l'Amérique centrale.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h.
6.05, espresso. 9.05, frais du four. 10 h, la sixième Suisse.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: RACINE

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront timides et peu attirés par les sciences mais doués pour les travaux manuels.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Peu de progrès dans ce domaine. Ne vous tourmentez pas pour autant. Occupez-vous de ce qui ne peut être ajourné.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Ne forcez rien pour l'instant. Faites plutôt des économies que des dépenses. Remettez une décision importante.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Prenez le temps d'évaluer toutes les conséquences qui découleront de vos décisions immédiates.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Votre activité professionnelle ne se relâchera pas. Il vous faut agir avec rapidité pour ne pas vous laisser distancer.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Avantages matériels et offres intéressantes marqueront cette journée. Vous vous sentirez apprécié.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Mettez vos dossiers en règle car vous avez encore des écritures à passer. Ne prenez aucun retard.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Votre travail est très absorbant et ne vous donne pas beaucoup de satisfactions dans l'immédiat.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Ne perdez pas votre temps dans des détails de second ordre. Votre travail est en bonne voie.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Il est inutile de vous tracasser autant pour vos problèmes, vous trouverez appuis et amis.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Votre intuition et votre organisation vous permettront de viser haut. Méfiez-vous de certains collaborateurs.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

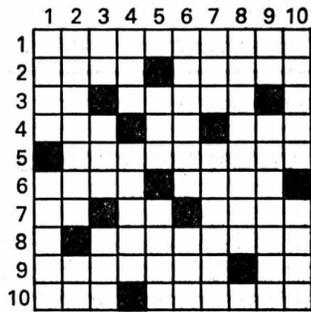
Travail: C'est le moment d'établir des contacts, d'obtenir des éclaircissements. Ne vous laissez pas endormir.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Vous serez plus dynamique mais votre travail n'avancera pas plus vite pour autant.

MOTS CROISÉS

Problème N° 33



HORIZONTELEMENT

1. Pour nettoyer l'âme. 2. Tirant sur le noir. Filon. 3. Fut l'auteur du jour. Bière. 4. Sa couche quand il est plein.

VERTICALEMENT

1. Reçoit la Sègre. Sa tisane est employée contre le rhume. 2. Petit fauteuil. Conjonction. 3. Adverbe. Elle émerge. Qui n'admet pas de division.

Solution du N° 32

HORIZONTELEMENT: 1. Distraites. 2. Une. Amorce. 3. Coup. Élia. 4. Plat. Eblé. 5. Me. Lot. Uep. 6. Ornement. 7. Tau. Enesco. 8. Ines. Ug. Or. 9. Otées. Rome. 10. Statères.

GARNET DU JOUR

Grand auditoire des Terreaux: 20 h, conférence de A. Quartier: Lacs, pêcheurs, poissons.
Aula Université: 20 h 15, conférence de M^{lle} H. Camps: L'art mobilier du Sahara.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Gibelotte de lapin
Polenta
Salade
Fruits

LE PLAT DU JOUR:

Gibelotte de lapin

Pour quatre personnes: 1 kg à 1 kg 500 de lapin coupé en morceaux, 200 g de lard maigre coupé en dés, 6 échalotes, 30 g de corps gras, 1 cuillerée à soupe de farine, 2 verres de vin blanc, 2 gousses d'ail, beaucoup de thym, laurier, sel, poivre et une carotte.

Faire revenir les lardons dans le corps gras ainsi que les échalotes entières. Lorsque le tout est bien doré, mettre de côté un instant. Dans le même corps gras faire revenir les morceaux de lapin. Saupoudrer avec la farine et bien mélanger.

Conseil du chef

Comment obtient-on les copeaux de chocolat qui décorent de façon si appétissante certains gâteaux?

C'est très simple, faites fondre dans un récipient placé dans un bain-marie d'eau très chaude, du chocolat coupé en morceaux, sans addition de liquide.

Avec le papier d'aluminium

- Vous pouvez recouvrir planches à pain, à découper, vieilles corbeilles, plats ébrésés, d'une feuille d'aluminium: ils seront transformés en présentoirs brillants.

Le jardin en hiver

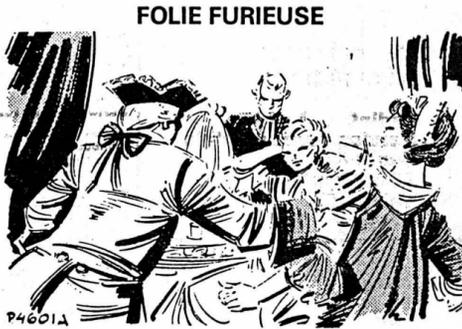
Faites une révision de votre matériel de jardinage. - Outils de coupe: affûtez les parties coupantes des serpes, serpettes, sécateurs, greffoirs, cognées... à la meule puis à la pierre douce.

A méditer

Les grandes idées ne viennent pas du mauvais esprit.

DESTINS HORS SÉRIE BEAUMARCHAIS par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Le duc de Chaulnes prend ombrage de l'amitié que Beaumarchais témoigne à M^{lle} Ménard, sa maîtresse. Un matin, le duc le croise alors qu'il sort de chez elle.



FOLIE FURIEUSE

Chaulnes grimpe les dernières marches, cogne impérativement à la porte, bouscule la femme de chambre qui lui ouvre et fait irruption dans la chambre de sa maîtresse.



Gesticulant et criant, le duc marche de long en large dans la pièce. Gudin et la femme de chambre sont terrorisés par cet accès de folie furieuse.



P4601C Copyright. opera mundi

Mais le pauvre garçon est repoussé d'une bourrade qui le projette contre le mur. Sans demander son reste, Gudin se précipite hors de l'appartement, descend l'escalier comme un fou et se lance à la poursuite de Beaumarchais qui l'a saisi en route pour le Louvre.



« Il est tout juste bon à tuer ses puces », réplique Beaumarchais en riant. « Prenez garde, insiste Gudin. Il est fou furieux. Vous devriez prendre des dispositions... »

Demain: Attraction gratuite

NOTRE FEUILLETON

La vie commence à minuit

par LUISA-MARIA LINARÈS - LIBRAIRIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

- Tais-toi... Je n'ai pas besoin d'explications. N'essaie pas de m'enjôler avec ta jolie figure et ta voix mélodieuse... Voyez-vous cette péronnelle!... - Ecoutez, grand-père, Silvia est... - Ah! elle s'appelle Silvia?... Et ce « ravissant » enfant? Comment s'appelle-t-il?... Qui te l'a fourni? - C'est le fils de... - Et cette charmante « belle-sœur » qui dansait avec tant de distinction et qui chantait... Juan, que chantait-elle? - « Les petits gars de Chihuahua », Monsieur, répondit Juan d'une voix sombre.

qui existe au monde, et la meilleure... Elle m'a aidé simplement par bonté de cœur... Elle n'a pas sa pareille. Mais, bien que ce soit incroyable, je ne la connais que depuis quelques heures. Silvia est... - il chercha le qualificatif le plus fort et le plus adéquat et conclut avec ferveur: - définitive! Le vieillard sourit et ses yeux s'emplirent de larmes. Il se laissa tomber de nouveau dans le fauteuil, car il étouffait. Tous accoururent. - Mes gouttes, Juan, dit-il faiblement. J'ai beaucoup souffert, ces... jours... derniers... mais je te suis très reconnaissant, mon enfant. Je t'aime comme si tu étais Guillaume. Il parlait difficilement. Juan et Ricardo l'étendirent sur un des lits et le soutinrent avec des oreillers. - Mon Dieu! murmurait Silvia en pleurant. Il ne va pas mourir?... Elle s'agenouilla et prit entre les siennes la main décharnée du pauvre vieux. - Vous n'êtes pas bien? - Un peu fatigué, ma petite fille. - Je vais appeler le docteur, dit Juan. - Non, je me sens mieux, le malaise se dissipe... J'ai eu tant de chagrin de la mort de mon petit-fils! C'est la volonté de Dieu. Les larmes coulaient sur ses joues ridées. Il les essuya d'un revers de main et but la médecine que son bon serviteur lui tendait. - Ne t'éffraie pas, ma petite. Je vais aller mieux... Silvia, c'est un joli nom et tu es ravissante... Pourquoi pleures-tu?... Ne pleure pas!... Vous méritiez d'être heureux parce que vous avez bon cœur, tous les deux. Ricardo a toujours eu un cœur d'or... Oui, vous serez heureux et vous aurez de beaux enfants, plus beaux que ce petit diable de... Comment s'appelle ce petit singe?... Il est très futé. Il m'a raconté pendant le voyage des histoires amusantes. J'aimerais bien qu'il reste avec moi quelques jours. Il me fait rire...

Sa voix s'éteignit dans un murmure. Il ferma les yeux avec lassitude et sa respiration s'égalisa. Juan indiqua par signes que tout le monde devait sortir de la chambre. - Il s'endort. C'est ce qui peut lui arriver de mieux. Les deux jeunes gens entrèrent dans la salle à manger et Silvia se laissa tomber sur un divan près de la fenêtre. Ils n'osaient pas se regarder, tant ils étaient confus et troublés. Le jour se levait et une faible lumière rose essayait de percer les ombres de la nuit. Le chant du coq s'entendait au loin. Ricardo s'approcha lentement du sofa, s'assit près de Silvia et prit tendrement sa main, qu'il emprisonna dans les siennes. - Voici l'aube, murmura-t-il, en voyant une légère clarté apparaître à travers les vitres des fenêtres. Cette nuit si agitée est terminée... - J'ai cru qu'elle ne finirait jamais, répondit Silvia d'une voix tremblante d'émotion. - C'est la nuit la plus belle de ma vie... Tu sais pourquoi, Silvia? - Elle lui sourit sans répondre. - Il semble que les années vécues jusqu'alors n'ont été qu'une préparation à notre rencontre. Quand, dans ma vieillesse, j'évoquerais ces instants, je ne me rappellerais pas le succès de mon opération, ni le bruit des applaudissements, mais seulement la merveilleuse jeune fille en bleu qui me contemplant d'une loge... Silvia, n'est-ce pas incroyable? mais quelques heures ont suffi pour bouleverser mon existence. C'est un peu précipité de te dire que... Et cependant, je ne puis me taire. - Ricardo, dit-elle en élevant les yeux vers lui, ne crois-tu pas que demain, au réveil, tout nous semblera absurde et irréel?... Cette nuit a été si extravagante!... - Non, Silvia... Je suis sûr du contraire. A la lumière du soleil, nous nous sentirions encore plus heureux de nous connaître et nous apprécierions encore plus clairement l'avenir de bonheur qui s'ouvre devant nous. On dit quelquefois que le coup de foudre n'existe pas. Cependant, nous éprouvons

quelque chose de si beau que nous ne pouvons en douter. Regarde. Voici le jour. C'est notre vie qui commence. - Ils se turent, car ils étaient heureux. - Regarde, Silvia. On voit déjà la pièce d'eau. Ce petit ange de pierre a été notre tout compagnon de jeux. Nous l'appelions Juanito, je ne sais pourquoi... Vous-tu ce banc d'azulejos?... Un jour que nous jouions aux cow-boys, je m'y suis fortement cogné la tête. A droite, c'est la basse-cour... Et ce petit toit est le grenier à foin. C'était notre repaire de contrebandiers... Je voudrais te raconter toute ma vie, Silvia, et que tu me racontes la tienne, pour que nous n'ignorions absolument rien l'un de l'autre. Il attrapa la petite tête brune contre son épaule et continua à parler avec une infinie tendresse. - Silvia, je ne pourrai jamais attendre à demain pour te dire... Et pourquoi attendre?... Les conventions ne vont pas avec notre sincérité. Je t'ai rencontrée et tu es celle que j'attendais. Tu me plais. Tu m'attires. Je ne suis pas un impulsif, et je sais lire en moi. Aussi, je n'hésite pas à te dire que je t'aime... N'est-ce pas que nous serons heureux?... Silvia, dis-moi que tu m'aimes aussi... Comme il n'attendait pas les mots qu'il espérait, il regarda la jeune fille. Puis, il sourit joyeusement et l'entoura de son bras, pour qu'elle soit plus à l'aise. Enfin, il soupira, comblé. Elle n'avait pas répondu, mais il devinait la réponse. C'était bon de la tenir ainsi, contre lui, les yeux fermés et un sourire de bonheur sur les lèvres... car, Silvia, bercée par la voix de l'homme prédestiné et blottie contre sa poitrine, le meilleur des refuges, s'était, enfin! profondément endormie... 1Azulejos: petites briques ornées de dessins émaillés de couleurs diverses, très employées dans les pays hispano-arabes.

AUJOURD'HUI
au PICKWICK
Saucisse de Saint-Gall
Rôstis
Salade mêlée **5.40**
064721 A

Comment tenir vos

fausses dents
en place?

Votre prothèse dentaire vous agace lorsqu'elle glisse ou qu'elle tombe lorsque vous voulez manger, rire ou parler? Il vous suffit de saupoudrer votre appareil d'un peu de **Dentofix**. Cette poudre agréable assure l'adhérence parfaite et la stabilité de votre dentier. **Dentofix** n'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. **Dentofix** élimine aussi « l'odeur de dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. Fr. 2.85. 064600 A

EXCURSIONS VOYAGES FISCHER
MARIN-NEUCHÂTEL
Tél. (038) 33 49 32
NOS VOYAGES DE PÂQUES
du 24 au 27 mars 1978
LA CÔTE D'AZUR 4 jours Fr. 410.-
LA CAMARGUE 4 jours Fr. 425.-
LA NORMANDIE 4 jours Fr. 430.-
LE TESSIN - STRESA 4 jours Fr. 370.-
Renseignements et programme à disposition 065227 A

Beau choix de cartes de visite

Transformation et retouche de vestons - pantalons - manteaux robes - costumes
Réparation de poches et fermetures éclair à pantalons
Sur mesure costumes - manteaux et robes
R. POFRET
Tailleur
Ecluse 10 Neuchâtel
Tél (038) 25 90 17 064985 A

Skis neufs et 20 %
Souliers de ski neufs.
Tél. (038) 31 60 55. 061415 B

Schinz S.A.
NEUCHÂTEL
Temple-Neuf 4
SOLDE
(autorisation du 16 janvier au 4 février)
Assiettes et plats de Limoges
dès **Fr. 6.50** (la pièce)
065422 B

Marché aux puces
500 rouleaux papier peint pré-encollé
Fr. 7.- le rouleau
15 dessins au choix
Ventes spéciales autorisées du 15 janvier au 3 février 1978
Rue Saint-Honoré 12 NEUCHÂTEL
Tél. 25 21 21 065241 B
HASSLER

Machine à laver
linge - vaisselle
Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Miele - Zanker
AEG - Vedette
Gehrig - Philips
Indesit - Zérowatt
Crosley - Hoover
garantie d'usine
Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement.
Magic Neuchâtel
(038) 41 17 96 062963 B

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé
Service de publicité **FAN-L'EXPRESS**
Tél. (038) 25 65 01



"Essayez la légère qui offre plus d'arôme."

VÉHICULES A MOTEUR
GARAGE DU 1^{er} - MARS S.A.
BMW AGENCES TOYOTA
Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel
Samedi service de vente ouvert jusqu'à 17 h
Occasions non accidentées expertisées
TOYOTA CORONA 1800 COMBI 1974 86.000 km
TOYOTA COROLLA St. Wagon 1974 28.000 km
BMW 320 INJ. 1977 36.000 km
TOYOTA 1000 COPAIN 1976 17.000 km
AUDI 100 GL 1973 87.000 km
FORD TAUNUS 1600 1974 62.000 km
RENAULT R4 SAFARI 1976 45.000 km
MORRIS MARINA COUPÉ 1,3 1973 54.000 km
MAZDA 818 DE LUXE 1975 15.000 km
OPEL ASCONA 19 S 1976 31.000 km
BMW 2002 1973 65.000 km
AUSTIN PRINCESS 1977 10.000 km
VOLVO 244 DL 1975 45.000 km
VW 1303 1973 57.000 km
BMW 2002 TOURING 1972 76.000 km
CRÉDIT - REPRISE - GARANTIE
Tél. (038) 24 44 24

A vendre pour cause de double emploi
Ford 17 MRS 2300
6 cylindres, coupé, 2 portes, 1969. Expertisée. Etat impeccable. 4 pneus à clous neufs, plus 4 pneus d'été. Fr. 2800.-
Tél. 25 10 28, heures des repas. 065420 V

A vendre
VOLVO 144 DL
blanche
année 30.5.72
40.000 km.
Expertisée le 14 mars 1977
TOYOTA CARINA
1600, vert métallisé
année 28.12.1971
68.000 km.
Expertisée le 16 août 1977.
Tél. le soir (038) 31 84 41 ou 31 34 22. 059045 V

Fr. 200.- par mois
Renault 20 GTL
Tél. (022) 92 62 24. 064605 V

A vendre
FORD 17 M
67, 12 volts, Fr. 1700.-
Expertisée.
Tél. (038) 33 70 30 - 33 36 55, le soir. 059071 V

A vendre
Alfa Romeo
Giulia Super 1600 rouge, expertisée, modèle 70, Fr. 2700.-
Tél. 33 72 51, dès 18 heures. 059066 V

J'ACHÈTE
autos, motos
aussi accidentées
Tél. (032) 83 26 20.

Cherchez
NSU TT
ou autre voiture occasion petite cylindrée.
Téléphoner à midi ou le soir au 24 32 63. 059060 V

A vendre
caravane
5 places sur emplacement, eau, électricité.
Tél. (038) 24 17 53, le soir. 059111 V

A vendre
GOLF
1975/10. Expertisée.
Fr. 10.500.-
Tél. 42 28 28. 065042 V

VOILIER
ALOA 25, 1977, dimensions Ht: 780x270x135, 6 places, carré, très spacieux, W.-C., cuisine. Etat de neuf. Prix exceptionnel.
Tél. (021) 77 37 66. 065298 V

Soldes Soldes Soldes Soldes Soldes Soldes Soldes Soldes Soldes

DES SOLDES comme encore jamais vus!...

Toutes ces voitures sont garanties non accidentées et bénéficient d'une garantie de 3-6-9 ou 12 mois

| | ANCIEN PRIX | PRIX SOLDÉ |
|----------------------|------------------|--------------|
| Sunbeam 1250 TC | 1973 Fr. 3500.- | Fr. 2700.- |
| Cortina 1300 L | 1972 Fr. 4400.- | Fr. 3500.- |
| NSU 1200 TT | 1972 Fr. 3500.- | Fr. 2700.- |
| Renault 6 TL | 1973 Fr. 4700.- | Fr. 3900.- |
| Alfa Romeo | | |
| Giulia 1600 Berline | 1970 Fr. 3600.- | Fr. 2700.- |
| Capri 1600 GT | 1975 Fr. 9200.- | Fr. 8000.- |
| Peugeot 204 GL | 1976 Fr. 8200.- | Fr. 7400.- |
| Simca 1000 LS | 1972 Fr. 4500.- | Fr. 3500.- |
| Alfetta 1800 Berline | 1975 Fr. 11500.- | Fr. 10.000.- |
| Fiat 850 coupé | 1971 Fr. 4300.- | Fr. 3200.- |
| Cortina 2000 L | 1971 Fr. 3800.- | Fr. 2800.- |
| Citroën GS Club 1220 | 1973 Fr. 5500.- | Fr. 4500.- |
| Opel Commodore | 1967 Fr. 3500.- | Fr. 2200.- |
| Datsun 1200 Break | 1976 Fr. 6800.- | Fr. 5900.- |
| Vauxhall Combi 1300 | 1973 Fr. 4500.- | Fr. 3700.- |
| Fiat 124 Cpé 1400 | 1970 Fr. 3800.- | Fr. 2950.- |
| Opel Caravan 1900 | 1971 Fr. 4200.- | Fr. 3500.- |
| Peugeot 204 | 1975 Fr. 5800.- | Fr. 4950.- |

GARAGE DES 3 ROIS SA
Neuchâtel (038) 25 83 01
La Chaux-de-Fonds (039) 26 81 81
Le Locle (039) 31 24 31
J.-P. et M. Nussbaumer
Vente autorisée dès le 16 janvier

Garage Waser La Côte
Occasion très soignée
Citroën GS 1220
modèle 1975
31.000 km 1^{er} main.
Expertisée
Prix 7800.-
crédit - échange
NOUVEAU:
en leasing Fr. 266.-
par mois, 064282 V
Peseux
Tél. (038) 31 75 73

50 occasions bon marché dès **1500.-** expertisées.
H. Bayard
Tél. (038) 24 57 17 - 25 93 55. 063210 V

Occasion unique
Citroën GS
1972, expertisée, carrosserie en parfait état. Fr. 3900.-
Garage M. Bardo S.A. Neuchâtel
Tél. (038) 24 18 42. 065414 V

Lorsque le **Secours suisse d'hiver** assiste un compatriote dans la gêne, ce n'est pas une aumône qu'il lui fait, c'est une main amie qu'il lui tend.

FRIBOURG

INFORMATIONS SUISSES

En pleine controverse sur le projet de 20 millions

Proposition: un « théâtre pour les habitants »

Tandis qu'on se passionne, dans la capitale, pour ou contre le projet de maison de congrès et de théâtre, lié à l'Eurotel des Grand-Places, une coopérative en formation propose la création d'un « théâtre pour les habitants ». Il doit s'agir d'un théâtre de création et d'animation, puisant ses thèmes dans la réalité fribourgeoise. La démarche est essentiellement différente des buts recherchés par certains thuriféraires du grand projet officiel. Ne vient-on pas de voir l'un d'eux écrire que le projet de 20 millions est de nature à « relever le prestige de Fribourg » et que la dépense « est aussi un investissement de relations publiques ». On ne pouvait mieux illustrer l'abîme qui sépare les conceptions. Bien que les promoteurs du « théâtre pour les habitants » se défendent d'avoir tenu compte du projet des Grand-Places, leur idée apparaît bel et bien — dans l'esprit — comme un contre-projet et leur premier mérite est sans doute d'éclairer le grave débat en posant des questions fondamentales.

Hier, la coopérative en formation s'est présentée à la presse sous la houlette de M^{me} Gertrude Chablais, accompagnée de MM. Jean Pythoud, architecte, et Michel Terrapon, conservateur du musée d'art et d'histoire (Qui n'était pas là en tant que tel). L'idée du « théâtre pour les habi-

tants » est en quelque sorte parrainée par deux « travailleurs » de la Société suisse de radiodiffusion (SSR), M^{me} Antoinette Monod et le comédien-animateur Jacques Roman. Ces deux personnes ont eu l'occasion, en 1975 et 1976, de connaître une dimension profonde de Fribourg en amenant dans les quartiers deux spectacles d'animation (« Rabio », sur le système pénitentiaire et « Cessez donc de m'appeler grand-père », sur le problème des personnes âgées). Ils y ont rencontré, disent-ils, des gens « ouverts et curieux », et le terrain humain leur est apparu plus sensible que celui de Lausanne, par exemple.

OÙ CULTURE ÉGALE VIE

Cesser de se gargariser de culture, et saisir une occasion où, selon Antonin Artaud, la culture serait la vie: ainsi M. Terrapon résume-t-il l'idée du « théâtre des habitants ». Ce serait créer la soif de théâtre, chez ceux même qui n'ont guère aujourd'hui la possibilité d'en avoir le goût. Et pénétrer l'école — ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent — grâce à une « troupe » qui fournirait ainsi l'une des justifications de ses subventions. On passerait ainsi d'une culture faite surtout de consommation à une culture s'occupant de ceux qui la reçoivent.

La coopérative en formation tiendra

une séance publique d'information le mardi 24 janvier. Un comité de coopérateurs sera ensuite constitué, qui s'occupera des problèmes administratifs, de gestion et de choix artistique. Lorsque les créateurs et les usagers seront représentés, les pouvoirs publics seront abordés. Le budget de départ, pour un an, serait de quelque 200.000 francs (mais on pourrait partir avec beaucoup moins, avec l'aide des coopérateurs). Il faudra aussi trouver un lieu, une « base » d'où le « théâtre des habitants » rayonnerait dans le canton. Le Werkhof proche de la prison, le belluard, l'ancien hôpital des Bourgeois, d'autres bâtiments encore sont envisageables. Une branche allemande devrait être créée.

Quant au « théâtre au Stalden » et à la troupe d'amateurs du « théâtre de la cité », ils resteraient ce qu'ils sont, tout en voyant s'ouvrir de nouvelles possibilités de collaboration.

Utopie? Jacques Roman et Antoinette Monod ont déjà montré qu'ils sont autre chose que des phraseurs. Il reste qu'on voit un certain antagonisme, au sujet des moyens à engager, aussi bien que des buts accessibles, entre le « théâtre des habitants » et la maison-soucoupe polyvalente des Grand-Places. Jacques Roman dit: « C'est un éléphant, alors que nous avons à faire un enfant »...

Michel GREMAUD

Sarine: toxicomane renvoyé au Levant

Un toxicomane, âgé de 21 ans, a été condamné hier après-midi par le tribunal criminel de la Sarine, que présidait M. Pierre Zappelli, à une peine de huit mois d'emprisonnement, sous déduction de la préventive, pour vol, tentative de vol, attentat à la pudeur des enfants, publications obscènes ainsi qu'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants et à l'arrêté du Conseil d'Etat sur l'établissement et le séjour. La peine a été suspendue et remplacée par un traitement au centre du Levant. Quant à deux sursis prononcés en 1974 et 1975, ils ont été révoqués.

Le jeune homme, déjà condamné pour infractions à la loi sur les stupéfiants, suivait un traitement chez un médecin fribourgeois qui lui prescrivait de la kétaline en doses de plus en plus faibles mais « pour finir, je suis devenu dépendant », a déclaré l'accusé. Le toxicomane qui se trouvait, pendant une période de vacances de son médecin, en état de manque, se procura 60 comprimés de kétaline auprès d'une pharmacie en se faisant passer, au téléphone, pour son médecin. Il envoya son amie chercher le médicament

qu'il transforma pour pratiquer sur lui et sur elle des injections. Plus tard, il tenta de s'introduire dans une pharmacie dans l'intention principale de voler des stupéfiants et fut appréhendé par la police. On lui reproche, en outre, d'avoir entretenu des relations sexuelles avec son amie, sachant qu'elle n'avait pas 16 ans, et d'avoir constitué avec elle un album de photographies pornographiques. Il a reconnu en outre avoir dérobé, en 1974, des plaques de chocolat et des cartouches de cigarettes dans un kiosque et n'avoir pas déposé son acte d'origine ou une révoqués.

Rage dans le lac

(c) Cinq communes du district du Lac, Barberêche, Corsalette, Courmillens, Courtepin et Misery, ainsi que celle de la Corbaz (Sarine), viennent d'être déclarées zone de protection par le vétérinaire cantonal: un renard enragé a été trouvé à La Corbaz.

On signale d'autre cas de rage sur des renards à Charmey (Gruyère), Ruyres-Saint-Laurent et Villarod (Sarine).

Fribourg à l'honneur à New-York

(c) Le «New-York Post» (plus de 630.000 exemplaires) publiait dans son édition du 10 décembre 1977, sous le titre «The man who painted indians», une page sur le peintre bernois Peter Rindisbacher. Cet homme, qui vécut de 1806 à 1834, et son œuvre, n'étaient connus en Europe que par les initiés. En Amérique, on salue en Rindisbacher l'un des premiers peintres de l'Ouest. Jusqu'au 23 décembre, à la galerie d'art du «Swiss Center», en plein Manhattan, New-York a vécu la première exposition consacrée au peintre suisse: des scènes indiennes dont il a été le témoin journalier, reproduites avec talent et de splendides aquarelles au cachet d'authenticité et de spontanéité. L'œuvre de Rindisbacher est mieux connue chez nous, bien qu'aucun musée suisse n'en possède un témoignage, depuis la publication d'un remarquable ouvrage de M. Emile-Henri Bovay, consul de Suisse, aux éditions universitaires de Fribourg: «Le Canada et les Suisses, 1604-1974». Peter Rindisbacher et une trentaine de ses aquarelles et dessins y sont présentés.

Candidature au Conseil communal de Fribourg: nette décision en faveur de M. Bourgnicht

FRIBOURG (ATS). — Malgré ses démêlés avec les autorités fiscales du canton de Fribourg, le directeur des finances de la ville de Fribourg, le conseiller communal Jean-François Bourgnicht, conserve la confiance de sa section du parti démocrate-chrétien. Il figure en effet dans la liste des candidats du PDC aux élections au Conseil communal du 26 février, établie lundi au cours d'une réunion de la section fribourgeoise.

Dans un vote secret demandé par M. Bourgnicht, 122 des 146 délégués se sont prononcés en faveur de sa candidature. 14 bulletins sont restés blancs, tandis que 10 délégués ont voté contre le conseiller communal.

JURA

Au tribunal de district de La Neuveville Homicide par négligence

D'un correspondant: Le tribunal du district de La Neuveville, siégeant hier après-midi sous la présidence de M^{me} Marcel Houllmann, assisté de M^{me} Aegerter, ainsi que MM. Gigon, Racine et Conrad, a condamné une jeune automobiliste de nationalité allemande, Andrea Pinig, à trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, au paiement d'une partie des frais de la procédure (2500 fr.) et à celui des frais d'intervention de la partie plaignante (2096 francs).

Andrea Pinig a été reconnue coupable d'homicide par négligence pour avoir provoqué, le 6 juillet 1976, un accident ayant coûté la vie à un jeune étudiant de l'École supérieure de commerce, Hans-Joerg Ackeret, alors âgé de 20 ans. Dans son réquisitoire déposé par écrit, le procureur du Jura avait réclamé contre la prévenue, en plus de sa culpabilité d'homicide par négligence, une violation aux mesures à prendre en cas d'accident, et réclamait une peine de trois ans d'emprisonnement, le paiement des frais de la procédure et ceux résultant de l'intervention de la partie plaignante, les parents de la jeune victime, tout en déclarant ne pas s'opposer au sursis.

LES FAITS

Au volant d'une voiture, Andrea Pinig, le jour en question, dépassait le camion de ramassage des ordures ménagères à l'arrêt avenue des Collonges. Au même

instant circulait en sens inverse un groupe de cyclistes et cyclomotoristes. L'un de ceux-ci, Hans Joerg Ackeret, gêné par cette manœuvre, se trouva déséquilibré et fit une chute. Sa tête heurta alors l'aile avant gauche de la voiture allemande et le malheureux jeune homme, grièvement blessé, décéda durant son transport à l'hôpital.

Fatalité, imprudence, certains témoins disent que la jeune prévenue a tenté un dépassement téméraire. Elle ne possédait, il est vrai, son permis de conduire que depuis un mois et demi. D'autres feront ressurgir le problème de l'indiscipline dont parfois font preuve certains cyclistes et cyclomotoristes.

LES GENEVEZ

Budget accepté

(c) Une quarantaine de citoyens et citoyennes ont assisté à l'assemblée communale, présidée par M. Robert Humair, maire. Le budget 1978 a été accepté, bouclant favorablement avec une quotité de 1,8 inchangée. L'assemblée a décidé la création d'un poste de garde-forêt permanent, poste qui sera mis au concours dès l'expiration du délai de recours contre l'assemblée. Il a été décidé en outre d'acheter une parcelle de terrain pour le déplacement de la cabane du stand.

déclaration de domicile pour légitimer son séjour en ville de Fribourg.

Le procureur général, M. Joseph-Daniel Piller, requit une peine ferme de huit mois d'emprisonnement, tout en tenant compte de la responsabilité restreinte, dans une moyenne mesure, de l'accusé. Bien que l'expertise psychiatrique ait préconisé un traitement dans un milieu adéquat et que l'accusé ait pris des contacts avec le centre du Levant, le ministère s'oppose à cette solution. Le défenseur, M. Lorenzo Gerber, stagiaire, estima qu'on avait drogué son client sous prétexte de le soigner. Les juges se rallièrent aux arguments de la défense. Ils ordonnèrent le placement de l'accusé au centre du Levant. Et ils ordonnèrent la destruction de l'album pornographique...

Laurent DUVARD

VAUD

Cambriolages

(c) Plusieurs cambriolages ont été commis durant la semaine passée. A Concise, d'une part; dans un bâtiment de la rue Général-Guisan, et à la Brinaz, où dans un atelier d'articles pour bricoleurs, de nombreux objets ont été dérobés, tels que postes de soudure électrique, une scie circulaire, plusieurs perceuses, une chaîne stéréo, etc. Une enquête est en cours.

AVENCHES

Moins d'habitants

(c) Au 31 décembre 1977, la population d'Avenches s'élevait à 2256 habitants, en diminution de 59 unités par rapport à l'année précédente. Les ressortissants du pays sont au nombre de 1941 (-41), alors qu'il y a 315 étrangers (-18). En 1974, la population d'Avenches était de 2394 habitants.

Promotion

(c) Le Conseil fédéral a nommé M. Dominique Renaud, domicilié à Avenches, suppléant du chef du Centre de calcul électronique et l'a promu en même temps, chef de section de la première classe de traitement.

Répartition des charges

(c) La nouvelle Municipalité a réparti les différentes charges de la manière suivante: administration générale et domaines: M. René Stucki (remplaçant, M. J.-P. Lauener); instruction: M. Jean-Pierre Lauener (remplaçant, M. J.-F. Isoz); urbanisme: M. Michel Gilliland (remplaçant, M. Ph. Bosset); bâtiments: M. Philippe Bosset (remplaçant, M. M. Gilliland); police: M. Marcel Chuard (remplaçant, M. J.-C. Treyvaud); eaux et voirie: M. Jean-Claude Treyvaud (remplaçant, M. M. Chuard); forêts, finances: M. Jean-François Isoz (remplaçant, M. R. Stucki).

La Municipalité a constitué son bureau comme suit: MM. René Stucki, syndic (président); Jean-Pierre Lauener, municipal (vice-président); Michel Gilliland, municipal (deuxième vice-président).

PAYERNE

Nomination

(c) M. André Laurent, notaire à Payerne, a été nommé en qualité de membre suppléant à la commission cantonale de recours en matière foncière.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

La population augmente

(c) La commune de Corcelles comptait au 31 décembre 1977 une population de 1293 habitants, en augmentation de 23 unités sur l'année précédente. La population comprend 848 Vaudois, 344 Confédérés et 101 étrangers.

Les débats au National: surveillance des assurances et droit de vote à 18 ans

BERNE (ATS). — Au cours de sa séance de mardi, le Conseil national a discuté et approuvé la loi fédérale sur la surveillance des institutions d'assurance. La grande Chambre a, d'autre part, adopté l'initiative parlementaire sur le droit de vote et l'éligibilité à 18 ans. Elle a enfin discuté diverses motions et interventions qui s'adressaient au Conseil fédéral représenté par M. Kurt Furgler.

Concernant la surveillance des institutions d'assurance, il s'agit, comme l'ont indiqué les rapporteurs de la commission, MM. Auer (rad-BL) et Aubert (lib-NE), d'une refonte complète de la loi. Le projet fédéral prévoit d'abord le principe que toutes les assurances privées soient assujetties à la surveillance. Il existe toutefois des exceptions parmi lesquelles figurent, par exemple, les institutions d'assurance de faible importance ou certaines institutions en faveur du personnel. Le projet comprend aussi une surveillance simplifiée qui s'ajoute au système actuel et qui s'applique à certaines institutions d'assurance sur la vie.

M. Aubert a souligné l'importance économique des assurances privées pour notre pays. Il a également évoqué le danger que constitue le « mystère » qui les entou-

re. Au nom du Conseil fédéral, M. Furgler a déclaré qu'il faut des contrôles pour éviter les faillites des assurances dues notamment à des extensions trop rapides ou de faux calculs. L'entrée en matière n'étant pas combattue, les députés ont entamé la discussion de détail. M. Trottmann (pdc-AG), appuyé par M. Chopart (soc-AG), a notamment proposé un énoncé plus détaillé de l'article sur l'exception de la surveillance des caisses-maladies reconnues par la Confédération. Prenant à son tour la parole, le conseiller fédéral Furgler se rallie à la proposition de la majorité de la commission. M. Trottmann retire alors une partie de ses propositions.

Le débat se poursuit lors de la séance de relevé et porte sur divers articles de cette loi et notamment des termes tels que « justes » ou « équitables », concernant les primes découlant des tarifs approuvés, qui servent de base pour les tarifs de toutes les institutions d'assurance, puis-ent être modifiés — vers le haut ou le bas — de 5 % au maximum.

M. Zbinden (PDC-FR) voudrait ramener cette limite à 3 %. Les deux propositions sont rejetées par l'assemblée. Lors du vote d'ensemble, 90 députés ont approuvé le projet de loi et 8 l'ont rejeté. Le projet retourne au Conseil des Etats.

Le Conseil national a passé ensuite à la discussion de l'initiative parlementaire sur le droit de vote et l'éligibilité à 18 ans. Déposée par M. Ziegler (soc-GE), cette initiative avait été approuvée par le

Conseil national en 1975 mais rejetée par le Conseil des Etats. MM. Pagani (PDC-TI) et Widmer (ind-ZH), notamment, ont estimé que le Conseil national devrait s'en tenir à sa première décision.

ESCARMOUCHE

On a assisté ensuite à une escarmouche entre MM. Ziegler et Schwarzenbach (indép-ZH), ce dernier ayant établi un parallèle entre la jeunesse et l'assassinat de M. Hanns Martin Schleyer, le président du patronat ouest-allemand. M. Furgler se déclare à son tour favorable à l'initiative. L'assemblée procède au vote et adopte l'initiative par 77 voix contre 34.

Le Conseil national a ensuite approuvé l'initiative parlementaire Alder (ind-BL) sur la loi d'organisation judiciaire (incompatibilités) par 69 voix sans opposition. Il a discuté la motion Friedrich (rad-ZH) qui porte sur les initiatives populaires conçues en termes généraux. La motion a été transformée en postulat, tout comme celle de M. Carobbio (psa-TI), qui traite des informations recueillies sur les recrues. Enfin, M. Schaffer (soc-BE) demande, dans une intervention personnelle, à M. Furgler de se prononcer sur le problème de l'exécution des peines et mesures. Il est du devoir de l'Etat, a-t-il indiqué notamment le chef du département fédéral de justice et police, d'aider les individus marginaux pour leur permettre de réintégrer la société.

L'avenir du pneu à clous

L'Automobile-Club de Suisse a organisé sa 18^{me} journée de conférences. Quand bien même le pneu à clous a perdu quelque peu du terrain par rapport aux années précédentes (à la suite des mesures administratives gouvernementales tendant à le contrer), il garde toute sa signification au niveau de la sécurité routière.

Pour l'heure, de nombreuses recherches tentent néanmoins de limiter les dégâts provoqués aux routes par les pneus cloutés, ainsi qu'en témoigne la nouvelle brochure de l'Automobile-Club de Suisse, qui sort de presse sous le titre « Le pneu à clous a-t-il encore ses chances ? ».

Comme le souligne dans les conclusions de cette journée, M. Curt Schild, chef du Service sport et technique de l'ACS, plusieurs solutions permettraient une usure restreinte des routes par les « spikes »:

- les revêtements routiers pourraient être résistants à un tel point que l'usure de leur surface par les pneus cloutés serait réduite jusqu'à 30 % — il est vrai que pareils revêtements sont plus coûteux et il faudrait environ 10 à 20 ans jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de routes en soient munies, pour en confirmer l'efficacité;
- à court terme, les méthodes de réparation des chaussées telles qu'elles sont pratiquées en Norvège représentent une diminution de près de 50 % du coût des méthodes traditionnelles.

En plus des recherches concernant les pneus eux-mêmes (dessin du profil et nouveaux mélanges de gomme), l'industrie des spikes met au point des clous d'acier dont les aspérités sont moins agressives sans pour autant perdre de leur efficacité.

L'interdiction des pneus à clous sur les autoroutes en Suisse, comme l'interdiction totale d'utiliser les spikes en Allemagne, ont conduit à une baisse massive des pneus à clous « aux pointes d'acier ». Il serait souhaitable, dans l'intérêt du trafic transitaire international de trouver des réglementations unifiées sur l'ensemble des pays européens. Nous y reviendrons.

Conseil national: M. Oester remplace M. Sauser

ZURICH (ATS). — Le professeur Hans Oester remplacera dès la session de printemps des Chambres fédérales, le conseiller national démissionnaire Willy Sauser. C'est ce qu'a confirmé mardi le secrétariat du parti évangélique zuricois. Le professeur Oester est âgé de 47 ans et jusqu'en octobre 1977, il était membre du parlement zuricois.

Zurich: l'UDC pour M^{me} Ribi, les démocrates pour M^{me} Lieberherr

ZURICH (ATS). — Les délégués de l'Union démocratique du centre du canton de Zurich ont décidé à une large majorité de soutenir la candidature au Conseil des Etats de M^{me} Martha Ribi (rad). Le parti démocrate de ce même canton par contre a décidé, à une faible majorité, de soutenir la candidature de M^{me} Emilie Lieberherr (soc).

Semaine de 40 heures: le POCH regrette l'attitude de l'USS

OLTEN (ATS). — Les organisations progressistes de Suisse (POCH) ont approuvé avec stupéur la décision de l'Union syndicale suisse (USS) de renoncer à son initiative sur l'introduction graduelle de la semaine de 40 heures. L'USS a ainsi pris la responsabilité de rendre plus difficile la réduction contractuelle et légale de la durée du travail, écrit le POCH dans un communiqué.

Le renoncement de l'USS renforce le POCH dans des présomptions, selon lesquelles le lancement de l'initiative syndicale, peu avant la votation sur celle du POCH en 1976, visait essentiellement à combattre cette dernière. Cette attitude est d'autant plus regrettable que le POCH avait récemment assuré l'USS de son appui pour la récolte des signatures manquantes, concluent les organisations progressistes.

Il tentait d'écouler en Suisse pour 2 millions de dollars de chèques volés

ZURICH (ATS). — Un Sud-Africain de 40 ans a volé des chèques de voyage d'une valeur nominale de 2 millions de dollars et 460.000 dm, avant d'être arrêté à la fin de novembre dernier dans une banque zuricoise, alors qu'il voulait encaisser une partie de ces chèques. Les chèques avaient disparu au cours d'un transfert postal entre l'Angleterre et l'Afrique du Sud. Un complice est incarcéré à Genève, où il avait également écoulé des chèques volés.

Ainsi que les enquêteurs zuricois l'ont révélé mardi lors d'une conférence de presse, les aveux du voleur ont permis à la police sud-africaine de retrouver le reste du butin, soit pour 880.000 dollars et 460.000 DM en chèques dissimulés à Johannesburg. A Zurich, le Sud-Africain avait réussi à encaisser 398.000 francs, qui ont été récupérés ainsi que d'autres chèques volés d'une valeur de 415.000 dollars. L'arrestation de son complice à Genève a en outre permis de retrouver de l'or pour un montant de

Nouvelles démarches en faveur d'Alexis Jaccard

GENÈVE (ATS). — Il y a huit mois disparaissait en Argentine l'étudiant suisse Alexis Jaccard. Le comité genevois qui s'efforce de retrouver sa trace a rappelé mardi au cours d'une conférence de presse les nombreuses démarches entreprises: auprès du département politique fédéral, de l'ambassade d'Argentine à Berne, des parlementaires, de diverses organisations internationales. Toujours en vain et parfois même sans obtenir un accusé de réception.

Une seule piste bien fragile: en août dernier (le fait a été tenu secret jusqu'à maintenant) le comité recevait une lettre anonyme, mais paraissant authentique et sincère, donnant des indications précises sur le lieu de détention de Jaccard. Ces indications furent transmises à l'ambassade de Suisse à Buenos-Aires, qui alerta la police officielle. On lui fit savoir que la maison en question était vide.

Le comité va maintenant tenter de nouvelles démarches, auprès des milieux économiques notamment, ainsi qu'auprès de la commission des droits de l'homme, qui va tenir le mois prochain une session à Genève.

Confédération: économiser au téléphone!

BERNE (ATS). — L'administration fédérale des finances compte sur les fonctionnaires fédéraux pour qu'ils limitent à l'avenir les conversations téléphoniques privées dans le rayon local au strict minimum et soient aussi brefs que possible dans leurs conversations de service. Dans une circulaire adressée aux départements, à la chancellerie fédérale et aux tribunaux fédéraux, le directeur de l'administration ajoute que la décision sera reconsidérée si un usage abusif de cette disposition libérale était constaté.

La nouvelle taxation par impulsion périodique et la poursuite des efforts que la Confédération a entrepris pour réaliser des économies ont poussé l'administration à revoir la réglementation des conversations locales privées, dont la caisse fédérale supporte les frais. Elle a renoncé à abolir ce régime. Tout agent qui travaille de manière expéditive et rationnelle économise de l'argent et du temps et contribue de la sorte à freiner l'augmentation du coût des conversations téléphoniques, qui dépasse actuellement 20 millions de francs par an.

L'USS et les votations du 26 février

BERNE (ATS). — Le comité directeur de l'Union syndicale (USS) qui s'est réuni lundi à Berne a décidé de recommander l'acceptation de la 9^{me} révision de l'AVS et du nouvel article conjoncturel. En ce qui concerne l'initiative populaire pour l'abaissement de l'âge donnant droit aux prestations de l'AVS, le comité directeur a décidé de laisser la liberté de vote, tandis qu'il n'a donné aucun mot d'ordre en ce qui concerne l'initiative populaire « démocratie dans la construction des routes nationales », le vote n'ayant pas permis de dégager une majorité de deux tiers. Ces quatre sujets formeront le sommaire des votations du 26 février prochain.

La 9^{me} révision de l'AVS entraîne un assainissement de la situation financière de l'AVS et avec lui la sécurité pour les vieillards, les invalides, les veuves et les orphelins, estime l'USS. C'est la raison pour laquelle il faut répondre par un « oui énergique » à la « dangereuse attaque » contre l'AVS.

En laissant la liberté de vote en ce qui concerne l'abaissement de l'âge donnant droit aux prestations de l'AVS, l'USS veut manifester son inquiétude à l'égard des hésitations qui caractérisent la prise en main des travaux préparatoires pour une retraite « à la carte ». L'USS donne sa préférence — comme le formule son initiative — à un abaissement différencié de l'âge de la retraite.

Pour ce qui est de l'initiative populaire « démocratie dans la construction des routes nationales », l'USS reconnaît l'opportunité de la démarche, mais estime qu'elle pourrait avoir des conséquences négatives dans les circonstances du moment, car elle pourrait mettre en danger l'homogénéité du réseau routier.

Jura: nette majorité favorable parmi les jeunes de Winterthur

WINTERTHOUR (ATS). — A l'issue de débats organisés mardi à l'école secondaire de Winterthur, 900 élèves sur près de mille se sont prononcés au cours d'une votation consultative en faveur de l'admission du canton du Jura dans la Confédération. Seuls 65 d'entre eux s'y sont opposés. Parmi les orateurs qui avaient exprimé leur point de vue devant les élèves figuraient le conseiller d'Etat bernois Ernst Jäber, le constituant jurassien Arthur Artho et le conseiller national aléantin Oehen, qui a plaidé contre la reconnaissance du nouveau canton.

Mots d'ordre de la Fédération suisse des importateurs et du commerce de gros

BÂLE (ATS). — La Fédération suisse des importateurs et du commerce de gros à Bâle, recommande l'acceptation de l'article conjoncturel, alors qu'elle préconise le non à l'initiative populaire visant à abaisser l'âge donnant droit aux prestations de l'AVS ainsi qu'à l'initiative populaire pour la démocratie dans la construction des routes nationales. Pour la fédération, la 9^{me} révision de l'AVS doit également être rejetée car, du point de vue des entreprises, de la politique sociale et financière, elle dépasse les limites du raisonnable. La fédération comprend cette attitude comme une reconnaissance de la situation actuelle de l'AVS. Il ne peut donc être question, selon elle, d'un démantèlement social.

L'URSS intervient désormais de manière délibérée en faveur du régime éthiopien

LONDRES (AP). — A la vue du nombre grandissant d'armes soviétiques et d'hommes actuellement dirigés vers l'Éthiopie, les alliés occidentaux, les Arabes et les Iraniens s'inquiètent de plus en plus des buts recherchés par Moscou dans la Corne de l'Afrique et aux abords de la mer Rouge. Un diplomate occidental, qui désire conserver l'anonymat, explique: «Nous assistons à la plus importante intervention outre-mer du Kremlin depuis la guerre civile anglaise. Bien que les Soviétiques refusent de reconnaître qu'ils interviennent dans le conflit entre l'Éthiopie et la Somalie, nous sommes certains que Moscou a décidé que le régime marxiste d'Addis-Abeba ne doit pas perdre, que ce soit devant la Somalie ou devant ses ennemis de l'intérieur».

Par ailleurs, des informateurs de différents gouvernements ayant des missions officielles à Addis-Abeba expliquent qu'ils ne seraient pas surpris:

— Si les quelque 2000 Cubains actuellement en Éthiopie intervenaient bientôt en tant que combattants pour, soit stabiliser la situation intérieure, soit contrecarrer les acquis militaires des Somaliens.

— Si Raoul Castro, frère du premier ministre cubain, devenait le commandant en chef des forces cubaines.

— Si Moscou venait à renforcer son contingent d'environ 1000 conseillers, techniciens et assistants militaires en Éthiopie.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont déjà fait connaître publiquement leur inquiétude devant ce qu'ils ont appelé une ingérence extérieure dans le conflit entre l'Éthiopie et la Somalie. Addis-Abeba a

répondu par des avertissements invitant à rester en dehors de l'affaire.

Selon ces mêmes informateurs, la fourniture par voies aérienne et maritime d'avions de combat «Mig 21», de chars T 34, de véhicules blindés, de missiles Sam 7, et de canons anti-chars a augmenté au fil des semaines.

Ils expliquent que ces livraisons se font par des voies détournées pour éviter la détection et pour ne pas survoler des territoires hostiles.

Néanmoins les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, aidés par des gouvernements amis du golfe Persique et des environs, ont pu dresser un large panorama des activités soviétiques.

Jusqu'ici, il apparaît que les bateaux de transport soviétiques, qui partent de la mer Noire, ont livré pour des centaines de millions de dollars de fournitures militaires à Aden, le port dont dispose la Répu-

blique démocratique populaire du Yémen sur la mer Rouge. De là, l'acheminement de ces fournitures vers l'Éthiopie se fait progressivement sur de plus petits bateaux. Cependant, certains bateaux soviétiques ont débarqué leurs chargements directement dans des ports éthiopiens.

Ces livraisons se sont également accrues grâce à l'utilisation de gigantesques avions cargos qui font route vers l'Éthiopie via Bagdad, Damas ou Aden. Pour ne pas être repérés, les avions soviétiques doivent souvent faire d'importants détours par l'océan Indien puis remettre le cap vers l'ouest, c'est-à-dire vers l'Éthiopie.

Selon ces mêmes informateurs, la sixième flotte américaine en Méditerranée, les unités américaines basées au sud de la mer Rouge, les stations d'observations britanniques dans la région et des unités navales françaises ont toutes observé les preuves de cette activité soviétique.

«Le pont aérien soviétique a atteint des proportions énormes», explique un diplomate occidental, «mais il est évident que ce n'est rien par rapport à l'importance du pont maritime».

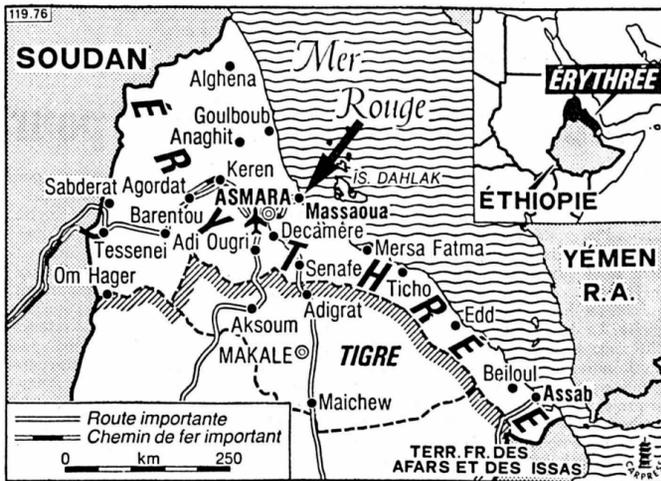
Jusqu'ici les Américains et les autres alliés occidentaux se sont abstenus d'entrer en compétition avec Moscou en fournissant du matériel lourd à la Somalie.

BOMBARDEMENTS?

Deux destroyers soviétiques et des «Mig» sont intervenus à Massoua et ont bombardé les positions des séparatistes érythréens, a affirmé un porte-parole du Front populaire de libération de l'Erythrée à Rome.

La bataille fait rage entre forces éthiopiennes et séparatistes érythréens à Massoua, un des deux ports que tiennent encore les gouvernementaux sur la mer Rouge, et qui est assiégé depuis plusieurs mois.

D'après le porte-parole du FPLE, les Éthiopiens tiennent encore la base navale et le port commercial de Massoua, ainsi que le quartier des affaires situé sur une île facilement défendable. Les destroyers soviétiques bombardent les forces du FPLE qui attaquent la base navale et une partie de la ville tenue par le FPLE, a-t-il dit.



L'Erythrée avant-scène de l'Éthiopie. La flèche montre Massoua où les Soviétiques seraient intervenus directement.

Elections au parlement européen: plus tard

BRUXELLES (AP). — Le secrétaire au Foreign office, M. David Owen, a déclaré que les premières élections au parlement européen pourraient avoir lieu en juin 1979, soit avec un retard d'un an par rapport à la date initialement prévue.

Il a exprimé l'espoir que le parlement britannique terminera ses travaux sur la loi électorale lors de l'actuelle session, de telle sorte que «l'assentiment royal» — l'approbation officielle de la reine Elisabeth — puisse être donné à la fin de l'été. Après cela, a-t-il poursuivi, tous les gouvernements auront besoin de beaucoup de temps pour prendre leurs dispositions.

Une date pourrait être proposée lors du sommet du Marché commun à Copenhague les 6 et 7 avril prochains.

Durant ses 20 premières années d'existence, le parlement européen a recruté ses membres parmi les parlementaires des différents parlements nationaux. Le travail de ces parlementaires européens a été de donner leur avis, souvent ignoré, sur certaines mesures. Ces dernières années, ils ont acquis le pouvoir de changer certaines rubriques du budget communautaire qui se monte maintenant à près de 70,5 milliards de ff.

Mais, le parlement européen n'a jamais exercé ses deux plus importants pouvoirs: la censure des 13 membres de la commission européenne, l'exécutif du Marché commun, et le rejet du budget dans sa totalité.

Les défenseurs de l'unité européenne espèrent que des élections directes

augmenteront l'importance du parlement et stimuleront l'intérêt du public pour les affaires européennes.

Le retard des élections est dû à la Grande-Bretagne, les Communes ayant insisté pour que les membres britanniques du parlement européen soient élus au scrutin majoritaire uninominal et non à la représentation proportionnelle.

Au cœur du continent noir

La principale impression des alliés occidentaux est que les Soviétiques spéculent sur la victoire finale des Éthiopiens. Si cette victoire se confirme, les Soviétiques disposeront d'une position forte au cœur du continent. Mais les risques sont grands.

Le régime militaire d'Addis-Abeba doit encore vaincre une immense opposition intérieure. Un mouvement, qui se dénomme le parti révolutionnaire du peuple éthiopien, demande le retour à un gouvernement civil. Il est farouchement opposé au lieutenant-colonel Haïlé Mariam, chef des militaires au pouvoir. Ce conflit se traduit par une vague d'arrestations, des fusillades et des combats entre les ailes adverses des mouvements révolutionnaires éthiopiens.

Malgré le soutien que leur apportent les Soviétiques et les Cubains, les forces éthiopiennes n'ont pu encore infliger une sévère défaite aux rudes Somaliens soit dans le cadre du principal champ de bataille — la province disputée d'Ogaden — soit à l'intérieur et aux alentours de la région septentrionale de l'Erythrée.

Jérusalem: des négociations difficiles

JÉRUSALEM (AP). — Les négociations politiques de Jérusalem ont débuté mardi en présence des ministres israélien et égyptien des affaires étrangères, MM. Moshe Dayan et Mohammed Kamel, et du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance.

Au cours de sa déclaration, M. Vance a exprimé tout d'abord le sentiment du président Carter et du gouvernement américain, dont les efforts constituent «un facteur fondamental dans l'effort commun entrepris pour la paix».

M. Vance a déclaré également, reprenant en partie au moins le point de vue de l'Égypte, que les Palestiniens devraient être en mesure de «participer à la détermination de leur propre avenir».

Il en a appelé par ailleurs à la conclusion d'un accord qui reconnaisse «leurs droits légitimes», reprenant les termes de la déclaration commune soviéto-américaine du mois d'octobre dernier.

Le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Kamel, a renouvelé la demande de son gouvernement de voir Israël se retirer des territoires occupés, et l'octroi d'un «foyer» pour les Palestiniens.

Il ne pourra pas y avoir de paix, a précisé M. Kamel «si vous niez l'existence de cette réalité palestinienne», a-t-il déclaré à M. Moshe Dayan. «Nous sommes venus pour nous entretenir d'une paix juste et large, basée sur le retrait de tous les territoires arabes occupés par Israël depuis le mois de juin 1967, dont Jérusalem», a-t-il poursuivi.

«Nous sommes venus pour acquérir les droits fondamentaux du peuple palestinien qui lutte depuis des dizaines d'années pour voir la fin de sa soumission et de sa diaspora, et pour l'exercice de ses droits nationaux en accord avec les principes les plus sacrés de l'égalité des droits et de l'auto-détermination des peuples».

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, n'a pas fait allu-

sion aux Palestiniens. Il a souligné que les personnalités chargées de négocier des accords, tels ceux qui ont lieu actuellement, «sont amenées à adopter parfois des méthodes d'approche qui ne sont pas conventionnelles».

Il a ajouté que la leçon que l'on peut tirer de 30 années passées de conflit «est que plus on repousse la signature d'un accord de paix, plus graves et complexes se révèlent les problèmes, et qu'ils sont alors plus difficiles à résoudre».

«Trente ans d'hostilité à l'égard d'Israël et le refus d'accepter son existence ont laissé leurs empreintes. Il faudra maintenant une certaine quantité de bonne volonté, de sagesse et d'immagination pour tourner la page, et paver la route de la paix».

La signature d'un traité de paix nécessitera, selon M. Moshe Dayan, «des concessions, des compromis, et un accord mutuel». Il a ajouté, répondant sans doute à la déclaration de M. Kamel, que

«des ultimatum tomberaient complètement à côté, et aboutiraient à la destruction de la volonté de paix».

Reprenant la parole, M. Kamel a déclaré qu'il n'y aura pas de paix véritable en Palestine pour la maison d'Israël si l'on n'y prévoit pas une demeure équivalente pour le peuple palestinien.

«Ce serait tragique que vous (Israël) niez l'existence de cette réalité palestinienne, particulièrement au moment même où nous exprimons notre désir de vous accepter au Proche-Orient».

D'après le «Davar», le général Weizman, ministre israélien de la défense, qui est attendu jeudi au Caire, a été invité à voir le président Sadate dès son arrivée. Le correspondant de ce journal au Caire écrit que «le président Sadate veut discuter avec M. Weizman de la possibilité d'une nouvelle rencontre avec M. Begin sur la base d'un ordre du jour établi d'avance».



L'accueil de Dayan à Vance.

(Téléphoto AP)

France: situation critique pour la majorité

PARIS (AFP). — La majorité gouvernementale française, selon le plus récent sondage, est en perte de vitesse (elle est tombée de 47 à 44 % des suffrages) dans la dure bataille qu'elle a engagée contre l'union de la gauche pour gagner les élections législatives de mars prochain et conserver le pouvoir.

A moins de deux mois du scrutin du 12 mars, sa situation apparaît même critique, d'autant plus que la lutte qui a éclaté en son sein pour la prépondérance et le premier rôle vient encore de s'envenimer, en dépit de l'appel à l'unité lancé par le président Giscard d'Estaing à tous les états-majors.

Quelques heures seulement après cet appel du président français, le maire de Paris, Jacques Chirac, chef du «Rassemblement (gaulliste) pour la République» (RPR) a, dans un discours virulent, accusé les autres partis de la majorité, c'est-à-dire le «parti républicain» (PR) du président

de la République, les démocrates-sociaux (CDS) de Jean Lecanuet et les radicaux centristes, de vouloir dresser une coalition électorale anti-gaulliste pour amoindrir la force et le rôle politique du RPR.

Plus grave encore: Jacques Chirac, qui parlait à Vierzon, dans le centre de la France, a accusé certains chefs de la majorité, et a clairement désigné M. Giscard d'Estaing lui-même, de tendre la main au chef du parti socialiste, François Mitterrand, afin de tenter — «tentative vaine», a-t-il affirmé — de bâtir une nouvelle majorité qui inclurait une partie des socialistes.

Le chef du RPR, en dénonçant cette tentative, a demandé que la majorité précise nettement sa position face au parti socialiste. «Il faut répondre oui ou non. Nous, nous répondons non», a-t-il dit.

Avec le chiffre de 44 % des suffrages, contre 47 % il y a un mois, la majorité a enregistré le score le plus bas jamais atteint, bien que l'organisme de sondage

Elections anticipées possibles en Italie



Nuit d'émeute à Rome. Des voitures en feu.

(Photopress)

Après la remise lundi à Rome de la démission du gouvernement démocrate-chrétien homogène de M. Andreotti au président de la République, M. Leone, les observateurs font remarquer que tous les termes de la crise actuelle étaient présents à la constitution du gouvernement, le 29 juillet 1976.

Le président de la République donnera sa réponse après les consultations prévues par la constitution et a demandé en attendant à M. Andreotti de rester en charge pour expédier les affaires courantes.

Mais les voleurs

ROME (AFP). — La crise politique en Italie a rapporté cinq millions de lires à un ou plusieurs malfaiteurs qui ont commis, dans la nuit de samedi à dimanche, un vol au bureau de tabacs de la Chambre des députés, rapportent les agences de presse italiennes.

Le ou les voleurs ont profité de la poursuite tardive (jusqu'à une heure du matin) des consultations entre le président du conseil, M. Andreotti, et les différents représentants des groupes parlementaires pour s'introduire dans le bureau de tabac, situé dans la cour de l'immeuble de la Chambre des députés.

Là, ils ont fait main basse sur une somme de cinq millions de lires renfermée dans un petit coffre.

La décision de former un gouvernement minoritaire cohérent démocrate-chrétien résultait en effet du fragile équilibre issu des élections générales anticipées du 20 juin — renforcement du parti communiste (34,4 %), maintien de la démocratie-chrétienne (37,8 %), lamina-ge des forces intermédiaires, dont le parti socialiste.

Bien qu'il eût déclaré à l'époque devant le parlement qu'il était «transitoire», le gouvernement de M. Andreotti s'inscrit pour le record de longévité au troisième rang des 33 cabinets constitués depuis l'instauration de la République italienne en 1946. Le record absolu, deux ans et trois mois est détenu par le gouvernement démocrate-chrétien de M. Moro.

UNE PLUS GRANDE INFLUENCE

Soucieux de barrer les communistes dont la «neutralité active» au parlement avait permis à son gouvernement démocrate-chrétien de se maintenir au pouvoir, le président du conseil démissionnaire a succombé à la vague de violence submergeant la péninsule et à l'appétit affiché des communistes de participer aux affaires.

Écarté d'une coalition gouvernementale au début de la guerre froide en 1947 — la seule fois où ils avaient partagé le pouvoir — les communistes ont lentement mais sûrement édifié leur soutien électoral. Ils estiment maintenant qu'après avoir soutenu le gouvernement Andreotti pendant dix-sept mois agités, ils ont droit d'exercer une plus grande influence, pour conserver la fidélité de ceux qui votent pour eux.

La crise ne sera pas facile à résoudre. Elle risque de s'éterniser des semaines, voire plus d'un mois.

Chef de trois gouvernements, M. Andreotti lui-même pourrait être appelé à tenter de résoudre la nouvelle crise. Mais s'il n'y parvient pas et si un autre échoue après lui, le président Leone devrait alors dissoudre le parlement et décider de nouvelles élections législatives.

Autriche: pas d'heure d'été

VIENNE (AP). — Contrairement à ce qui était prévu, l'Autriche n'appliquera pas au printemps prochain l'heure d'été européenne parce que l'Allemagne fédérale et la Suisse n'ont pas réussi pour l'instant à prendre de décision commune dans ce domaine.

Dès que ses deux voisins auront adopté l'heure d'été, l'Autriche fera de même.

UN FAIT PAR JOUR

Les problèmes pharmaceutiques franco-suisse

Voilà juste un an que les discussions franco-suisse sur l'industrie pharmaceutique sont en cours.

Le problème est constitué par l'essentiel par le blocage français des prix pharmaceutiques, le refus des autorités des redevances aux sociétés-mères, les difficultés mises à l'homologation de produits nouveaux, les cours de change arbitraires imposés aux filiales pharmaceutiques, la fixation de la valeur en douane pour les substances actives importées, etc. Si certains arrangements secondaires ont pu être dégagés de la discussion on est encore loin d'une solution véritable du contentieux.

Les mois passent, et les problèmes ne cessent de s'aggraver. Depuis la visite de M. Brugger à Paris, le franc français s'est déprécié de 17 % par rapport au franc suisse. Il oscille autour de 2.35 pour 1 fr. suisse sur le marché des changes de Paris, alors que la monnaie helvétique ne vaut toujours que 1.33 dans le calcul officiel des prix de vente de spécialités pharmaceutiques en France. D'après les comptes de l'une des sociétés bâloises, 1 % de dévaluation du franc français par rapport au franc suisse se traduit dans sa comptabilité par une diminution de ses revenus d'un million suisse.

On se demande, dans ces conditions, comment opèrent les sociétés françaises. Parmi elles, le groupe SANOFI est l'une des plus importantes. Il appartient au géant pétrolier ELF Aquitaine qui est lui-même une entreprise d'Etat à 100 %. La SANOFI est donc une de ces entreprises nationalisées par le biais des rachats successifs opérés par une société d'Etat. Son chiffre d'affaires (y compris les produits cosmétiques) est de l'ordre de deux milliards français.

Dans un récent rapport, le groupe ELF Aquitaine explique comment sa filiale SANOFI se défend sur le marché du médicament: «La pharmacie constitue aujourd'hui un secteur étroitement surveillé par les pouvoirs publics: blocage des prix des spécialités, durcissement des conditions d'homologation des produits nouveaux. Devant ces problèmes, la politique suivie par SANOFI consiste à poursuivre l'extension de ses activités à l'étranger...».

Il est pour le moins intéressant de noter qu'une entreprise d'Etat n'hésite pas à reconnaître publiquement les méfaits d'une réglementation abusive des prix et des conditions d'activité en France. Par conséquent, elle se tourne vers des pays plus libéraux pour gagner de l'argent, vers la Suisse par exemple.

On peut difficilement se départir de l'impression que certains de nos partenaires jouent avec des cartes biseautées. D'une part, la France interdit l'importation de spécialités pharmaceutiques de l'étranger, obligeant ainsi les laboratoires étrangers à s'installer sur place avec des filiales de production, d'autre part, elle pratique l'exportation et l'implantation en pays étrangers pour y étendre son propre marché. La SANOFI, pour en rester à cet exemple, vient de s'implanter avec deux sociétés aux Etats-Unis.

Paul KELLER

Les ennus du rouble

ZURICH (AP). — Il n'y a pas que le dollar qui soit dans une situation difficile, le rouble soviétique est également engagé sur un chemin caillouteux et il en va de même pour différentes monnaies des pays de l'Est.

Elles s'échangent sur un marché marginal réglé par l'offre et la demande. Les banques centrales n'interviennent pas. Selon des sources boursières des événements aussi hétéroclites qu'un canal pris par les glaces, des marins soviétiques dépensant leurs économies au cours d'une bordée, un pot-de-vin versé à un responsable communiste, etc., peuvent déclencher des fluctuations équivalentes à celles du dollar.

Il n'y a pas d'intervention sur le marché, d'où que ce soit, excepté peut-être de la part d'agitateurs privés qui sont à l'origine de rumeurs sur l'imminence d'une pénurie ou au contraire d'une surabondance de ces devises, lorsqu'ils essaient de réaliser une bonne opération. Mais, il est difficile de réaliser des gains substantiels car leurs mouvements sont négligeables par rapport à ceux des monnaies occidentales.